

AVERTISSEMENT

En complément à la transcription des délibérations prises par les conseils municipaux de Vescovato qui se sont succédés tout au long du XIXème siècle, nous abordons un certain nombre de thèmes nous renseignant utilement sur différents aspects de la vie de la communauté villageoise à cette époque :

- **L'An X de la République à Vescovato .**
- **Population, vie sociale et économique à Vescovato au XIXème siècle .**
- **De l'agriculture .**
- **Le paludisme . L'assainissement de la plaine de la Casinca .**
- **L'eau et les fontaines publiques .**

À travers le questionnaire de l'An X, nous allons mieux découvrir l'organisation de la société corse, et plus particulièrement celle de Vescovato à cette date (1801).

Nous aurons aussi une vision des mouvements de la population du village et de son évolution sociale au cours de la première moitié du siècle (1846).

La situation de l'agriculture corse nous amène à nous intéresser à divers domaines agricoles implantés dans la plaine de la Casinca.

Une plaine, aux innombrables marais, longtemps désertée à certaines périodes de l'année, en raison du «*mauvais air*», la malaria, c'est à dire le paludisme qui sévissait alors.

Enfin, on notera l'importance de la ressource en eau pour la communauté villageoise et la constance politique des élus locaux dans ce domaine, synonyme d'évolution et de progrès.

Aborder, c'est modestement pour moi, ouvrir à d'autres de vastes chantiers de recherches.

Mais aussi, susciter le désir et la curiosité du lecteur pour aller encore plus avant dans l'analyse de ces thèmes.

Il s'agit là d'un parti pris.

Celui d'une **première approche**, d'un simple et humble travail destiné à sortir de l'oubli et à présenter un certain nombre de documents qui constituaient la quotidienneté de Vescovato.

J'éprouve beaucoup de plaisir à défricher des pans de ce qui constitue l'Histoire de Vescovato.

Ces recherches, restitutions ou interprétations, sont sans doute sujettes à des analyses critiques, positives, qui ne pourront que les enrichir et les compléter.

C'est ce que je souhaite.

Ainsi, ensemble, on fera avancer *a storia d'i u Viscuvatu*.

François-Xavier Marchioni
(Juillet 2019)

L'AN X DE LA RÉPUBLIQUE À VESCOVATO

RECHERCHES EFFECTUÉES AUPRÈS DES ARCHIVES DE LA CORSE (2B)

par F.X MARCHIONI (octobre 2016) .

VESCOVATO EN L'AN X DE LA RÉPUBLIQUE

À partir des réponses apportées par Monsieur Morelli, Maire de *Vescovato*, au questionnaire adressé par le Préfet du *Golo* (voir ci-dessous), nous possédons des éléments intéressants, permettant d'entrevoir la vie de la communauté villageoise en 1801 et ce, à travers diverses thématiques abordées, comme les poids et mesures, l'agriculture, la faune, la population, certains us et coutumes, le territoire communal...

Comunità del Vescovato.
ELENCO DI DIMANDE
FATTE
DAL PREFETTO DEL GOLO,
Alli Sotto-Prefetti, Maires, e Giudici di Pace
del detto Dipartimento, sulla STATISTICA.

1.° Quanti sono li pesi usati nella Comunità e come si chiamano? 1.° Sono due, la libbra ed il cantaro

2.° Quante libbre contiene il cantaro? 2.° Il cantaro contiene Cento cinquanta libbre.

3.° Quante oncie contiene la libbra? 3.° Dobbe oncia?

4.° Quante di queste oncie si richiedono per formare una libbra peso di mercato? 4.° oncia ~~due~~ Sedici

5.° Quali sono le misure usitate nella Comunità per conoscere la distanza da un luogo all'altro? 5.° Sono la miglia

6.° Quante sono le misure in uso per li paani, e tele; e come si chiamano? 6.° Si è una misura che si chiama il braccio sia la ~~medda~~ ~~lunghe~~ ~~ed~~ ~~divisa~~

7.° In quante parti si divide ciascuna di queste misure? 7.° in quattro palmi.

8.° Quali sono le misure per conoscere l'estensione, e la continenza d'un terreno da seminare a biada? 8.° Sono, la mallinca, composto di sei basini

9.° Queste misure sono eglino variabili nelle diverse qualità di terra, cioè, pianure, collini, e terre macchiosè? 9.° La mallinca nel piano contiene cento ventisei palmi di lato quadrato, nella Collina 150, e nella terra macchiosa trecento.

Avertissement : nous reproduisons, sans corrections, l'orthographe et la langue usités (italien ou Corse), dans le questionnaire.

En l'an X de la République, deux poids sont utilisés à *Vescovato*; *la libbra* et *il cantero*. Ce dernier contient 150 *libbre*.

La libbra contient 12 *oncie*.

La miglia est l'unité de mesure utilisée pour déterminer la distance entre deux lieux.

Le mellinate, composées de *sei bacini*, sont l'unité de mesure pour déterminer la contenance d'un terrain à ensemercer.

La mellinata pour une prairie, contient 120 *palmi di terreno quadrato*; pour les collines, 150, *e per le terre macchiose*, 300.

I passi contiennent *tre palmi*, avec lesquels on mesure *le mellinate*.

Le giornate est la mesure pour calculer l'extension, *e la capacita d'una vigna*.

Ainsi les vignes se mesurent par *giornate* et la terre, par *mellinate*.

Concernant les unités de mesure pour les liquides (huile, vins..), *la somma* est composée de 54 *Boccali* pour le vin, et de 84 *per l'olio*.

Le Boccale pour le vin contient 4 *libbre e lo quartto*, *e per l'olio*, *due libbre e mezzo*.

Le bacino, unité de mesure pour tous les grains (céréales), contient 18 *libbre*.

Le village est exposé à *l'orient*. Les vents dominants sont *le greco*, *le sirocco*, *le levante* et *le libeccio*.

Ils ne sont pas virulents en raison notamment de la position du village, entouré de collines et de montagnes.

Verso tramontana, *il Castelluccio*, se situe à une distance de tir d'arquebuse du village. On trouve au sud, la colline de *San Filippo*, distante d'*i un miglio*. *Verso ponente*, *il monte detto Stabia*.

Questi monticelli e colline, sont plantés en châtaigniers et en vignes.

Les maisons sont faites de pierres, *di calcina e di terra*. Le village compte 87 maisons.

La valeur du terrain " en prairie " est estimée à 150 francs, *la mezzinata*. Celui " *de colline* " à 60 francs.

Pour les terrains en location, " *uso e di dare il quarto del revenuto al proprietario, compresa anche la semenza..* ".

Le champs de bonne qualité se travaille, par alternance, d'une année sur l'autre.

Le champs de médiocre qualité (*cattivo*) et les collines, sont ensemenés tous les trois ans.

Quarante paires de bœufs sont utilisées pour le travail des champs.

La quinta parte de la récolte, constitue le revenu attribué par le propriétaire *al colono*, cultivant ses terres.

De bonnes conditions météorologiques sont essentielles pour garantir les récoltes.

Le maire juge ainsi, qu'en automne, comme au cours des mois de mai et de juin, il ne devrait pas y avoir trop de pluies.

Les mois de février et d'avril, devraient être chauds et humides.

Il n'existe pas de biens communaux (foncier) sur le territoire de *Vescovato*. En conséquence la culture des terres dépend principalement des propriétaires privés.

Dans la plaine, de la récolte des céréales jusqu'au 01 novembre, dans les propriétés ouvertes, l'on peut faire pître les ruminants.

Les terrains de la plaine sont cultivés avec *l'araire*. Le cultivateur peut travailler en un jour, *tre bacinata di terreno*.

Sur une parcelle, en une journée, l'on peut produire *sei bacini di grano* et sur la colline, *da noi detta " la villa ", quattro bacini*.

Un bacino di grano ne produce 4 bacini.

Un bacino d'orzo ne produce 6 bacini.

Un di miglio ne produce 60 bacini.

Un di formentone ne produce 50 bacini.

Un di fagioli ne produce 6 bacini.

Un di lupini ne produce 12 bacini.

Un di piccole fave ne produce 6 bacini.

Concernant les récoltes, les mauvais germes naissent dans les racines.

L'automne *passa troppo caldo e secco*. Les épisodes pluvieux sévères, la précocité du printemps et la divagation animale nuisent fortement aux récoltes.

L'entretien des cultures est essentiel, notamment pour lutter contre les mauvaises herbes (*cattivo erba*) dont l'arrachage se fait à la main, au cours des mois de mars et d'avril.

L'orge est récoltée *dei venti di giugno fini a gli otto o diece di luglio*.

Le froment se récolte de septembre au 20 octobre.

Les céréales (seigle) sont coupées *con una falce leggera*./.. Un homme, d'ordinaire recueille 12 **bacini**.

La coupe s'effectue à mi hauteur des céréales, puis des *monticchi* sont formés, longs *di otto o dieci passi, tre passi larghi, ed otto o nove palmi alti*.

Le grain est battu, dans *l'aja (aghja) in pietra rotonda*, en utilisant notamment une paire de bœufs. On sépare les grains de la paille avec des tridents en bois (longueur *sei palmi*), puis le blé est mis en tas avec des *palle (a pala : pelle en bois)* et ce " à contre vent ". Les résidus seront ultérieurement brûlés.

Les céréales récoltées ne permettent pas de nourrir l'ensemble de la population. Le froment et les châtaignes viennent se substituer à cette carence. Des importations extérieures sont nécessaires.

Exceptionnellement, les excédents de production de céréales sont vendus à Bastia (*Citta di Bastia*), une partie *nella foce di Golo* et l'autre pour l'intérieur de l'île.

Le prix du blé est de 40 *soldi* et celui de l'orge, de 20 *soldi*. (pour quelle mesure ?).

L'orge est plus délicate à conserver que le blé. Ces céréales craignent la chaleur (*riscaldani*).

La récolte des légumes suffit à la population, et les excédents se vendent même à l'extérieur de la commune.

Autour du village courent deux petits fleuves (*picoli fiume pereni*), *il Centrone (a sinistra) e il Macinajo (a destra)*. *Sorgono nel Monte San Angelo, nel territorio di Loreto (a due miglie del Vescovato)*. Ils se rejoignent au bas du village, parcourent *due miglie in cerca e si perdono nella spiaggia*.

Le *Golo*, trouve sa source dans le *Niolo*, traverse la commune, pour ensuite se jeter dans la mer.

Ces trois fleuves pourraient servir à l'irrigation de la plaine.

Vescovato ne possède pas de source d'eau minérale.

La *residenza* du juge de Paix est distante de 12 *miglie* du village.

Selon le maire, les réparations des routes provinciales (*stradde provinciali*), doivent être à la charge de la Nation.

La question relative à l'insalubrité (*paludi*), ne fait pas l'objet d'une réponse de la part du maire.

Le maire estime que la majeure partie du territoire communal pourrait être planté en vignes.

La vigne nouvelle produit au bout de 8 années. Elle s'entretient deux fois par an, à la *zappa*.

Les terrains cultivés (ex: en vigne) sont très souvent clôturés par des murs, des fossés ou des branchages morts..

Des pluies trop fréquentes, nuisent à la qualité de la vendange, et la conservation des vins s'en ressent alors.

Les variétés de raisins (*uva*) rencontrées : *greminise*, *vojena* et *biancone* (les trois plus productifs), *moscatella bianca e nera*, *golga bianca*.

La majeure partie des vins produits est " rouge".

Les vendanges débutent vers le 20 septembre. *L'uva si pesta in un palmento*, et le vin séparé de la *vinaccia*, est aussitôt mis en barriques en bois de châtaignier, fabriquées au village, au prix de 2 francs (*dui franchi a soma*).

Bien que la nature des terrains se prête à la culture de la vigne, la production de vin ne suffit pas à la consommation des habitants de *Vescovato*.

Le prix du vin est de 4 à 6 francs *la soma*. Il se conserve en général, durant de nombreuses années dans des tonneaux de bonne qualité, et se bonifie en conséquence.

Sur le territoire communal on rencontre des plantations de châtaigniers, d'oliviers, de pommiers, de poiriers, de mandariniers, d'abricotiers, d'orangers et de citronniers.

Il faut une vingtaine d'années, pour que les châtaigniers et les oliviers atteignent un bon rendement (*pieno frutto*). Les autres variétés d'arbres ont une production plus précoce. La majeure partie des terrains situés en piémont supérieur ou sur les collines, sont favorables au châtaignier et à l'olivier, exceptées les terres de la plaine.

Le châtaignier exige un terrain " *fresco e umido* ", sans maquis; le meilleur est celui *che riguarda tramontana*. On distingue quatre variétés de châtaigniers : *il gentile*, *la techia*, *il tonato* et *il chiose* (orthographe / illisible). *Il gentile* est la plus productive, tandis que *la techia* est la plus savoureuse.

Le châtaignier, s'il n'a pas souffert en période estivale, mais aussi du froid, produit chaque année.

La récolte des châtaignes débute le 18 octobre, pour s'achever à la fin du mois de novembre.

Préalablement à ladite récolte, on procède au nettoyage des terrains, et plus particulièrement on procède à la coupe des fougères. Le prix de vente des châtaignes varie de 5 à 6 *soldi il bacino*. Déposées sur *la grate* durant huit jours, les châtaignes sèchent. Elles sont ainsi transformées en pain (*pane*), *in polenta*, *in bottice ed arrostita*.

Le pain se mange, dès les premiers jours de décembre, jusqu'à la fin du mois de mai. Pour nourrir un homme, il faut un pain de 4 *libbre* de farine.

Le pain est fait *con grano*, *o castagne*, *o orzo*, *o formentone*, *o miglio*.

Un bacino di farina di grano per libbra e 18.

Un bacino di farina di castagne per libbra e 20.

Un bacino di farina di orzo per libbra e 14.

Un bacino di farina di miglio per libbra e 15.

Le meunier se rétribue en prenant 5% de la farine moulue.

On compte un maréchal ferrant et *tre ciabattini*, travaillant par intermittence.

Il n'existe pas de manufactures, ni de fabriques à *Vescovato*.

Les champs d'oliviers, très souvent clôturés, font l'objet d'entretiens réguliers (*si zappano*). Ils produisent un an sur deux.

Les pluies d'été sont néfastes aux fruits (*cadere il fruto acerbo*). Elles font naître bien souvent un vers dans le fruit. Pour combattre cela, il n'existe pas de traitement préventif. Dans le courant du mois d'octobre, on récolte les olives tombées (au faible rendement), puis, entre janvier et mars, on procède à la cueillette proprement dite.

Pour obtenir une huile savoureuse (*olio saporito*), dès la récolte achevée, on presse les olives.

À *Vescovato*, on cultive deux variétés d'olives : *la rachiola (ralluola (!))*, au bon rendement, et *la rotonda*, de très bonne qualité.

Le prix de l'huile (à la récolte) est de 12 *soldi la quarta*.

Les prairies sont nombreuses, permettant de nourrir les animaux.

Les foins ne sont pas en quantité importante, et l'on rencontre des difficultés pour protéger les champs, même après les moissons.

On compte de nombreux jardins (autour du village principalement), où on y cultive toutes sortes de produits (*si coltiva cosa si vuole*).

Des forêts, propriétés privées, sont de surfaces *di poche baccinate di terreno*, souvent couvertes de chênes de médiocre qualité. Ces terrains sont en majeure partie exposés, *a l'orient*. Leur conservation est aléatoire, car bien souvent, pour rendre leurs terrains cultivables, les propriétaires n'hésitent pas à procéder à l'arrachage de ces chênes, dont le bois sert alors essentiellement au chauffage, et au charbon de cuisine. En règle générale, ce bois ne donne pas lieu à vente (*traffico*).

Les brebis sont très productives, et ne causent que peu de dégâts aux cultures, comparés à ceux provoqués par la divagation porcine.

La laine des moutons, d'une valeur de 8 *soldi la libbra*, est bien souvent de couleur noire. Elle est utilisée comme *pano grossolano*, par les plus pauvres du village (*miserabili del paese*).

Dans la communauté, on compte *tre mandre di pecore*, composées de 300 à 400 brebis, et *una mandra di capre casane*, de près de 300 têtes.

La brebis, par sa production de fromages et de laine, rapporte environ 30 *soldi l'anno*.

Une belle brebis, vaut 8 *franchi*; un beau mouton, 10 *franchi*. Quant à *la bella capra que da latte*, son prix varie entre 20 e 24 *franchi*.

Le berger, gardien du troupeau, en toutes saisons, de jour comme de nuit, demeure à la campagne.

Les brebis mettent bas, une fois l'an. Un mouton produit 8 *libbre di lana a l'anno*.

Dans la plaine, les terres clôturées sont exclusivement utilisées par leurs propriétaires.

La divagation animale se règle très souvent par des procédures judiciaires.

La production de lait d'une brebis est *d'un mezzo soldo al giorno*.

Les vaches sont souvent sans surveillance dans les campagnes, se nourrissant ainsi, sans trop causer de dépenses à leurs propriétaires, mais en occasionnant beaucoup de dommages aux cultures.

Les vaches mettent généralement bas, au mois d'avril. On castré les taureaux à l'âge de 2 ans, puis on les met avec un bœuf domestiqué (*amaestrato*). A l'âge de 4 ans, ils sont aptes à accomplir les travaux de la terre (*intiero travaglio*).

La viande de boeuf vaut 5 *soldi la libbra*.

On compte 8 à 9 chevaux, 10 à 12 juments et 8 mulets (Ndlr: le questionnaire ne fait pas mention du dénombrement des ânes dans la commune (?)). Les chevaux sont utilisés dès l'âge de 3 ans. Le prix d'un bon cheval est estimé, entre 40 e 50 *grossi scudi*. Les mulets sont issus de l'accouplement de l'âne et de la jument (*asino e cavalla*).

On élève aussi des poules, des pigeons, et divers autres animaux de basse cour.

On trouve dans la commune des *porchi lepri*.

Le renard (*volpa*) et le chat sauvage (*gatto salvatico*), causent des dommages considérables aux basses cours.

On peut aussi rencontrer à différentes périodes de l'année, des perdrix (*pernice*), des merles, des pigeons sauvages, *le guaglie*. Tous ces oiseaux participent à la nourriture de l'homme.

La culture du miel, ainsi que la fabrication de la cire sont répandues (Ndlr: la description de l'extraction du miel et la fabrication de la cire, sont alors données).

Le froid vif, et parfois excessif de mars, peut menacer la production de miel (Ndlr: une description est faite, concernant la technique pour enlever *la tijuola alveari*, comme pour celle de production de miel et de l'entretien des ruches).

Le prix de la cire est évalué à 36 *soldi, la libbra*. Une ruche vaut 8 *franchi*. Les ennemis des ruches, *le scalavrone " noir "* et l'hirondelle, sont difficiles à combattre.

Les truites et les anguilles peuplent *le dui fiumi*. Ces poissons s'attrapent à la ligne dans les *pozzi dove si creda che siano*.

On pêche aussi en mer, en bordure de celle-ci, sur les berges du *Golo*, dans les étangs. Les poissons sont de diverses espèces : *mazzardo, ragnola, ciuccio (?) e gaza (?)*.

La vente de ces poissons est directe. Il n'y a pas de technique de conservation, et donc pas de possibilité d'exportation.

La pêche se fait par l'emploi de filets, de la fourchette (*forcina*). *La ragnola* se prend aussi à l'hameçon.

On rencontre des scorpions *que tolgano la vita in poche ore*.

Le grillon est nuisible pour les cultures de céréales.

NDLR : les données relatives au recensement de la population sont transcrites plus haut, en partie " Recensements. Données sur la population ".

L'instituteur enseigne la morale, la langue française, l'écriture et la lecture.

Le médecin est payé *con offerta volontaria*.

S'il n'y a pas de notaire installé à *Vescovato*, ses honoraires sont proportionnels à la facture (?).

La journée de travail est estimée à 30 *soldi*, sans nourriture, et à 15 *soldi*, avec nourriture.

Le taux d'intérêt de l'argent est de 5 % (*cinque per cento*).

Les étrangers au village (*forestieri*), sont bien accueillis et respectés.

A la question " Quels sont les hommes estimés du village dont les noms sont vénérés ? ", le maire, pour seule réponse, porte une succession de traits dans la case prévue à cet effet (!).

A l'âge de 14 ans, les enfants sont aptes à travailler, à gagner leur vie, ou à améliorer celle de leur famille.

En règle générale, on peut se marier à l'âge de 18-20 ans.

Les fêtes, sont celles ordonnées par l'église, et les cérémonies, sont celles prévues par la loi de l'Etat et de l'église.

Juste après la cérémonie de mariage, l'épouse est conduite, par sa famille et ses amis, depuis l'église, à la maison de son époux.

Après l'accouchement (*parto*), les femmes " tiennent " le lit durant 8 à 10 jours, et sont nourries de la meilleure des manières.

Les nourrissons sont particulièrement vulnérables *al lattine (?) e a i vermini*.

Lors de maladies, parents, amis, se visitent, s'entraident, et se soutiennent moralement.

Les défunts sont accompagnés à l'église par les parents, amis et les habitants du village. On récite alors " *l'office des morts* ".

Il vajolo (Ndlr: la variole (?)),se fait sentir de 7 en 7 ans, et cause beaucoup de dommages. L'été, lors de périodes chaudes, il est particulièrement virulent. Il n'est pas méticuleusement soigné. On purge souvent l'enfant, et on pratique aussi des ponctions sanguines.

On ne note pas à *Vescovato* de maladies dites " périodiques " ou des épidémies.

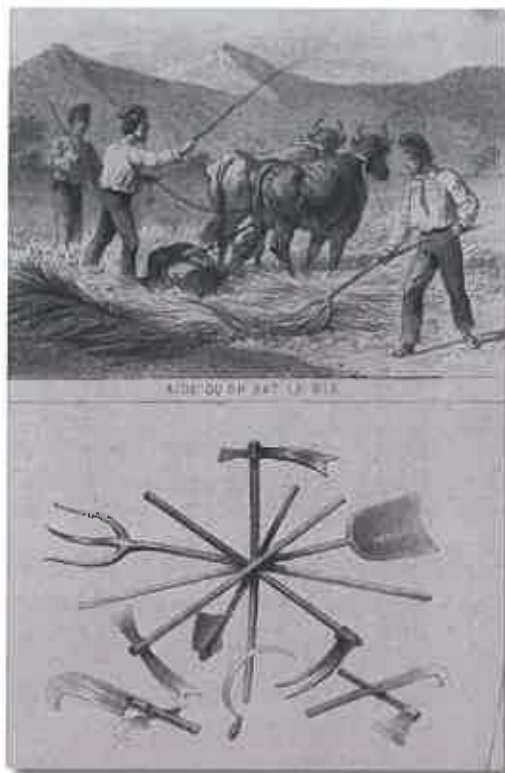
L'espérance de vie, va de 60 à 70 ans.

Des inimitiés ont existé, où existent toujours dans la communauté villageoise. Les personnes offensées nourrissent le sentiment de vengeance... *le spirito di vendetta e d'odio* ../. (*jugement du maire* : " et ce qui est détestable "), en usant de *civilta simulata e d'amicizia apparente*.

Le prix ordinaire du cultivateur journalier est de 18 *soldi*.

La majeure partie des habitants de *Vescovato* travaille la terre.

L'homme porte la veste *di pano corso*, et les habits pour la femme, proviennent bien souvent du continent (voir par ailleurs).



Quelques remarques sur le questionnaire de 1801 .

Ce questionnaire comprend 20 pages et contient 260 questions pré-imprimées.
Les différents thèmes abordés ne font pas l'objet d'un plan ordonné.
Le français n'étant pas encore très répandu, les écrits sont en italien ou en Corse.

La libra ou **libbra** (la livre), correspond à environ 325 grammes actuels.

L'oncia (l'once), représente le dixième de la livre.

Le miglio, correspond à 1350 mètres, et est formé de 6000 **palmi**.

Le palmu, représente environ 22,5 centimètres.

Le bacinu(o), correspond à 6 ou 7 litres dans la région bastiaise.

Le buccale (**Boccale**), correspond à un litre.

La mezza, correspond à un demi-litre pour le vin.

Le vent, le **greco** est le **grégale**, soufflant de l'est.

La propriété communautaire est quasi inexistante, confirmant ainsi la statistique du plan terrier.

La place de l'arbre et de la vigne sur le territoire communal est importante.

La culture du châtaignier (bien que moins développée qu'en **Castagniccia**) est essentielle dans la vie de la communauté. La production automnale de farine (questions 103 à 113) se décline en plusieurs dérivés culinaires (**ballote o sbuchjate, arrustitè o fasgiole, brilluli, fritelli, nicci...** mais surtout en transformation en pain.

Un homme peut consommer jusqu'à 4 **libbre** (1300 grammes) de pain par jour.

Concernant des variétés de châtaigniers, on notera " **il gentile** " (**ghjgentile**), " **la techia** " (**techje**).

On notera la confirmation de la pratique de la location des terres à des colons (Ndlr: voir en annexe, **le colonage partiaire**).

Comme pour bon nombre d'autres communes du département du Golo, l'autosuffisance alimentaire pour certains produits (céréales, vins...), ne peut être assurée, et l'apport extérieur de denrées de premières nécessité est souvent nécessaire et ce, malgré la qualité des terres, favorable à de bons rendements.

Une des raisons de cette non autosuffisance, peut être trouvée dans l'insalubrité (Ndlr: voir en annexe " **le paludisme** "), touchant la majeure partie du territoire communal, et plus particulièrement la plaine, alors sous exploitée. L'examen attentif du **Cadastré Napoléonien** révèle des secteurs du territoire de **Vescovato** très cultivés, sur le piémont (**Campore, Palaje, Pulunettu...**) et les collines.

Le réseau routier, peu développé, dégradé, et mal entretenu, contribue aux difficultés dans les échanges, et ce, non sans conséquences négatives sur la conservation et la commercialisation des productions agricoles.

Les exceptionnels excédents de céréales, vendus à l'extérieur de la commune et bien souvent à **Bastia**, devaient sans doute être " frappés " de taxes **d'octroi**, que nous n'avons cependant pas pu relever.

Cette exportation de produits agricoles se faisait par voie routière ou maritime, " **nella foce di Golo** ". Est ce à dire, qu'il existait en ce lieu un embarcadère ? Et donc, une organisation de la manutention des produits exportés, à l'intérieur ou à l'extérieur de la Corse : vers le continent français ou italien (?).

La desserte en produits agricoles de certaines régions de l'île par la voie maritime, pouvait être considérée comme plus rapide, efficace et rationnelle (en coût, en temps et en volume), que par la seule voie terrestre.

La question relative à l'insalubrité (**paludi**) n'est pas renseignée par le maire (!).

Pourtant il s'agit là d'une problématique récurrente, qui chaque jour davantage minait le développement de la commune. **Le mauvais air** (Ndlr: **le paludisme**, voir en annexe) qui sévissait sur une grande partie du territoire communal, à savoir la plaine (**spiaggia**), était la cause de très nombreux décès dans la population active, et contraignait sévèrement, l'essor et le rendement de nombreuses cultures... L'économie de la commune était exsangue.

POPULATION, VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE À VESCOVATO AU XIXÈME SIECLE

Sources :

Albitreccia A .
Atlas Ethnographique de la Corse .
Archives de la Corse (2A et 2B) .
B.S.N.H.C .
Blondy A .
Bigot M .
Bourde P .
Conseil Général de la Corse .
Caporossi O J .
Carrington D .
Chambre des députés.
De Lemps .
De la Rocca J .
Etudes corses .
Franchi À .
Gallica.fr .
Galletti J A.
Girolami-Cortona F A .
Journal du département de la Corse .
Judet .
Journaux divers (1800-1880) .
Pomponi F .
Robiquet F .
Soudier M .

Il s'agit essentiellement d'une *approche* sur la population de Vescovato et ce, à partir des mouvements (ou recensements) de cette dernière au cours de la période allant de 1769 à 1846. Ainsi nous sommes renseignés sur la situation sociale des habitants de la commune, sur le nombre de têtes de bétail, sur les différents quartiers du village, sur l'espérance de vie...

D'autre part, le Plan terrier de la Corse (1795) et la Cadastre Napoléonien (1846-1847), nous permettent de mesurer l'évolution de l'occupation des sols sur le territoire de Vescovato au cours du XIXème siècle.

Par F X Marchioni (octobre 2016) .



Cadaastre Napoléonien - planche du village

VESCOVATO : POPULATION, VIE SOCIALE, ÉCONOMIQUE...

C'est à partir de la très intéressante étude de Mme **Dorothy Carrington** sur *"les inégalités sociales en Corse rurale au dix huitième siècle"*, et en recoupant diverses données disponibles des recensements ou dénombrements de la population de **Vescovato**, depuis 1769, dont le Plan Terrier de la communauté de **Vescovato** (1795), que nous avons essayé d'entrevoir différents aspects de la vie sociale, économique .. à **Vescovato** au début du XIXÈME siècle.

À cette époque, les terres communales de **Vescovato**, sont particulièrement réduites, à peine plus de 10 hectares, pour une population s'élevant à 652 âmes recensées.

12 religieux résident dans le couvent de **Capucini**.

24 familles sont considérées comme *"poveri ou miserabili"* et composées en majorité de veuves et de femmes seules.

La communauté villageoise ne semble pas pouvoir leur offrir des conditions de vie acceptables.

Vescovato était pourtant considérée à l'époque comme une communauté prospère *" très avancée dans la voie de l'agriculture ../. avec des terres parmi les meilleurs de Corse ../. possédées par un petit nombre de privilégiés "* (Vergé-Franceschi).

RECENSEMENT DE LA POPULATION DE VESCOVATO EN 1769 .

Le dénombrement de la population de *Vescovato* en 1769 est déposé aux archives départementales de la Corse du Sud.

Le recensement de la population de *Vescovato* en 1769, donne 570 âmes . Ce chiffre est obtenu, en additionnant les totaux des tableaux A et B, et en comptabilisant 3 prêtres.

A . DENOMBREMENT DES ADULTES DES DEUX SEXES . 1769 .

NOMBRE DE FEUX	1/2 FEUX	HOMMES < 45 ANS	HOMMES > 45 ANS	TOTAL	FEMMES < 35 ANS	FEMMES > 35 ANS	TOTAL
107	36	32	89	121	85	70	155

B . DENOMBREMENT DES GARÇONS ET FILLES EN 1769 .

HOMMES	< 45 ans	30 à 45 ans	18 à 30 ans	12 à 18 ans	> à 12 ans	TOTAL
Garçons	-	10	45	36	64	155
FEMMES	< 30 ans	25 à 30 ans	15 à 25 ans	10 à 15 ans	> à 15 ans	TOTAL
Filles	7	6	39	28	56	136

DENOMBREMENT DES ANIMAUX A VESCOVATO EN 1769

CHEVAUX	MULETS	ANES	BOEUFs	VACHES	MOUTONS	CHEVRES
27	11	6	61	70	2748	82

NDLR : Le questionnaire n'a pas prévu de case pour le dénombrement des " porcs " .

PRODUCTIONS DU PAYS : BLE, ORGE, BLE DE TURQUIE, HARICOTS, FEVES, CHATAIGNES, VIN, OLIVES, LIN
 COMMERCE : HUILE, CHATAIGNES, FEVES, VIN, MOUTONS.

OBSERVATIONS : SI LE PAYS ETAIT SUFFISAMMENT HABITE, IL PRODUIRAIT PLUS QU'IL NE FAIT ACTUELLEMENT ET FOURNIRAIT DES DENREES DE TOUTE ESPECE PRESQUE QUE POUR UN TIERS DE LA CORSE, COMME ELLE EST PEUPLEE AUJOURD'HUI, MAIS FAUTE DE BRAS, LES PROPRIETAIRES NE PEUVENT QUE CULTIVER QU'UNE TRES PETITE PARTIE DE LEURS FONDS ET CELA, TRES IMPARFAITEMENT, IL Y A DANS CETTE COMMUNAUTE, BEAUCOUP DE TERRE APPARTENANT A JEAN CARLO FALISCETTI (?) QUI A .XXX. CES BIENS DOIVENT ETRE CONFISQUES AU PROFIT DU ROY, ET D'ETRE, AFFERMES PARCE QU'IL APPARTIENT .XXX. LE PROPRIETAIRE LES AVAIENT FAIT ENSEMENCES CETTE ANEE, LE PODESTAT A ETE CHARGE PAR .XX. ET CHARGE D'EN FAIRE LA RECOLTE, IL L'A FAIT, MAIS PERSONNE N'EST CHARGE, DE LES EN FAIRE RENDRE COMPTE.

Les rentiers sont peu nombreux, en rapport avec la population.

25 chefs de famille; 11 anoblis, en récompense de leur collaboration avec l'armée française (ndlr : le Comte de *Buttafoco*).

Ces *nobles ou notables*, malgré la faiblesse de leur nombre, constituent une véritable classe dirigeante, dominant la vie des villages de la *Casinca*.

Ils possèdent la quasi totalité des terres fertiles.

Une barrière sociale existe; elle s'est installée. Ils vivent à l'écart du peuple.

Les artisans sont en faible nombre. On compte des meuniers, quatre marchands, dont trois bouchers recensés. Le commerce semble s'opérer en autarcie, dans une communauté repliée sur elle même. Il est essentiellement alimentaire.

L'exploitation collective de la terre n'apparaît plus.

La misère est essentiellement due à l'expansion de la propriété privée, au détriment de l'exploitation des terres communales; ces dernières pour trop réduites, ne peuvent garantir, ni assurer une forme de sécurité, de solidarité à certaines catégories de la population (ouvriers...).

Le système agraire ne semble pas être marqué, ou si peu, par l'évolution, le progrès de l'agriculture. On notera un *ballerino* de 35 ans qui fait carrière au village !

Les travailleurs de la terre sont majoritaires.

Ils se distinguent de par les tâches accomplies, et cette distinction semble indiquer leur fortune ou leur rang, leur prestige social.

Ainsi peut-on distinguer :

" *il coltivatore dei suoi beni* ".

Une étude précise du cadastre de l'époque, permettrait de mieux les quantifier, et ainsi de mesurer la nature et l'importance de leur foncier.

Les giornalieri , louent leurs bras à la journée, sans être véritablement rattachés à un patron.

Les lavoratori, les travagliatori, les zappatori, constituent la majeure partie des travailleurs de la terre.

Le zappatore se rapproche plus, de celui qui travaille les jardins en terrasses.

Le lavoratore est un laboureur de grandes surfaces (araire avec les bœufs), possédant parfois un tel animal..

Le travagliatore est affecté à tout type de tâches.

Les troupeaux sont nombreux, mais comptent peu de têtes!

Les familles possèdent au moins un animal domestique, très souvent un porc, animal que l'on peut voir partagé entre plusieurs familles.

Le berger élève moutons et chèvres et possède, porc(s), vache(s) ou boeuf(s).

C'est une activité très répandue. Parfois les bergers sont les *Custodi* de troupeaux appartenant aux notables (" *benestanti* ").

DÉNOMBREMENT DE LA POPULATION DE VESCOVATO EN 1769

Les résultats sont consignés en page ci- contre.

DÉNOMBREMENT DE LA POPULATION DE VESCOVATO EN 1786

Au 01 janvier 1786, la commune de *Vescovato* comptait 664 personnes recensées.

Ce dénombrement fait apparaître trois classes sociales: les notables, les artisans et les agriculteurs.

Les travagliatori et les *propriétaires* sont en nombre relativement nombreux. Viennent ensuite les *lavoratori*, puis les *bergers*. On ne parle pas de *coltivatori*, mais on distingue des *particolari*. Cette notion mériterait d'être approfondie.

Les domestiques n'apparaissent que marginalement. Doit-on en déduire une certaine réticence, voire une certaine honte, à se faire recenser ?

Les poveri, sont nombreux; parmi eux, on compte 6 femmes. *Un miserabile* est recensé !

Les vagabondi (marginaux) sont inexistants.

Parmi *i nobili*, on citera **Andrea Colonna Ceccaldi** (42 ans), **Raffaella Casabianca**...

Les bourgeois villageois tirent le plus souvent leurs revenus, de l'importance de leur foncier, bâti ou non.

Vescovato emploie des *guardiani* pour protéger les terres ensemencées contre l'intrusion d'animaux domestiques.

Répartition d'animaux domestiques par propriétaires à Vescovato en 1786

Identité	Age	Profession	Cheval	Mulet	Âne	Boeuf	Vache	Veau	Mouton	Chèvre	Porc
<i>Crianducci Angelo</i>	65	Travagliatore				2	1				
<i>Lucchini Carlo</i>	46	Lavoratore			1	2	2				
<i>Riston antone</i>	72	<i>Vive di suoi beni</i>				2	2	1	1	1	
<i>Mattei Pietro</i>	56	Travagliatore	1		1	1	3	1	3	1	
<i>Casabianca Raffaello</i>		Nobile	1		1	4	1		4		
<i>Butaffoco Orazio</i>	33	Nobile	1	1	1	2	2	2			1
<i>Marchi Stefano</i>	72	Particolare	1		2	2	1		6	1	1
	40	Povera								1	
	42	Povero									1
		Boucher								1	1
		Travagliatore								1	1
		Pastore	1						1		1
		Pastore	2								1

Dénombrement des animaux domestiques en 1786 à Vescovato

Chevaux	18
Mulets	11
Ânes	36
Boeufs	66
Vaches	51
Giovenchi	16
Moutons	30
Chèvres	99
Porcs	112

Nous avons dressé ci-dessous, un dénombrement, non exhaustif, de catégories sociales rencontrées dans la communauté villageoise.

Categorie	Nombre	Categorie	Nombre
<i>Poveri</i>	12	<i>Rentier</i>	1
<i>Cordonniers</i>	2	<i>Bergers</i>	3
<i>Miserabile</i>	1	<i>Particolari</i>	3
<i>Maçons</i>	2	<i>Vociere</i>	1
<i>Meuniers</i>	2	<i>Tenente</i>	1
<i>Bouchers</i>	3	<i>Chirurgho</i>	1
LISTE NON EXHAUSTIVE		<i>Religieux</i>	12 moines Capucins

Un certain Pascuale Paoli est Chirurgho.

Luigi Buttafoco " *vive di sua industria* ".

Don Giuseppe Casabianca est curé. Bernardino Luccioni est vice-curé.

Luzio Casabianca (24 ans) est lieutenant de marine.

Matteo Buttafoco est " *nobile e conte* ".

Sont aussi nobles : Andrea Colonna Ceccaldi, Raffaele Casabianca, Don Giuseppe Casabianca, Giovan Quirico Casabianca, Giuseppe Maria Buttafoco (44 ans), Gian Sebastiano Buttafoco (60 ans).

On dénombre aussi, deux cordonniers (*scarparo*), trois bouchers (*macellaro*), deux meuniers (*molinaro*), deux maçons, des muletiers (*mulatero*), deux rentiers (*vivendo dei suoi beni*). Les religieux vivaient au couvent *dei capucini* .

On note aucun propriétaire de troupeaux, mais des particuliers au nombre de 87, possédant de 1 à 2 chèvres, et 9 autres possédant de 1 à 6 moutons.

Les bergers étaient des bouviers, des chevriers et des porchers, payés pour conduire le troupeau.

LE PLAN TERRIER DE VESCOVATO (1795)

Il s'agit d'un document fondamental pour notre étude de la communauté de *Vescovato*. Le Terrier, première élaboration d'un cadastre, contient une somme considérable d'informations sur la commune à la fin du XVIII ème siècle. Il constitue ainsi un point de départ intéressant à nos recherches, une référence indispensable, nous permettant de mieux appréhender l'organisation et l'évolution de la société villageoise au cours du siècle suivant.

Nous avons consulté le micro film du Plan Terrier de *Vescovato*, conservé aux Archives Départementales de Corse du Sud (Plan N° 10). La technique du micro-filmage étant incompatible avec la reproduction de copies de ce plan (?), nous reproduisons ci-après des clichés numériques de médiocre qualité, des secteurs du village et de celui d'une partie de la plaine de *Vescovato* (située entre la ligne au Nord-Ouest allant de *Furcone* (*Forcione*), *Vaccaja* (*Baccajola*), *Aja Strozza* (*Aghjia Rossa*), à *Arena*, et au Nord, au lieu-dit *Cololle* (*Codole*) en bordure du *Golu*.

Aussi, pour mieux appréhender l'organisation du territoire communal, nous avons jugé utile d'accompagner ces photos d'un certain nombre d'observations.

Lorsque la Corse devint française en 1768, il n'existait pas de représentation cadastrale de la propriété foncière dans l'île. Si la France continentale connaissait depuis le XVIII^{ème} siècle l'établissement de nombreux Plans Terriers, en Corse, par l'élaboration d'un Terrier (Ndlr : suivant un Édít Royal de 1770), on souhaitait atteindre deux objectifs : mettre de l'ordre dans les propriétés (Ndlr : malgré un état civil très contrasté), et réaliser une description détaillée de l'île. Les différents gouvernements militaires qui se succéderont en Corse (Ndlr : **de Vaux (1769-1770)**, **Marbeuf (1770-1786)**, **Barrin (1786-1790)**... n'auront de cesse, malgré des difficultés de tous ordres, à mener à bien ce projet.

Ainsi, préalablement aux travaux des levés topographiques, on procéda au recensement des déclarations des propriétaires fonciers (Ndlr : privés, communes, clergé séculier et régulier...).

L'élaboration du Plan Terrier de la communauté de *Vescovato* fera l'objet, entre les années 1773 et 1774 de levés de plans (Ndlr : appelés *Travaux de campagne*), de la part des géomètres : le commandant **Frère**, **Lefèvre**, **Descours**, **Potel**. Les dessins seront effectués par le Commandant **Pigeon**, et les ouvrages de calculs et des écritures relatifs à la description par le Commandant **Ferat** (la circonscription), **Paoli** (le dépouillement), **Ferat**, **Henry**, **Jacotin le jeune** (la rédaction), **Jacotin le jeune**, et **Damico** (?).

Le 09 octobre 1795, AN IV de la République Française, **Simonel**, Chef dessinateur et vérificateur des bureaux du Terrier-général du Département de la Corse, attesta avoir vérifié le Terrier de la communauté de *Vescovato*.

Ce document fut ensuite vu et arrêté le 14 octobre 1795 par **Testevuide**, Directeur du Terrier-général de la Corse.

Testevuide, fut le contrôleur général des services du Terrier. Membre d'une loge maçonnique à Bastia (Ndlr : "*La parfaite union*"), il maîtrisait parfaitement son métier et sa mission, faits de compétence et de droiture. Il devint Directeur des géomètres de l'armée d'Orient, durant la campagne d'Égypte. Il fut assassiné le 21 octobre 1798, lors de la révolte du Caire.

Simonel, collaborateur du cadastre de la Corse, prit une part importante dans les levés des plans. Il fit lui aussi, la campagne d'Égypte (Ndlr : levés topographiques du Nil) et dressa, pour partie, les plans de l'île d'Elbe. Ingénieur de première classe au bureau topographique d'Italie, il fut mis à la retraite en janvier 1809.

Ferat Jean Baptiste, fut le géomètre qui releva le plus grand nombre d'arpents en Corse. Il sera nommé Chef géomètre en octobre 1773, puis chargé de la formation des élèves géomètres.

Paoli, arriva en 1779 au service du Terrier en tant que *surnuméraire*, pour suppléer des géomètres, fatigués par les campagnes de relevés.

Jacotin Pierre, benjamin des géomètres (Ndlr : né le 11 avril 1765, il décédera en 1827), était le neveu de **Testevuide** (Ndlr : la mère de **Jacotin**, née **Testevuide Jeanne**, est la soeur du géomètre en Chef).

Deux **Henry**, géomètres, travaillèrent sur le Terrier de la Corse : **Henry de Metz** et **Henry de Langres**. Il n'a pas été possible de déterminer lequel des deux fut affecté aux levés de plans sur la commune de *Vescovato*.

Il a été difficile de connaître la généalogie des géomètres, **Lefébure**, **Potel**, et **Descours**. Concernant ce dernier, on sait qu'il mourut le 12 décembre 1777, des suites d'une longue maladie.

L'histoire nous dit aussi que **Ferat** et **Lefébure**, au cours d'une campagne de levés topographiques, furent attaqués par des bandits, puis rançonnés et spoliés de leurs travaux !

Pigeon Pierre-Simon, entra tardivement au service du Terrier de la Corse (01 septembre 1783), et fut un proche collaborateur de **Testevuide**. En 1786, il devint entre autre, géomètre en Chef des Ponts et Chaussées en Corse. Il mourut en 1812.

Procédons maintenant à la restitution du contenu du plan Terrier de la communauté de *Vescovato*.

SURFACES DE LA COMMUNE DE VESCOVATO (1795)

Quantité de	Nature	Surfaces*	Total
ARPENTS PRÉTENDUS PAR	LA NATION	218,43	4154,94
	LA COMMUNE	24,39	
	LES CITOYENS	3912,12	
ARPENTS SUIVANT ÉTAT DE CULTURE	Cultivé	3031,33	4154,94
	Inculte et cultivable	797,76	
	Inculte, bon en pâture	51,35	
	Incultivable, rochers..	254,30	
DÉTAIL DU TERRAIN CULTIVÉ EN	Oliviers	136,31	3051,53
	Vignes	87,57	
	Bols et châtaigniers	429,70	
	Plantes annuelles	2397,95	
DÉTAIL DU TERRAIN INCULTE ET CULTIVABLE EN	Oliviers	58,54	797,76
	Vignes	105,19	
	Bols et châtaigniers	21,93	
	Plantes annuelles	612,10	
DE PIEDS	Oliviers Muriers	2890 "	

* La surface est exprimée en *arpents et en vergées*.

* En France, sous l'ancien Régime, un arpent valait 10 *perches d'arpent*, soit 220 pieds de Roi, ce qui équivaut à 71,46 mètres. La vergée d'arpent, est égale à 12.100 pieds de Roi carrés, soit environ 1276 mètres carrés.

La superficie du territoire de la commune correspondait à 1753 hectares.

Le domaine National représente 5,25 % de la superficie totale. Les terres communales, 0,58 % !

La propriété privée occupe 94,15 % du territoire communal.

LES CULTURES À VESCOVATO EN 1795

CULTURES	ARPENTS	% DU TERRITOIRE
CEREALES	2397,95	78,95
CHATAIGNIERS	415,39	13,67
OLIVIERS	136,31	4,48
VIGNES	87,57	2,88

Où se situent ces cultures ?

Les céréales sont essentiellement concentrées dans la plaine (Ndlr : d'Ouest en Est, depuis la route Royale (aujourd'hui la RT n° 10), jusqu'à l'embouchure du **Golo**. Les terres labourables sont plus particulièrement plantées en blé et en orge (100,14 hectares de céréales en 1794).

Les châtaigneraies se situent sur les secteurs de *Palasche, Bainacciu, Pulunettu* (Ndlr : sur des pentes, dites "umbriccie", ombragées), autour du village, et de *San filippu, Guardiola, Muraccia* (Ndlr : ancien chemin de *Loreto*) (180,47 hectares de châtaigniers en 1794).

Les oliveraies, se rencontrent principalement en piémont, au *Bainacciu, Cortecato, à Figarella*, à proximité du village. Cependant, 425 pieds d'oliviers sont cultivés à *San Giustu*, et 118 à *Sinisera*, en plaine (57,25 hectares d'oliviers en 1794)..

Les vignes occupent la majeure partie du secteur de *Campore* et de *l'Orsaticcia* et s'étendent vers *San Michele, Suertolu* et *Bacajola*. On trouve peu de vignes en plaine, n'excédant pas, pour chacune d'entre elles, les 5 hectares de surface. La production du vin, est quasi exclusivement réservée à usage familial (36,78 hectares de vignes en 1794). Donc, peu ou pas d'exportation.

RÉSUMÉ DES OBSERVATIONS DES GEOMETRES (1773-1774)

SUR LES ÉLÉMENTS

DE L'AIR : *L'air est bon dans les parties hautes, particulièrement dans celles exposées au Nord. Mais dans les parties basses, et dans celles exposées au midi, et sur les bords du Golo, il est mauvais, pendant l'été. le village même est situé dans un fond, où l'air circule difficilement.*

DES EAUX : *Suivant le relevé des fontaines, il y en a quatre qui donnent environ xxx deux lignes cubes d'eau. Presque tous les ruisseaux sont à sec pendant l'été. Il n'y a qu'un qui fait travailler une forge, une partie de l'année, dont le minerai se tire de l'île d'Elbe.*

DES TERRES : *Le fond de terre en général est de bonne qualité. Les parties basses sont composées d'un limon gras très propre à la culture. Les coteaux quoique mélangés de quelques rochers, sont aussi d'une assez bonne qualité. Les parties les plus hautes sont passables pour les productions qui aiment un air tempéré.*

SUR LE RÈGNE

ANIMAL : *En mettant en culture tous les terrains qui en sont susceptibles, on doit espérer une population plus considérable; elle pourrait être portée à un tiers en sus. Les animaux domestiques sont dans un état médiocre abâtardis; les espèces les plus communes sont les chevaux, boeufs, moutons, chèvres, et porcs.*

VÉGÉTAL : *Toutes les espèces d'arbres croissent bien sur le territoire de la communauté. Les plus communs sont le châtaignier, l'olivier. La vigne est l'arbrisseau qui prospère principalement. Les arbrisseaux sauvages sont l'arbousier, le myrte. On y sème aussi avec avantage du froment, de l'orge, du blé de Turquie, et du millet.*

MINÉRAL : *On trouve dans l'étendue de la communauté plusieurs carrières de pierres propres à la chaux, d'autres bonnes à bâtir, et propres à la briqueterie. Les terres sont noirâtres, et excellentes pour la végétation.*

LE MAQUIS ET LA LANDE prédominent surtout en bordure de la rivière le *Golo*, avec peu de forêts humides (*Brancale, l'Olivello, Pastricciole, Padulone.. Collole*). Cette présence végétale dense, et donc la non mise en valeur des terres, s'explique par les récurrentes crues de ladite rivière, ainsi que par la présence de nombreux marais (Ndlr : insalubrité du secteur). On notera quelques "poches" de maquis dans le reste de la plaine. Ce dernier se rencontre bien évidemment, en piémont et en moyenne montagne.

LE PLAN TERRIER DE LA COMMUNAUTÉ DE VESCOVATO ÉTABLI PAR LES GEOMETRES ENTRE 1773 ET 1774, ET ARRÊTÉ EN 1795



CI-DESSUS : PLAN TERRIER : SECTEUR DU VILLAGE ET DU PIEMONT. CI-DESSOUS : SECTEUR DU VILLAGE.



LES PRÉS, consacrés aux pâturages sont essentiellement concentrés vers le *Terraghjiolu* et le *Pianu di Sébastianu*. Là aussi, les crues répétées du *Golo*, incitent à ne pas cultiver la majeure parties des terres. Cependant on ne peut exclure que des terres labourables (Ndlr : répertoriées "T", sur le Terrier, et constituant la majeure partie des surfaces de la plaine), ne fussent pas utilisées pour le pacage des animaux. La jachère aide aussi à l'utilisation des terrains pour le pâturage des animaux (11,57 hectares de pâturages en 1794).

LES MARAIS, ou des " bras morts " du *Golo*, se rencontrent en limite ou à proximité de cette rivière (*Ciavattone* , *Brancale*, *Porrugia*, *A Mora* ..), ainsi que dans la plaine (*San Giustu*).

LES FONTAINES que nous avons recensé en cette fin de siècle (Ndlr : écrits et cartographie 1774 à 1795) sur le territoire de la communauté, sont au nombre de quatre.

- *La fontaine de Campana*, en montagne, dans le secteur dit *Rosignolo*, non loin de la source du *Murmuriu*. Cette fontaine, d'un débit estimé à 6 lignes cubes en hiver, et à 4 lignes cubes l'été, servait de limite entre les communautés de *Vescovato* et de *Loreto*.

- *La fontaine A Pilla*, sur la place publique du village, avec un débit d'environ 6 lignes cubes en hiver, et 4 en été.

- *La fontaine A Giovanna*, dont le terrier précise qu'elle "est à l'usage des habitants de *Vescovato*. Elle donne en hiver environ 8 lignes cubes d'eau, et environ 3 en été". On sait que le Comte de *Marbeuf*, Gouverneur de la Corse (entre 1770 et 1786), séjourna à de nombreuses reprises à *Vescovato* et que son épouse, Jeanne, fit améliorer le captage de cette fontaine, aujourd'hui appelée *A Ghjiuvanetta*.

- *La fontaine de Pulunetto*, sur les contre-forts de la colline, à l'ouest du chemin de *l'Angiolasca*, produit 6 lignes cubes d'eau en hiver, et moitié moins en été.

LES VOIES DE COMMUNICATION font l'objet d'une annexe au présent document. En cette fin du XVIIIème siècle, depuis le lieudit *U Ponte*, on accédait au village par deux chemins, l'un *E Candelle*, et l'autre *Strada Vecchia*. D'après le Plan, nous n'avons pu déterminer, si ces deux chemins empruntaient le même pont ?

La Strada Vecchia, en passant devant *la fontaine Giovanna*, se poursuit jusqu'au *Couvent dei Capucini*. À 300 mètres environ avant d'atteindre ce dernier, on rencontre un chemin, menant, à travers une oliveraie, à la route principale de *Vescovato* à *Torra*. Le passage du ruisseau semble se faire à guet. Il s'agissait d'un raccourci, en évitant le village, pour rejoindre les autres communautés de la *Casinca*.

À l'entrée de l'esplanade du couvent, sur la droite (Ndlr : au niveau du bassin d'eau), se situait un embranchement des chemins menant, pour l'un, à *Venzolasca* (Ndlr : à travers la propriété *Giansily*), et pour l'autre, à *Loreto* (Ndlr : par la propriété *Paoli*).

Tout au long de ces deux chemins on ne rencontre pas d'habitations, excepté un séchoir (années 1960).

Le départ du chemin menant de *Vescovato* à *l'Olmo* se situait au niveau de la maison *Colonna-Ceccaldi* (Ndlr : maison *Sanguinetti / Charles*).

La route de *Vescovato* à la *Torra* rencontre trois intersections. La première, à *l'Orsataccia* (Ndlr : au niveau " e *prime tombe* "), avec un chemin desservant les vignes de *Campore* et des *Palaje*, pour arriver à la route Royale (Ndlr : sur l'actuelle RT N° 10, à *Arena*).

La seconde, au niveau de *San Biaggiu*, avec un chemin menant à *l'Angiolasca*.

La troisième enfin, au niveau de *Suertolu* (Ndlr : non encore appelé ainsi en 1774), avec une route rejoignant par la droite, celle Royale, entre *Bastia* et *Cervione*.

LE PLAN TERRIER DE LA COMMUNAUTÉ DE VESCOVATO



CI-DESSUS : PLAN TERRIER : SECTEUR DE L'EMBOUCHURE DU GOLO. CI-DESSOUS : SECTEUR DE L'ARENA.



En plaine, on retrouve assez bien le tracé de voies de communication actuelles : *San Giustu, Sinisera, Biada longa, Vallicelle.. D'autres, ont aujourd'hui disparues ou sont quasiment désaffectées : Puntichio, Mucale, Pernicaccia ..*

LES CARRIERES, si elles ne sont pas répertoriées sur le Terrier, sur le terrain nous avons relevé celle du *Muricellu-Ferrale* et celle de *l'Oscatello* (Ndlr : ancien moulin **Torre**).

LES COURS D'EAU sont nommés *U Bultrone* (Ndlr : en référence aux coteaux du même nom), et *U Murmurio*, pour ceux qui seront *U Cintrone* (aux abords du village), et *U Macinaghju*.

SUR L'ÉTAT DE LA SOCIÉTÉ (1773-1774)			
POPULATION	AGRICULTURE	INDUSTRIE	COMMERCE
<i>La population était en 1773 de 800 habitants, dont 397 du genre masculin, et 403 du genre féminin. Elle a été plus considérable avant que les guerres ne dévastassent le pays; mais l'encouragement et de bons exemples pour procurer un meilleur état de culture, lui donneraient bientôt l'accroissement dont elle est susceptible.</i>	<i>En comparant les terrains cultivés qui sont de 3051 arpents, avec les cultivables qui sont de 296 arpents, on voit qu'il reste peu pour mettre en agriculture à son degré de perfection, en se supposant toutefois que l'on introduira de bonnes méthodes pour en tirer le meilleur.</i>	<i>Peu d'arts mécaniques ni d'industrie dans cette communauté. Il y a quatre moulins qui sont toute l'année, et une forge qui ne travaille que trois mois de l'année. Les ouvriers qui y sont, sont d'ordinaire des étrangers, tels que les Lucquois, ou Parmesans.</i>	<i>Les habitants cultivent beaucoup de terrains, par conséquent, ils ont des surplus pour faire grains principalement, et un certain commerce en d'autres productions.</i>

L'HABITAT est essentiellement concentré sur le village; à l'extérieur de ce dernier, on ne constate aucune extension de l'habitat, et tout particulièrement sur le piémont, le long des voies de communication. Seules deux bâtiments sont matérialisés (Ndlr : rectangle ou carré de couleur rouge ou ocre) sur le plan Terrier, aux lieux-dits *Carlacciu* (Ndlr : maison **Nicodemi**), et à *San Biaggiu* (Ndlr : est-ce la chapelle du même nom ?). Cette forme d'urbanisation trouvait sans doute sa source dans les conditions de vie autarcique de l'époque, l'insalubrité qui régnait en plaine, le non développement de voies de communication, alors bien sommaires.

Les secteurs de *Suertolu, Aghja Rossa (Aja Strozza), Arena*, sont déserts de toute vie sédentaire. À *Torra*, la Tour est absente ! Rappelons que **Mateo Buttafoco** avait proposé en 1765 à **Jean-Jacques Rousseau** de l'accueillir à *Torra*, dans la *Torra di Buttafocaccia* (Ndlr : rédaction d'une constitution pour la Corse).

Le secteur de *Campore* et des *Palaje*, laissent apparaître plusieurs bâtiments, dont l'usage sans doute, est à rapprocher avec l'activité vinicole alors très présente en ces lieux.

En plaine, l'habitat est extrêmement clairsemé. En raison de la médiocre qualité de la reproduction des documents consultés, il est délicat de déterminer avec exactitude l'implantation de bâtiments. En cette fin de siècle (1795), ces derniers étaient essentiellement à usage agricole. Toute habitation à usage pérenne était à exclure, en raison notamment de l'insalubrité qui sévissait alors dans cette partie de la commune (Ndlr : voir par ailleurs : Paludisme). Les domaines agricoles, avec leurs corps de ferme, de *Padulone*, de *San Giustu*, *Pozzu di Vigna*, *Vallicella*, sont encore absents (Ndlr : apparaîtront en 1847, sur le cadastre Napoléonien). On notera un bâtiment à *Sinisera*, un autre à *Carditelle*, et différents points essaimés en plaine ... pouvant correspondre à des installations agricoles (Ndlr : *casette*, *baragues*, *bâti en forme d'enclos pour le parcage des animaux*, *l'entrepôt pour l'outillage ou les fourrages*, *la cave pour la vinification...?*).

LES TRAVAILLEURS SAISONNIERS provenaient essentiellement d'Italie, et plus particulièrement des régions de *Toscane* (Lucquois), *d'Emilie-Romagne* (Parmesans). Ils étaient employés essentiellement pour les travaux de la plaine, pour des travaux généralement dits de "force." Par ailleurs, nous développons quelque peu cette question.

LE CLERGÉ, les biens de ce dernier, sont représentés sur le Terrier par des bâtiments de couleur rouge vif, nous permettant de bien les distinguer des autres bâtiments. Ainsi on peut facilement distinguer l'église paroissiale dédiée à *San Martinu*, le couvent *dei Capucini*. Au lieudit *U Ponte* se dressait en 1774, une chapelle consacrée à *San Pancrazju* (Ndlr : probablement située non loin de l'actuelle maison *Ottaviani*). À quelques lieues de là, à *l'Orsataccia*, sur un promontoire de plus d'une centaine de mètres, apparaît la chapelle de *San Michele*. Cet édifice religieux datant sans doute des environs du XI^{ème} siècle, et, à l'origine de la communauté de *Vescovato*, est porté au Terrier comme " ermitage " (Ndlr : voir par ailleurs le recensement en 1846, d'un ermite et de son fils ! Était-ce en ce lieu ?

L'église de *Santa Croce* est localisable sur le village. En est-il de même pour la chapelle de *San Sebastiano* ? Difficile de vérifier distinctement sa matérialisation sur le haut de la *Piazza Nova*.

Une autre chapelle, dite de *San Filippo*, est matérialisée au lieu de *San Filippu*, à mi-distance entre *Vescovato* et *Venzolasca*.

Le cimetière que nous connaissons actuellement, n'existait pas en 1774. Par délibérations des 16 mars 1804 et 04 avril 1812, le conseil municipal de *Vescovato* décida de la réalisation d'un cimetière communal (Ndlr : antérieurement les inhumations des défunts étaient pratiquées dans ou autour du couvent *dei Capucini*). Ce cimetière, dont le portail porte la date de 1862 (Ndlr : est-ce pour la date de l'éventuelle construction du mur d'enceinte ?), figure au cadastre Napoléonien (1847).

Le secteur *d'I Santi* (Ndlr : site du relais T.V), à l'origine de la communauté de *Vescovato*, n'apparaît pas au Terrier.

LES MOULINS ET LA FORGE, en cette fin du XVIII^{ème} siècle, constituent les seules industries de la communauté de *Vescovato*. Le terrier nous précise que les moulins sont au nombre de quatre, et que celui du secteur de *Capucini* (Ndlr : habitation *Courcelle*), peut moulin toute l'année. Le plan positionne en bordure du ruisseau, deux bâtiments; se sont sans doute les deux moulins. Par contre, sur le plan n'apparaissent pas les moulins implantés à *l'Auzena*, à la *Caserna* et à *l'Oscatella* !

Concernant une forge, son travail irrégulier, trois mois par an, était assuré principalement par des ouvriers d'origine italienne (Lucquois et Parmesans); il semblerait que cette forge fonctionnait toujours au début du XIX^{ème} siècle. Le minerai était importé en grande partie de l'île d'Elbe. Arrivait-il à la *Foce di Golo* ou bien à *San Pellegrino* (Ndlr : pour les forges de *Castellare* et

Penta di Casinca) ? Il serait aussi intéressant de connaître le lieu d'implantation à *Vescovato* de cette forge !

LE PORT FLUVIAL sur le *Golo*, ou sur son " bras mort " de *Ciavattone*, n'apparaît pas sur le plan Terrier. Le commerce se faisait-il déjà par cette infrastructure ? Rappelons que le conseil municipal de *Vescovato*, par *délibération* du 02 août 1804, avait décidé d'instaurer sur le territoire communal, un octroi, et sans doute à la *Foce di Golo*. Dans le même domaine, concernant le secteur *d'I Ponti*, sur la commune de *Lucciana*, le Terrier ne porte pas d'infrastructures portuaires en ce lieu (Ndlr : voir par ailleurs).

Nous rappellerons que sous la domination de Gênes (XVIème siècle), *la coltivatione* (Ndlr : mise en valeur de la Corse) permit, entre autre, l'encouragement de l'arboriculture en Corse, à savoir l'obligation de plantations d'arbres nourriciers pour la population : châtaigniers, oliviers, figuiers, vigne..., et le développement de la céréaliculture dans les plaines, non encore habitées. Nous voulons parler là, de la requête des douze nobles de Corse, pour que tout propriétaire de l'île plantât entre 5 à 10 arbres fruitiers, et 4 plans de vigne (1572), ainsi que l'obligation qui leur était faite de greffer des oliviers (1607).

Cette politique perdurera dans le temps. Ainsi en 1774, les céréales occupaient 78,95 % du territoire de la commune de *Vescovato*. Cette politique favorisera les notables locaux, qui augmentèrent leur foncier.

Comme nous l'avons décrit par ailleurs, par le comblement des marais ou des étangs (Ndlr : combattre l'insalubrité), on mit en oeuvre l'assainissement de la plaine, et on procéda, avec le concours de main d'oeuvre étrangère (Ndlr : les lucquois), au défrichement de surfaces destinées à la culture.

Le fort taux d'occupation de terres par les céréales, laisse à penser que le surplus de production était destiné à l'exportation (Ndlr : utilisation d'un embarcadère à *Foce di Golo* ?).

Nous l'avons vu, les cultures pérennes occupent des superficies conséquentes du territoire communal.

La production de la châtaigneraie (13,67 % de la surface du territoire de *Vescovato*), tendrait à une juste auto-suffisance alimentaire de la population villageoise, excluant sans doute toute exportation de farine de châtaigne ! Il semble évident que la farine de froment constituait un complément alimentaire indispensable pour les habitants de la commune, d'autant qu'au cours du XIXème siècle, l'évolution démographique positive constatée, ne s'est pas accompagnée d'une augmentation de la superficie de la châtaigneraie (Ndlr : référence au cadastre Napoléonien . 1847 .).

Sous réserve d'une analyse plus approfondie, si on observe attentivement l'occupation des sols à *Vescovato*, sur une période de 73 années, allant de l'établissement du Plan Terrier (1774), à celui du Cadastre Napoléonien (1847), et si on regarde les registres des matrices cadastrales de ladite période (Archives Départementales 2A et 2B), on relèvera les points suivants :

- les petites propriétés ont en moyenne des superficies ne dépassant pas les 5 hectares, et se situent en coteaux (piémont et premiers contreforts des collines et des montagnes : *Campore, Bainacciu, Muricellu, Butrone...*).

- Les terres situées en plaine appartiennent dans leur très grande majorité à des propriétaires terriens (Ndlr : en opposition aux cultivateurs / propriétaires), représentant environ 2 % de la population générale, avec des superficies d'exploitations agricoles, variant entre 30 et 300 hectares ! Ces propriétaires sont des notables locaux, ruraux, jouant bien souvent un rôle majeur dans la vie de la communauté villageoise (Ce sont le Maire, les plus imposés, les nobles, les militaires de carrière ..). On citera ainsi les noms de **Buttafoco, Casabianca, Filippi, Franceschetti, Ciattoni ...**

On le rappellera à nouveau, contrairement au Plan Terrier (les relevés de 1774), le cadastre Napoléonien de *Vescovato* (1847), positionne les domaines de *Padulone* (*Franceschetti*), de *Vallicelle-Sinisera* et *San Giustu* (*Filippi*), de *Vignale* (*Casabianca*), de *Brancale* (*Buttafoco*)...

Est-ce à dire que ces corps de ferme n'existaient pas en cette fin du XIIIème siècle (Ndlr : 1795 date d'arrêté du plan Terrier, par **Testevuide** ?).

- Autour du village prédominant des " terrasses agricoles " (*Piane*), propices à une diversité de cultures, sous forme de potagers (tomates, haricots..), et d'arbres fruitiers divers (pommiers, poiriers, cerisiers, figuiers ..). L'irrigation des *Piane* se fait par gravitation, par des rigoles depuis des cours ou des points d'eau. Pour la mise en valeur de ces terres, on emploie communément la *Zappa* (Ndlr : la pioche). Propriétés de familles du village, ces terrasses, contribuant à leur alimentation, étaient fertilisées grâce aux déjections animales de leurs maigres cheptels.

Nous avons relevé d'autre part, la pratique courante au XIXème siècle, de la location auprès de leurs propriétaires, de surfaces de châtaigneraies, oliveraies ou de vignes ...

Ainsi, la vigne permettait la production d'une quantité d'un vin pour la consommation personnelle de la famille. L'olivier dégageait entre autre, de l'huile d'éclairage. La châtaigne constituait aussi un dérivé alimentaire pour les animaux domestiques (Ndlr : notamment pour les porcs ; le châtaignier est aussi appelé " *arbre à saucisses* ").

Si nous nous projetons un peu plus loin dans le temps, avec la révolution industrielle et l'avènement des navires à vapeur, la Corse se rapproche de la métropole. La réduction de son isolement, n'est pas sans effets négatifs sur son économie, et plus particulièrement sur son agriculture, où on assiste à l'effondrement de la céréaliculture corse, et ce, en raison de l'importation massives de denrées (alimentaires, huiles, savons, céréales, matériaux de construction ...), concurrençant notamment trop fortement les productions agricoles de l'île, des plaines de la *Casinca*, dont les faibles rentabilités entraîneront, entre autre (Ndlr : l'insalubrité de la plaine était une cause supplémentaire de l'exode), dans la deuxième moitié du XIXème siècle, une émigration massive de population, de travailleurs corses. La production céréalière corse, terriblement impactée, s'effondrera, au point d'une quasi disparition à l'époque.

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION DE LA CASINCA EN L'AN VIII .

Cette statistique globale (*Casinca*) permet de relever les données démographiques de *Vescovato*. Ces dernières sont absentes du fonds 6.M des archives Départementales de la Haute Corse, et au delà du dénombrement de la population, auraient pu nous fournir des renseignements intéressants sur le recensement du bétail dans la commune, au cours de la période 1798-1800.

Avec 727 habitants, *Vescovato* est de peu la commune la plus peuplée de la *Casinca*, avec notamment une jeunesse plus nombreuse (407 individus) que dans les autres communes du canton. On vérifiera à nouveau ces deux éléments en l'AN XII, avec 570 jeunes (de moins de 15 ans), et 330 adultes (âgés de plus de 15 ans). Notons les effets de la conscription (levée de classes), sur les jeunes de *Loreto*, étant 30 mobilisés en 1800, et 12 à *Porri* (proportionnellement à leurs populations respectives, et à celle de *Venzolasca, Vescovato* ou *Penta*). Chez les adultes, le sexe féminin prédomine alors en *Casinca* (+187), comme à *Vescovato* (+ 60).

À *Vescovato*, la progression des adultes de sexe masculin, entre les dénombrements de la population de *Vescovato* de 1800 et de 1804, est de 41 individus, alors que pour le sexe féminin, on note un fléchissement de 57 personnes (Ndlr : considérant les *adultes* comme étant âgés de plus de 15 ans !).

DÉNOMBREMENT DE LA POPULATION DE LA CASINCA EN L'AN XII

commune	Homme M/ V	Femme M/V	Garçons	Filles	Militaires	Total
CASTELLARE	54	70	50	39	-	213
LORETO	157	171	110	130	30	598
OCOGNANO	50	51	47	27	1	176
PENTA	140	182	207	189	8	726
PORRI	36	46	60	72	12	226
SORBO	64	69	62	68	1	264
VESCOVATO	129	187	199	208	4	727
VENZOLASC A	137	178	158	134	8	615
TOTAL						3545

° M / V : MARIÉ (E) OU VEUF (VE) .



LA POPULATION DE VESCOVATO EN L'AN IX.

DENOMBREMENT DE LA POPULATION DE VESCOVATO EN L'AN IX (1800-1801)

hommes mariés ou veufs	Femmes mariées ou veuves	Garçons de tous âges	Filles de tous âges	Defenseurs de la patrie, vivants	Total
129	187	199	208	4	727

RECENSEMENT DE LA POPULATION DE VESCOVATO EN L'AN X.

Il s'agit de la réponse du maire, Mr **Morelli**, au questionnaire adressé par le Préfet du *Golo* en 1801(**voir le questionnaire en annexe**)

Les données chiffrées, reproduites ci-dessous, non issues d'un recensement officiel, n'ont par conséquent, qu'une valeur toute relative et donc indicative.

La population de *Vescovato* est estimée à 674 âmes, se répartissant de la sorte :

<i>Population de Vescovato en l'an X</i>	
<i>Nombre d'Hommes</i>	309
<i>Nombre de Femmes</i>	365
Total :	674

Ragazzi : 204 *individus* (?)

On dénombre : 100 propriétaires *di beni fondi*.

186 chefs de famille.

Deux personnes vivent seulement du produit de leurs revenus (*loro danaro e negocio di pizzicagnoli e altre piccole bagatelle...*).

Deux personnes sont employées par l'Etat.

Aucune personne exerce une activité industrielle ou *un travaglio meccanico*.

Aucune personne étrangère à la commune.

Deux personnes sont considérées comme *vagabondi o mendicanti*.

On compte un boiteux (*zoppo*), et de temps en temps on note l'arrivée d'un sourd, muet et aveugle !

On compte dans la communauté, un médecin (*un medico*) et un instituteur.

DONNÉES SUR LA POPULATION DE VESCOVATO EN L'AN XII (1803-1804).

Mouvement de la population de Vescovato en l'An XII

Mouvements	Hommes	Femmes	Total
Naissances	10	14	24
Décès	16	17	33
Mariages			7
Espérance de vie	43 années	28,5 années	

Récensement à Vescovato en l'An XII

Nature	Dénombrement
Maisons existantes	80
Feux	180
Garçons - de 15 ans	220
Filles - de 15 ans	350
Hommes + de 15 ans	170
Femmes + de 15 ans	160
<i>Total de la population</i>	900

RECENSEMENT DE LA POPULATION DE VESCOVATO EN 1806 .

EVOLUTION DE LA POPULATION DE LA CASINCA ENTRE 1801 ET 1806

ANNÉE	Vescovato	Venzolasca	Penta	Castellare	Loreto	Porri	Sorbo	Occognano
1801	727	615	728	213	598	226	264	176
1806	716	921	732	278	770	287	300	140

POPULATION EN 1806

Nombre de garçons	181
Nombre de filles	191
Hommes mariés	124
Femmes mariées	124
Veufs	16
Veuves	70
Militaires	non comptés -13
Total	716

MOUVEMENTS DE LA POPULATION DE VESCOVATO EN 1808 ET 1809 .

Mouvements de la population de Vescovato en 1809

Mouvements de la population	Hommes	Femmes
<i>Naissances</i>	13	14
<i>Décès</i>	16	13
<i>Décès des < à 10 ans</i>	5	0
<i>Espérance de vie (moyenne)</i>	33	38

Mouvements de la population de Vescovato en 1808

Mouvements de la population	Hommes	Femmes
<i>Naissances</i>	18	14
<i>Décès</i>	16	11
<i>Décès des < de 10 ans</i>	4	5
<i>Espérance de vie (moyenne)</i>	33	29

RECENSEMENT DE LA POPULATION DE VESCOVATO EN 1818 .

Le recensement de 1818 fait ressortir 764 âmes, certifié le 01 novembre 1818, par le maire **Gregorj**.

POPULATION DE VESCOVATO EN 1818

ADULTES (HOMMES ET FEMMES)	GARÇONS	FILLES	TOTAL
405	193	153	764

On relèvera dans les documents (archives Départementales 2A - 6M99), les noms :

- *Colonello* Francesco **Casabianca** âgé de 43 ans.
- **Franceschetti** Domenico âgé de 45 ans, propriétaire, marié à la fille de **Andréa Ceccaldi**, ancien maire de *Vescovato* (Ndlr : voir le séjour de Joachim Murat à *Vescovato*). Ils ont 2 filles et 2 garçons.
- **Gregorj**, le maire, est âgé de 35 ans. Son adjoint est le sieur **Ciattoni** Agostino, âgé de 45 ans, marié à une **Gregorj** (35 ans); ils ont 4 enfants.
- Luigi **Jaccheri** est muratore. **Ghilini** Vincenzo (28 ans) est *scarparo*.

👉 ** Filles : lire 166 et non 153

RECENSEMENT DE LA POPULATION DE VESCOVATO EN 1846 .

Les documents relatifs au recensement de la population de *Vescovato* en 1846, sont conservés aux Archives Départementales de Corse du Sud (6M182). Légèrement altérés, ils ne permettent pas une analyse précise de certaines données (chiffrées ou écrites).Le recensement est achevé le 31 juillet 1846, sous la mandature de Mr **Giamarchi**, maire. À cette date, *Vescovato* compte 1050 habitants, dont la répartition nous est donnée par domiciliation, sexe, et situation professionnelle.

Sur ce dernier point, nous noterons que le nom de *cultivateur* n'apparaît jamais dans les états de dénombremens des professions ou des habitants de la commune. Les femmes, en très grand nombre, sont classées comme " *ménagères* ".

Répartition de la population de Vescovato en 1846

Garçons	Hommes mariés	Veufs	Filles	Femmes mariées	Veuves	Total
300	151	17	305	153	89	1015

On relève en très grand nombre, des *journaliers(ères)*, des *laboureurs*, des *propriétaires* et des *bergers*.

Le *Vicomte Ange Sebastiani*, 71 ans, sa femme, née *Filippi Anne Marie* (59 ans), et leur fille, *Josephine*, résident au quartier *Pagariccio*.

Il en est de même pour les familles *Buttafoco Joseph et Jean Baptiste*, ainsi que *Morelli Simon et Ristori* ...toutes *propriétaires* terriens.

Le *maire, Giamarchi André*, y demeure également.

Saliceti Antoine, assure la charge de *notaire* (Ndlr : on verra plus loin que cette étude notariale sera transférée à *Loreto*).

Emmanuelli Charles François, âgé de 48 ans, est le *desservant* de la commune. Sa servante, *Santoni Benoite* est âgée de 44 ans.

Un *cabaretier, Brave Pierre*, réside dans le quartier de *Santa Croce*. Il est marié et a 3 enfants.

Un *commerçant, Cuneo André*, est domicilié à *Pagariccio*.

On recense deux *tisserands* (*Fieschi D., Bettinotti*), comme deux *maréchal-ferrants* (*Andreani Michel et Giafferi*, tous deux mariés et pères de 4 enfants) et deux *cantonniers* (*Mattei P., Fieschi*). *Poli Pierre*, veuf, 2 enfants, est le *tailleur* du village.

On recense aussi : 3 *meuniers* (*Poletti A., Fieschi J., Luigi C.*), une *blanchisseuse* (*Dominici M.D*), 2 *gardes champêtres*, 2 *cordonniers* (*Ghilini J.François*), 1 *barbier* (*Bettinotti J.Baptiste*), 1 *maçon* (*Ferrari*), 2 *jardiniers*, des *domestiques* et des *servantes*, un *contrôleur*...

La gendarmerie de *Vescovato* est composée d'un *brigadier* et de 5 *gendarmes*, résidant à *Santa Croce*. Les *gendarmes* sont corses (*Monti, Anziani, Paoli, Giuseppi, Giorgi, et Agostini*). Le *brigadier* se nomme *Becker Nicolas*.

La commune compte un *ermite*, Mr *Raffi Joseph*, âgé de 67 ans. Il est père d'un fils, âgé de 28 ans. (Ndlr : le plan Terrier de *Vescovato* (1774) relève un ermitage, situé à la chapelle de San Michele).

Nous dressons ci-après, deux tableaux relatifs à la population du village, par quartiers.

Recensement de la population de Vescovato en 1846 (par quartiers)

Quartiers	Maisons	Ménages	Individus
<i>Oscatella et Ponte</i>	4	6	?
<i>Griscelli</i>	9	14	60
<i>Surighiani</i>	13	26	88
<i>Saint Martin</i>	25	57	176
<i>Sainte Croix</i>	16	?	216
<i>Piazza Nova</i>	9	37	120
<i>Pagariccio</i>	35	80	342
<i>Couvent (maison écartée)</i>	1	75	13
Total :	112	240	1015

POPULATION DE VESCOVATO PAR QUARTIERS . 1846 .

Quartier	Identité	Age	Profession	Observations
PONTE				
	Luigi Camille	27	Meunier	
	Milani Jean Baptiste	50	Meunier	
	Fieschi Jean Jacques	18	Meunier	
	Campana Angeline	60	Propriétaire	
	Ordioni Abraham	32	Propriétaire	
	Ordioni Antoine	33	Laboureur	<i>Femme née Bayzet Marie.</i>
GRIGELLI				
	Giamarchi Pierre Fr.	46	Laboureur	
	Giamarchi Saül	48	Laboureur	
	Giamarchi Jean André	20	Laboureur	
	Zanettini ?	46	Laboureur	<i>Couple avec 7 enfants.</i>
	Dominici Marie D.	50	Blanchisseuse	
	Filori Jean Thomas	64	Propriétaire	
	Facendini Ambroise	42	Berger	<i>Couple avec 6 enfants.</i>
	Poli Françoise	40	journalière	<i>Veuve avec 4 enfants.</i>
	Vinciguerra Marie	75	Propriétaire	<i>Vit avec sa fille de 34 ans.</i>
	Buttafoco Xavière	27	Ménagère	<i>Un enfant naturel de 3 ans.</i>
	Ferri Antoine	29	Laboureur	<i>Enfant naturel.</i>
	Guidi Marie	73	Journalière	
	Paludi Françoise	56	journalière	<i>Trois enfants naturels.</i>
	Mattei Pierre	36	Cantonier	
	Lucchini Joseph	42	Laboureur	
	Rossi Siloye	44	Journalière	<i>Vit seule.</i>
SURIGHIANI				
	Lucchini Pierre	54	Propriétaire	
	Giuseppi Françoise	37	Journalière	<i>Vit seule avec fille naturelle.</i>
	Giannoni Agnés	48	journalière	<i>Vit seule avec un enfant naturel.</i>
	Mattei Marie Lucie	45	Propriétaire	<i>Vit seule avec 4 enfants.</i>
	Albertini Jean Joseph	46	Berger	<i>Couple avec six enfants.</i>
	Simeoni Jean Baptiste	54	Laboureur	

Quartier	Identité	Age	Profession	Observations
	Albertini Marie	36	Journalière	<i>Vit avec deux enfants naturels.</i>
SURIGHIANI				
	Giamarchi Romain	36	Propriétaire	
	Giamarchi François-M.	42	Pretre	
	Orlanducci Charles-Felix	35	Propriétaire	
	Orlanducci Paul-Joseph	38	Propriétaire	
	Deodati Felicité	50	Propriétaire	<i>Vit avec sa fille.</i>
	Mattei Mathieu	28	Laboureur	
	Lucchini Françoise	54	Journalière	<i>Vit seule avec sa fille.</i>
	Orsini Claire	60	Journalière	<i>Vit seule avec 4 enfants.</i>
	Nicolai Catherine	45	Ménagère	<i>Vit seule avec son fils.</i>
	Jaccheri Pasquin	20	Propriétaire	
	Maracci Vincent	24	Propriétaire	
	Guidicelli Philippe	21	Laboureur	
	Fantoni Benoite	42	Journalière	<i>Vit seule.</i>
	Pietri Jacomine	45	Journalière	<i>Vit seule avec 2 enfants naturels.</i>
	Ferreri Lucie	42	Journalière	<i>Vit seule avec 3 enfants.</i>
	Facendini Hilare	55	Journalière	
	Mattei Pierre-François	26	Berger	
	Giamarchi François	75	Propriétaire	<i>Marié à Anne-Catherine Buttafoco .</i>
	Natali Annonciade	16	Servante	<i>Au service du curé du village.</i>
	Ferrandini Appolonie	59	Journalière	
SAN MARTINU				
	Giamarchi Ours-Xavier	63	Propriétaire	
	Albertini Jean-Marie	69	Laboureur	
	Ciattoni Pierre	43	Propriétaire	
	Bartolomei Marie-F.	45	Journalière	<i>Vit seule avec 3 enfants.</i>
	Mattei François	36	Laboureur	
	Franceschi Marie	52	Ménagère	<i>Vit seule.</i>
	Bruschini Marie	45	Ménagère	<i>Vit seule avec 3 enfants.</i>
	Scipione ----	59	Propriétaire	
	Bettinotti Dominique	34	Tisserand	<i>Sa femme est née Calisti</i>

Quartier	Identité	Age	Profession	Observations
	Paoletti Angele	55	Ménagère	<i>Vit avec 3 enfants, dont 1 aveugle.</i>
SAN MARTINU				
	Scipione Jeanne-Marie	75	Ménagère	<i>Vit seule avec sa fille (49 ans).</i>
	Campocassi Jacques	33	Journalier	
	Pietri Silvye	42	Journalière	
	Albertini ---	54	Journalier	<i>Vit seul.</i>
	Santoni Jerome	63	Journalier	
	Consalvi Jean Mathieu	55	Propriétaire	
	Ranfedana Joseph	36	Journalier	
	Giansily Don-Pierre	26	Journalier	<i>Marié à Mariotti Pauline-Felicité.</i>
	Corsetti -----	29	Berger	
	Vesperini -----	35	Journalier	
	Merenj -----	66	Journalier	<i>Vit seul.</i>
	Fieschi Jean-Marie	38	Cantonier	<i>Marié à Cervoni Flaire.</i>
	Nicoletti Georges	30	Menuisier	
	Fрати Laurine	50	Journalière	
	Limarola Marianne	56	Propriétaire	<i>son fils est "aliené non dangereux".</i>
	Rustini Marie	23	Servante	<i>De Limarola. Vit seule.</i>
	Albertini Anne	44	Journalière	<i>Vit seule avec 7 enfants, dont 1 aveugle.</i>
	Santucci _ _ _	50	Berger	<i>Marié avec 6 enfants.</i>
	Buttafoco François	38	Propriétaire	<i>Marié à une Donati. Deux enfants.</i>
	Cristini Cecile	14	Servante	<i>Au service de Buttafoco Pierre.</i>
	Buttafoco Michel	23	Propriétaire	
	Buttafoco Louis	48	Propriétaire	
	Fiuconni Jean-Baptiste	36	Domestique	<i>Chez les Buttafoco.</i>
	Mariani Marie	43	Servante	<i>Chez les Buttafoco.</i>
	Buttafoco Jean Sébastien	62	Controleur	
	Buttafoco Pierre	26	Propriétaire	<i>Marié, avec Filippi Josephine. 2 enfants.</i>
	Pellegrini Marie	48	Servante	<i>Au service de Buttafoco Pierre.</i>
	Consalvi François	28	Domestique	<i>Au service de Buttafoco Pierre.</i>

Quartier	Identité	Age	Profession	Observations
	Valesi Dionisos	61	Domestique	<i>Au service de Buttafoco Pierre.</i>
SAN MARTINU				
	Falconetti Pierre	73	Propriétaire	<i>Vit seul.</i>
	Corbani Louis	31	Cultivateur	
	Viacara Joseph	27	Cordonnier	
	Giannettini Marie	34	Journalière	
	Albertini Jean Mathieu	38	Garde Champetre	
	Emmanuelli Charles-F.	48	Desservant	
	Santoni Benoîte	44	Servante	<i>Au service de Emmanuelli Charles.</i>
	Consalvi Marie	47	Journalière	<i>Vit seule avec 7 enfants.</i>
	Bottai Dominique	54	Laboureur	
	Pierrucci Marie-Do.	--	Journalière	<i>Vit seule avec 2 enfants.</i>
	Pierrucci _ _ _	23	Servante	
	Lungaretti Michel	39	Domestique	
	Vallicioni Vincent	37	Muletier	
	Calistri Louise	72	Ménagère	
SANTA GROCE				
	Gregorj Marc-Antoine	68	Propriétaire	<i>Vit seul avec son fils (30 ans).</i>
	Fausti Félicité	74	Servante	<i>Au service de Gregorj Marc-Antoine.</i>
	Luigi François-Xavier	66	Médecin	
	Giamarchi Antoine	35	Propriétaire	
	Monti François	35	Domestique	<i>Au service de Giamarchi Antoine.</i>
	Bartoli Marie	16	Servante	<i>Au service de Giamarchi Antoine.</i>

Quartier	Identité	Age	Profession	Observations
	Nicolai Antoine	50	Propriétaire	
SANTA CROCE				
	Becker Nicolas	50	Brigadier de la gendarmerie	<i>Marié à Benedetti Marie (27 ans). 2 enfants</i>
	Agostini _ _ _	48	Gendarme	<i>Marié à Guasco Marie. 3 enfants.</i>
	Paoli Jean-Mathieu	39	Gendarme	<i>Marié à Angelini Véronique. 5 enfants.</i>
	Giorgi Jean André	32	Gendarme	<i>Marié à Guasco Marie-Laurence.</i>
	Monti Joseph-Marie	42	Gendarme	<i>Vit seul.</i>
	Anziani Hyacinthe	30	Gendarme	<i>Vit seul.</i>
	Giuseppi Charles	43	Gendarme	<i>Vit seul.</i>
	Pisani François	46	Journalier	
	Pisani Joseph	26	Laboureur	
	Muriconi Paul	45	Journalier	
	Spinosi Anne	42	Ménagère	<i>Vit seule avec 2 enfants.</i>
	Guidi Marie	37	Ménagère	<i>Vit seule avec 3 enfants.</i>
	Ferretti Olimpia	47	Ménagère	
	Guerrini Marie	43	Ménagère	
	Pasquinelli _ _ _ _	60	Menuisier	
	Ricci Pascal	28	Instituteur	
	Ricci Antoine-Jacques	22	_ _ _ _ _	<i>Neveu de l'instituteur.</i>
	Ricci Ursule	11		<i>Nièce de l'instituteur.</i>
	Poli Pierre	52	Tailleur	
	Raffi _ _ _	50	Journalier	<i>Lien de parenté avec l'ermite ?</i>
	Armani _ _ _ _	40	Journalier	

	Valerj _ _ _	55	Propriétaire	
Quartier	Identité	Age	Profession	Observations
SANTA CROCE				
	Lucchi Jacques	22	Journalier	
	Scuffoni _ _ _	65	Ménagère	<i>Vit seule.</i>
	Lucchini Joseph	38	Journalier	<i>Marié à Rocchesani _ _ . 6 enfants.</i>
	Betta Louis	34	Charretier	
	Grave Pierre	49	Cabarettier	<i>Marié à Bartolani Félicité. 3 enfants.</i>
	Castelli _ _ _	72	Propriétaire	
	Andreani Michel	40	Marechal-ferrant	<i>Marié à Mariotti _ _ . 5 enfants.</i>
PIAZZA NOVA				
	Simoni Jacomine	74	Propriétaire	<i>Vit seule avec sa fille</i>
	Orlanducci Madeleine	52	Propriétaire	
	Viti Martin	47	Propriétaire	
	Corbani Cécile	52	Ménagère	<i>Vit seule avec 4 enfants.</i>
	Graziani Paul-Mathieu	43	Muletier	
	Casalta Ange-Antoine	50	Jardinier	
	Novelle Louis	37	Muletier	
	Giafferi _ _ _	39	Marechal-ferrant	<i>Marié. 4 enfants.</i>
	Orlanducci Ange	61	Propriétaire	<i>Marié. 5 enfants.</i>
	Orlanducci François	35	Propriétaire	<i>Marié à Scipioni Marie.</i>
	Angeli Dominique	43	Journalier	
	Paoli Philippe	65	Propriétaire	<i>Aveugle.</i>
	Bernardi Virgus-Marie	27	Journalier	

	Manfredi Louis	54	Laboureur	
QUARTIER	IDENTITÉ	AGE	PROFESSION	OBSERVATIONS
PAGARICCIO				
	Sébastieni Ange	71	Vicomte	<i>Marié à Filippi Nonce-Marie (59 ans).</i>
	Vinciguerra Jasomine	35	Domestique	<i>Au service de Sebastiani Ange.</i>
	Mattei Pauline	31	Servante	<i>Au service de Sebastiani Ange.</i>
	Buttafoco Jean-Baptiste	58	Propriétaire	
	Battaglini Aimée	54	Journalière	<i>Vit seule avec un enfant naturel.</i>
	Filippi Ange	68	Propriétaire	
	Filippi Charles-Felix	54	Propriétaire	<i>Marié à Panzani Faustine.</i>
	___ René	22	Domestique	<i>Au service de Filippi Charles Felix.</i>
	Fausti Marie	49	Servante	<i>Au service de Filippi Charles Felix.</i>
	Cristini ___	18	Servante	<i>Au service de Filippi Charles Felix.</i>
	Santoni Petronelle	19	Servante	<i>Au service de Filippi charles Felix.</i>
	Cuneo André	46	Commandant	
	Bacchini Vincent	40	Journalier	
	Paoletti Marie-Xaviere	46	Journalière	<i>Vit seule avec un enfant naturel.</i>
	Palermi Madeleine	42	Journalière	
	Filippini Antoinette	29	Journalière	<i>Vit seule avec un enfant naturel.</i>
	Bucognani ___	15	journalier	
	Buttafoco Charles	50	Propriétaire	<i>Vit avec sa nièce, sourde et muette.</i>
	Buttafoco Jean-Baptiste	65	Propriétaire	
	Scipioni Mathieu	28	Propriétaire	
	Camera Thérèse	69	Blanchisseuse	<i>Vit avec un enfant naturel.</i>

QUARTIER	IDENTITÉ	AGE	PROFESSION	OBSERVATIONS
	Ghilini _ _ _	50	Cordonnier	
PAGARICCIO				
	Mignoni Michel	34	Laboureur	<i>Marié avec Bettinotti Angèle.</i>
	Maestracci Joseph	40	Berger	
	Poletti Antoine	55	Propriétaire	
	Ferrari Jacques	47	Maçon	<i>Marié à Croce Pauline.</i>
	Petrignani Pascal	56	Propriétaire	
	Bettinotti Jean-Baptiste	19	Barbier	<i>Fils de Bettinotti M, journalière.</i>
	Davini Joseph	47	Journalier	
	Fantoni Jean Thomas	15	Domestique	
	Fantoni Victoire	13	Servante	
	Canasi Pierre	30	Garde Champêtre	
	Croccichia Louis	56	Propriétaire	
	Ristori Joseph-Marie	38	Propriétaire	
	Ruggeri Marie	45	Servante	<i>Au service de Ristori Joseph-Marie.</i>
	Ristori Jean-Baptiste	42	Propriétaire	
	Gabrielli Marie	15	Servante	<i>Au service de Ristori Jean-Baptiste.</i>
	Morelli Simon	46	Propriétaire	
	Duranti Marie Félicité	49	Servante	<i>Au service de Morelli Simon</i>
	Baldrighi Icare	56	Laboureur	
	Carlotti Jean-Baptiste	48	Barbier	
	Fieschi Dominique	39	Tisserand	
	Franceschetti Catherine	74	Propriétaire	

QUARTIER	IDENTITÉ	AGE	PROFESSION	OBSERVATIONS
	Lucchini Dominique	68	Propriétaire	
PAGARICCIO				
	Buonavita Jacques	54	Laboureur	
	Poletti Antoine-Toussaint	56	Meunier	<i>Marié à Biaggioni Mathée</i>
	Fieschi Jean	74	Meunier	<i>Marié à Bacchini Marie.</i>
	Guglielmi Dominique	44	Journalier	
	Raffi Joseph	67	Ermite	<i>Son fils se prénomme François (28 ans).</i>
	Bonaldi Pierre	25	Domestique	
	Valentini Marie-J .	45	Servante	
	Castellani Barthelemy	69	Journalier	
	Ricci César	60	Jardinier	
	Guidi Antoine	33	Journalier	
	Paolini Joseph	22	Journalier	
	Maschi Jean	36	Journalier	

NOTA : Il s'agit, ci-dessus, de la transcription du recensement de la population (liste non exhaustive), par quartiers et maisons de *Vescovato*.

Le recensement a été dressé le 31 juillet 1846 par le Maire, **Giamarchi** .

Ainsi nous découvrons que *Pagariccio*, est le quartier le plus peuplé, accueillant la majorité des personnes dites "importantes" du village : un vicomte, nombre de propriétaires aisés, (constituant les notables les plus imposés, siégeant, entre autre, au conseil municipal - voir par ailleurs)... Le nombre d'enfants *naturels* (non reconnus), est conséquent et ramène sans doute, à la vie autarcique du village, à cette époque.

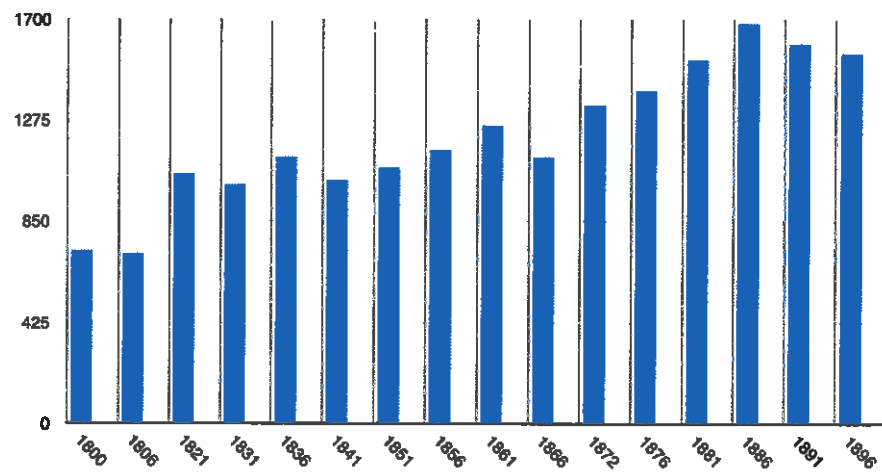
Des parties du recensement sont illisibles ou incomplètes, pour lesquelles nous employons les signes : ___ et ? .

L'énoncé des noms de famille vivant à *Vescovato* en 1846, est à rapprocher du tableau en annexe " Noms de famille à travers les recensements de la population entre 1769 et 1818."

Ce recensement ne relève pas des professions, comme celles de négociant ou de forgeron ..

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE VESCOVATO AU COURS DU XIXÈME SIÈCLE

1800	1821	1831	1836	1841	1846	1851	1856
727	1050	1005	1123	1025	1015	1077	1152
1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896
1255	1123	1339	1399	1532	1684	1599	1559



Évolution de la population de Vescovalo au XIXÈME siècle

Nous reproduisons ci-après, des sections du cadastre Napoléonien de la communauté de *Vescovato*, établi entre 1846 et 1847, documents accompagnés de quelques observations.

LE CADASTRE NAPOLÉONIEN

C'est Napoléon, en raison de l'échec du cadastre par masses de cultures, qui voulu créer un cadastre parcellaire.

Le cadastre parcellaire français, communément appelé "Cadaastre Napoléonien", est issu de la loi de finances de 1807.

Ce cadastre parcellaire prend en considération, au delà de la nature de la culture du terrain (Plan Terrier 1774), la mensuration de la surface de ce dernier et la personne des propriétaires.

Dans l'exposé des motifs de ladite loi, Gaudin, Ministre des finances, précisa : " ..confectionner pour chaque commune, un plan en feuille d'atlas où sont reportées des ../. parcelles, les classer toute d'après le degré de fertilité du sol, évaluer le produit net de chacune d'elles, réunir ensuite sous le nom de chaque propriétaire, les parcelles éparses qui lui appartiennent, déterminer par la réunion de leurs produits, un revenu total, et faire de ces revenus un allivrement° qui sera désormais la base immuable de son imposition."

Les travaux de confection du Cadaastre Napoléonien débutèrent en 1808, pour atteindre plus de 9000 communes cadastrées en 1813. Ces travaux furent interrompus jusqu'en 1818, et s'étalèrent jusqu'à la fin du siècle.

Notons que la fixité des évaluations et l'immuabilité du plan, constituèrent à terme des freins majeurs, nécessitant nécessairement la rénovation de ce cadastre.

Après la publication du Cadaastre Napoléonien, et son opposabilité, les réclamations furent de plus en plus nombreuses. Ainsi la rénovation des documents cadastraux fut autorisées et conduites. Cependant un arrêt du Conseil d'Etat en date du 15 mai 1848, confirmant le principe de fixité des évaluations cadastrales, déclara illégales les rénovations du cadastre Napoléonien..

*Les Conseils Généraux et les communes voulant rénover les cadastres, la loi du 07 aout 1850, autorise cette opération dans les communes cadastrées depuis trente années au moins (Ndlr : ne semble pas concerner à priori *Vescovato*. La Corse sera entièrement cadastrée à la fin du siècle, en 1898), et ce à la demande des communes (Ndlr : qui en assume, seules, la charge financière), et des conseils Généraux.*

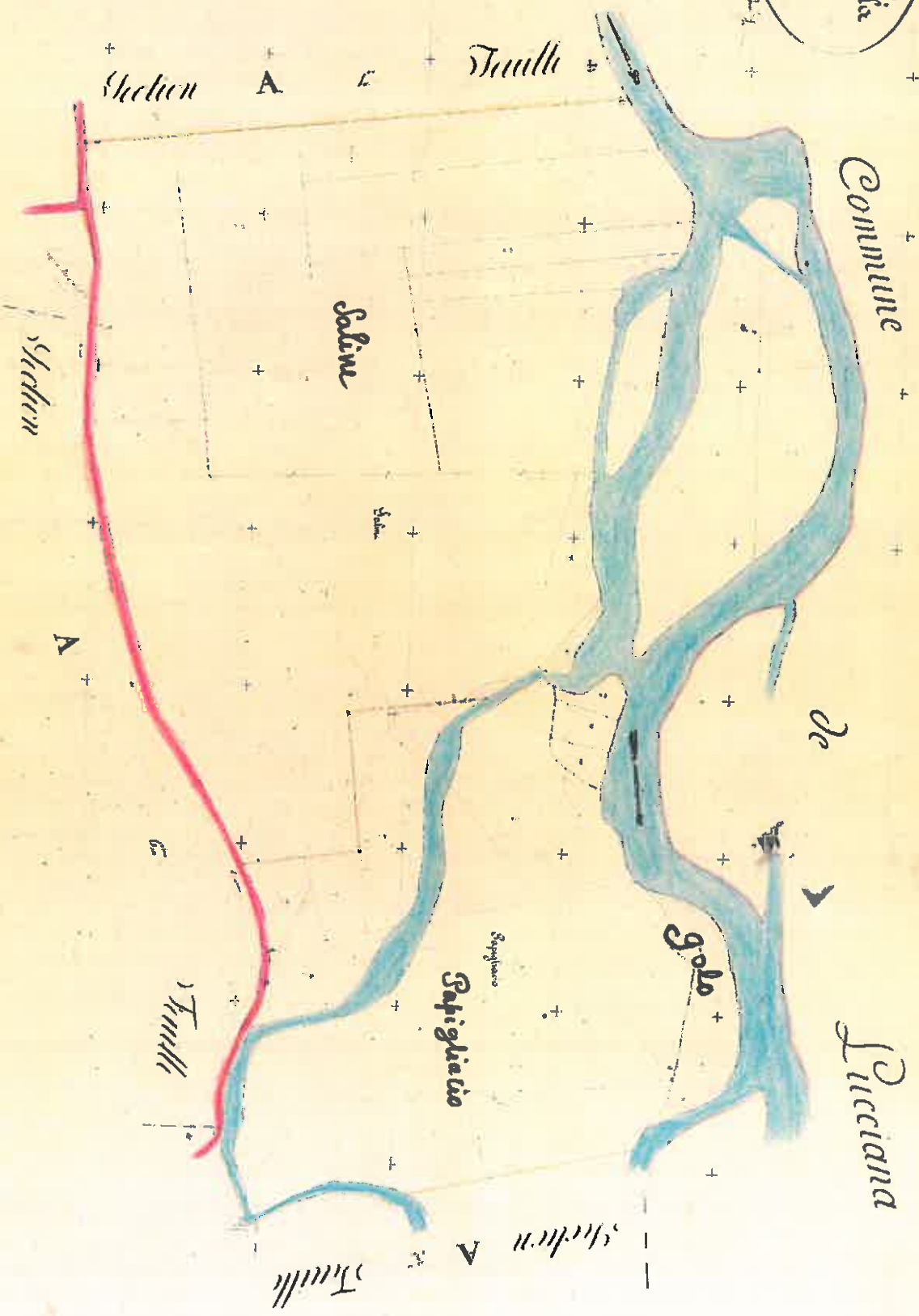
Les défauts du cadastre Napoléonien (Ndlr : inégalités face à l'imposition, et à la répartition de l'impôt foncier), perdurèrent néanmoins jusqu'à la fin du siècle (1890).

C'est sous l'impulsion de Raymond Poincaré, montrant la voie à la réorganisation cadastrale, qu'on votera en mars 1898, une loi consacrant une rapide et économe révision du cadastre. L'histoire de cette dernière évoluera encore au XXème siècle.

Allivrement : Fixation du revenu net imposable dans l'établissement de la contribution foncière, après classification des parcelles et inscription sur la matrices cadastrales.

*Ndlr : Nous avons constaté que nombre de matrices cadastrales de *Vescovato* étaient pour partie surchargées, et parfois illisibles.*

- 20 -
 VESCOVATO
 Sectioni Vestite de l'ca
 2^a - S. Maria de l'ca
 3734/3



20

VESCOVATO.
Sezione L'Abbede'la

3834 1/4

1. *Stazione*
 2. *Stazione*
 3. *Stazione*
 4. *Stazione*
 5. *Stazione*
 6. *Stazione*
 7. *Stazione*
 8. *Stazione*
 9. *Stazione*
 10. *Stazione*
 11. *Stazione*
 12. *Stazione*
 13. *Stazione*
 14. *Stazione*
 15. *Stazione*
 16. *Stazione*
 17. *Stazione*
 18. *Stazione*
 19. *Stazione*
 20. *Stazione*

Comune

Coste

244

De
Luciana

Chiacce

Stazione

A

Stazione

Stazione

A

Nora

Stazione

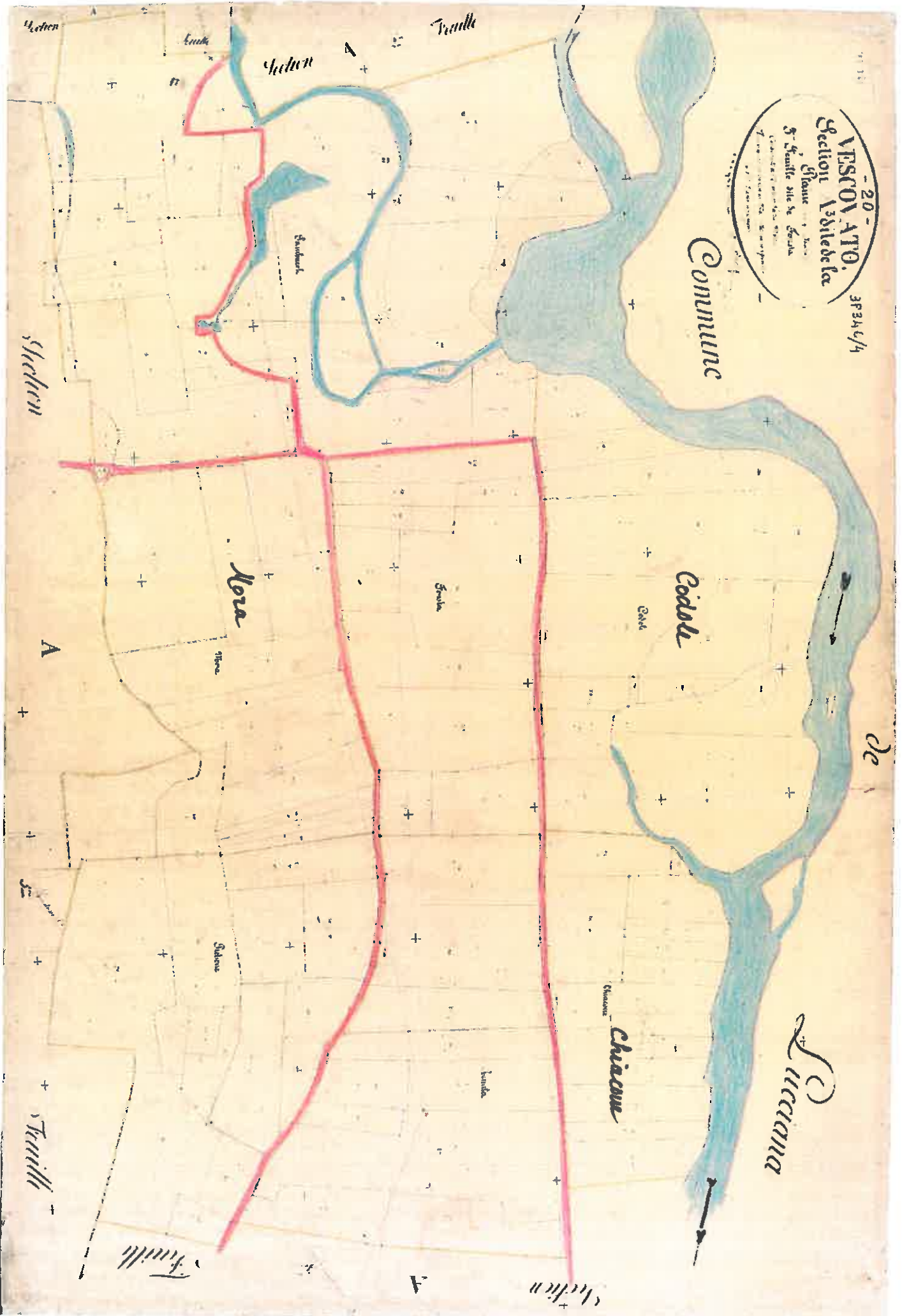
Stazione

Stazione

Stazione

Stazione

Stazione



de Lucciana

Commune

VESCOVATO.
 Sezione A. Mileto la
 di Giove
 L. Grande Sta. Maria Giove

20-23/4/2

Le Gole

Radice

Pezzu di vigne

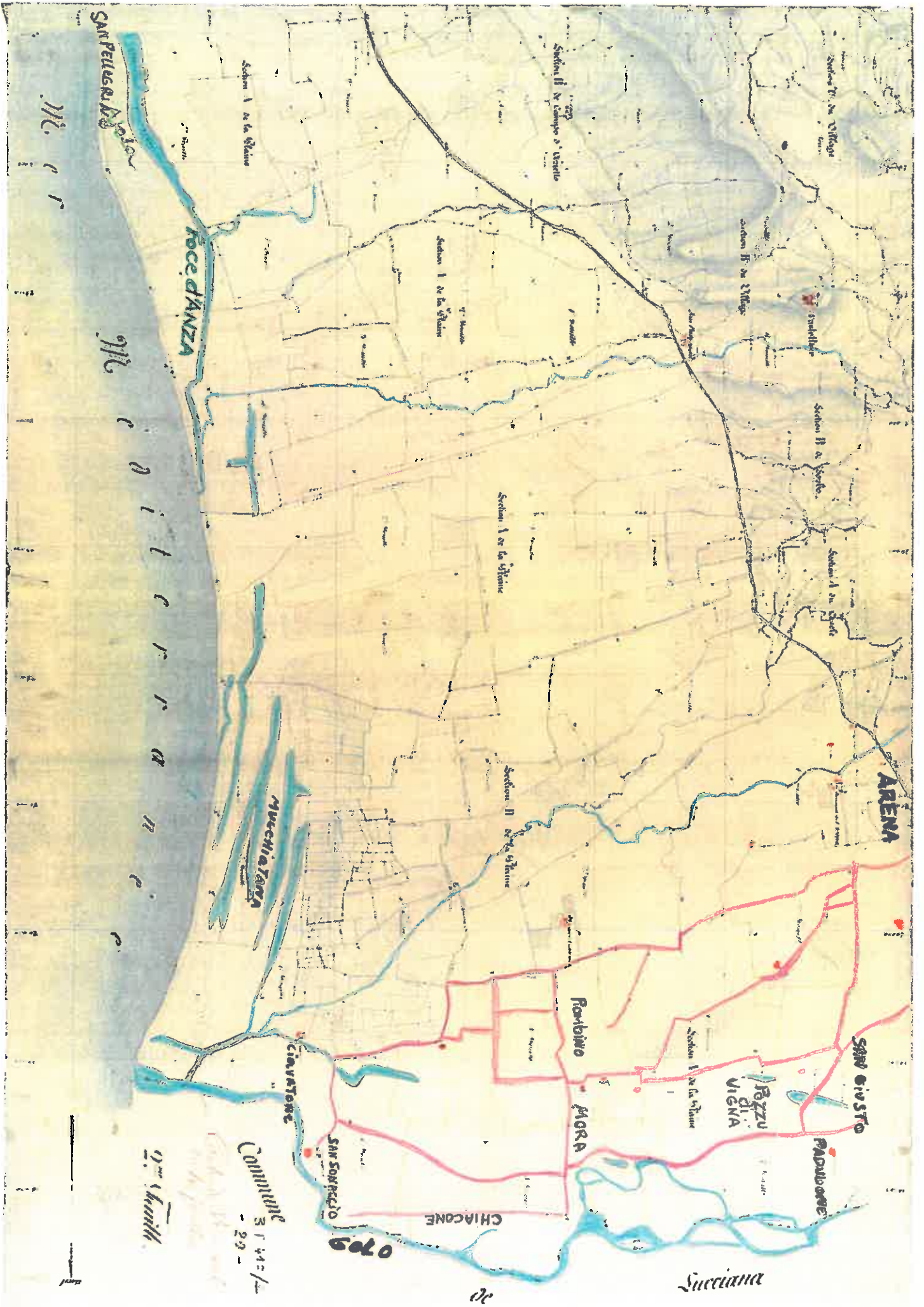
San giuse

Stiviera

ghartone

Santa Bruc







Commune

Sousonacis

Pozzia

de golo

Luciana

Teragliolo

Sanrolasca

Station

Station

Station

Station

Commune

VESCOVATO
 Section Avale de la
 Glacis
 1. Section No. 15 Sausonacis
 20 -
 3P346/E

FEUILLE	LIEUDIT	AUJOURD'HUI	OBSERVATIONS RELEVÉES SUR LE CADASTRE
B . 2	VILLAGE	Candelle	Le chemin des candelle est toujours la voie principale d'accès au village. La Piazza Nova a sa surface actuelle. Au Nord-Ouest on trouve des jardins. La Pilla existe. Autour de la Piazza Nova , seules existent les maisons Mattei et l'ancienne boucherie. Les églises de San Martino et de Santa Croce sont materialisées . Les jardins de la Caserna de Filippi Ange existent. La route de Venzolasca est la strada Vecchia , passant par Capucini . Ces jardins seront expropriés pour la construction de l'actuelle route et du pont de la Caserna. La trame de l'urbanisation du haut et du fond du village est quasi identique à celle d'aujourd'hui. L'irrigation des terrasses de la Caserna, se faisait depuis le Macinagio . Il en était de même pour l'alimentation des divers moulins, de 'Auzena, Orsatello, et Ferrera . La fontaine de la Ghjuvanetta est matérialisée. Les chemins menant à Venzolasca et Loreto , passent par le couvent d' I Capucini , ou se situe une bifurcation.
		Parking Scognomiglio	
		Les églises	
		La R.D 237	
		A Caserna	
		Strada Vecchia Capucini	
B . 3	MORICELLO	Muricellu	Au lieudit Ferinale se trouvait l'actuelle Villa des Orangers
B . 1	CAMPORE	Campore à Arena Maison Barthés Maison Orlanducci	Ancienne église de Santo Michele. Quelques habitations sont dénombrées sur ce secteur. Une habitation à Arena ou passe le réseau d'irrigation du domaine d'Arena. Au nord, une habitation assez conséquente, appelée " Crocicchia ".
A . 1	PADULONE	Padulone - Sinisera - Pozzu di Vigna	La propriété Franceschetti est matérialisée avec le corps de ferme. La maison Giamarochi sans le corps de ferme. Un marais s'étire entre Sinisera et Pozzu di Vigna. La maison Tollari apparaît.
A . 2	A MORA	Isulottu - Saline	Un bras du Golo , sinueux s'enfonçait dans les terres, en rive droite, depuis les Saline , jusqu'à A Mora (Papigliaccio et Sambucole).
A . 3	CHIACONE	Codole, Chiacone	Le secteur compris entre les rives du Golo (Nord), et à l'Est de A Mora , vers Piombino et U Mucale était inhabité.
A . 4	PONTICCIO	Pianu - Prataja Pianu di Sebastianu	Les chemins de Ponticcio et de Chiaragio mènent à la Foce di Ciavattone . Pas de matérialisation sur la commune, d'infrastructures portuaires (embarcadère ou ponton). Une habitation existe à Sansonaccio . Le chemin de Chiaragio conduisait à un étang de faible surface.
A . 5	PIOMBINO	Bacaja, Pernicaccia	Ce secteur était dépourvu de toute habitation. À Appetito on dénombre deux habitats.
A . 6	SAN GIUSTO	San Giustu	À Pozzu di Vigna on note une mare d'eau. La maison Filippi sans le corps de ferme. Pas d'habitat dans le secteur de Biada Longa , exceptée maison à Bernerduccio.
A . 7	VALLICELLI	A Rangia	La " Rangia-ferme ", domaine de Mr Filippi , avec son corps de ferme et son bassin.
A . 9	TRAVONE	Brancale	Pas d'habitat prononcé : propriété Buttafoco , imprécise !

REMARQUES COMPLEMENTAIRES SUR LE CADASTRE NAPOLÉONIEN :

Nous observons que ce document nous livre un parcellaire par *numéros*, et non plus par masses de *cultures* (Plan Terrier de 1795), n'apparaissant désormais plus. Ces numéros invitent à la consultation des matrices cadastrales, recueils des relevés de propriétés (terres, moulins, pressoirs, maisons..), et de leurs propriétaires. Ce recoupement, travail long et fastidieux, permettrait cependant de mieux appréhender l'utilisation du foncier de *Vescovato* à cette période, mais aussi, de mieux cerner son organisation sociale.

Déjà, la lecture des plans, et la matérialisation de bâtiments conséquents (corps de fermes), et des terrains qui s'y rattachent, nous renseignent sur leurs propriétaires, nous laissant aisément imaginer la place sociale importante et influente, qu'occupaient alors ces derniers, au sein de la communauté villageoise. Nous parlons ici des notables ruraux, tels que **Buttafoco, Filippi, Franceschetti, Casabianca...**

Le cadastre Napoléonien, suivant l'échelle employée, dresse le relevé de propriétés au lieu-dit *Ponte*. Ainsi les actuelles habitations et le garage sont déjà portées, ainsi que le chemin de service, menant vers le *Bainaccio* (Ndlr : vignes de N. *Cianelli*), le *Caselu, I Miloni*, et la pointe de *Casaccie* (Ndlr : limite avec la commune de *Monte*. Voir par ailleurs, le procès verbal de délimitation).

Nous avons la confirmation que deux ponts existaient en ce lieu, menant au village, l'un, par le chemin des *Candelle*, et l'autre, par le chemin de *Strada Vecchia* (Ndlr : pont dit "génois").

Nous avons noté la matérialisation du tombeau de la famille **Filippi** (NDLR : *Prime Tombe*), ainsi qu'au lieu-dit *Torra*, la maison en forme de tour, dénommée " *la Torra* ", et cadastrée N° 399. Nous verrons par ailleurs, que cette maison était aussi appelée " *Buttafocaccia* " (Ndlr : délibérations du Conseil Général de la Corse). Propriété de la famille **Buttafoco**, elle aurait été construite (ou adaptée) par **Matteo de Buttafoco** (Ndlr : à l'origine était-ce la maison de **Gaffory** ?), pour y accueillir **Jean Jacques Rousseau** (Ndlr : rédaction d'une constitution pour la Corse), qui ne vint jamais dans l'île. Rappelons que le Plan Terrier (1774) ne mentionne pas cette *Torra*.

Nous avons la précision que le ruisseau *Butrone*, venant des contreforts des communes de *Loreto* et de *l'Olmo*, à l'approche du village de *Vescovato*, prend le nom de *Cintrone*.

Le 12 mai 1876, une feuille complémentaire au cadastre Napoléonien, présente les modifications de limites entre les communes de *Vescovato* et de *Lucciana*, intervenues depuis 1847, et ce, en raison de différentes crues de la rivière *Golo*. Cette feuille révèle les terres gagnées par la commune de *Lucciana* (Ndlr : modification substantielle du lit du *Golo*, sur le secteur de *Brancale*).

Un cimetière est positionné non loin de *San Filippu*, et correspond au vieux *Campu Santu*. Le portail fait mention de la date " 1862 " (Ndlr : correspond-t-elle à la réalisation du mur d'enceinte, ou à l'extension du cimetière.



DE L'AGRICULTURE

SOURCES :

Albitreccia A .
Annales de la société séricicole .
Assemblée Nationale .
Archivio storico italiano .
Bulletin des sciences agricoles et économiques .
Bulletin du Ministère de l'agriculture et du commerce .
Bigot M .
Conseil Général de la Corse.
Guyot J .
Guerrin-Meneville .
Journal d'agriculture pratique .
Journal d'agriculture .
Limperani J.A .
Piccioni A .
Pozzo di Borgo C .
Robiquet F .

Ce thème comprend notamment des rapports sur l'état de l'agriculture en Corse (établi en 1866), l'audition de M. Filippi, propriétaire agriculteur à Vescovato (1866), les observations de M. Buttafoco, membre du Conseil d'Arrondissement, suivies des rapports de la société d'agriculture de Bastia, de ceux de Limperani (1864 à 1866), ainsi que sur les exploitations agricoles de *Vallicelle*, *Vignale* et de *Padulone*. La question des italiens, les *Lucquois*, travailleurs saisonniers est évoquée .

Par **F.X Marchioni** (octobre 2016) .

DE L'AGRICULTURE ...

Sur la vigne ...

Dans son livre " *Étude des vignobles de France* " (Paris . 1858), Jules Guyot évoque la culture de la vigne : " Elle vient à merveille en Corse, à Bastia, Cervione, Vescovato... elle pousse avec une vigueur remarquable. Le principe de la taille est différent de celui de Bastia et du Cap Corse. Le dressement à 30 centimètres du sol de 1 à 3 bras. La taille à Courson*, avec échelas (Ndlr : tuteur), sans branches à chaque cep, prédomine à Vescovato. Les vignes y sont plantées en ligne et restent de franc pied..."

* À Vignale, monsieur le Comte de Casabianca fait planter une vigne d'aramon de 1,50 au carré, dressée sur quatre bras à la méthode de l'Herault. Cette vigne est la plus belle que j'ai vu. Elle est magnifique, admirablement établie. L'importation de cette méthode est réussie. Les vignes sont les mieux tenues. Ce domaine est une terre promise, non tellement pour la vigne, mais pour toutes les espèces de produits potagers et fruitiers, pour la luzerne des prairies, les racines, les tubercules, les céréales de toutes sortes, les luzernières et les fourrages divers. Un canal d'irrigation peut apporter des eaux partout. Les orangers de Majorque donnent des fruits excellents et en abondance. Les cédratiers y prospèrent. La vigne y prospérerait... donnerait des qualités de vins, depuis les vins muscats de Maranssan jusqu'aux Beaujolais ... J'y ai goûté un vin de Pruneta, vieux, généreux, corsé, coloré; un autre de Nieluccio (grenache) très remarquable. Cependant les vigneron sont très attachés à leurs pratiques et habitudes, et le Comte de Casabianca rencontre quelques difficultés pour faire adopter la méthode de l'Herault, pour les spécimens introduit en Corse, mais aussi pour faire admettre la technique du soufrage."



* En moyenne le rendement de la vigne est de 25 hectolitres à l'hectare. La technique du soufrage sera vulgarisée dans la première moitié des années 1860.

A Vescovato, les vignes sont dressées à 33 centimètres de terre et sur un et deux bras, bien rarement sur trois, et chaque bras ne porte qu'un courson taillé à un œil, bien rarement à deux. De la hauteur d'un pied, les souches s'élèvent et atteignent souvent une hauteur double avec l'âge. Voici (fig. 45) le croquis de trois souches que j'ai prises à

Fig. 45.



Poggie, commune de Venzolasca, dans une ancienne vigne appartenant à M. le comte de Casa-Bianca : cette vigne est en files doubles irrégulières ; elle est très-vieille et représente bien la conduite traditionnelle du pays. Elle rapporte encore 20 hectolitres à l'hectare. C'est presque la moyenne du pays, du moins pour les vignes bourgeoises ; car, en descendant de Vescovato dans la direction de la mer, nous avons traversé de nombreuses et belles vignes en files à 2 mètres, beaucoup plus jeunes, mais également à un et deux bras avec courson rabattu sur un seul œil et ne donnant que 25 hectolitres à l'hectare. Évidemment la planta-

La taille Guyot (simple ou double) du vignoble est toujours en vigueur (photo ci-dessous).



" Taille Guyot "



Jules Guyot (1807 - 1872)

Médecin et Physicien

RAPPORT DE SÉVERIN ABBATUCCI : ENQUÊTE DEPARTEMENTALE SUR L'AGRICULTURE EN CORSE. (1866).

Ce rapport est issu de " *l'enquête agricole: 28 eme circonscription de la Corse* ", publié en 1867. L'enquête fut placée sous la présidence de Monsieur Séverin *Abattu*cci, Député. Elle débuta le 10 novembre 1866 et consista dans un premier temps à dresser l'état de l'agriculture en Corse, puis à travers un questionnaire (161 questions), à auditionner 75 représentants du monde agricole de l'île (agriculteurs, sociétés d'agriculture (Bastia, Ajaccio, Calvi, Sartene), chambre de commerce de Bastia).

Constats sur l'état de l'agriculture en Corse :

Mode d'exploitation :

Le sol est exploité par son propriétaire ou son colon partiaire*. Les céréales sont exploitées sur des surfaces considérables ou moyennes par les colons partiaires. Pour les autres cultures, elles sont exploitées par les propriétaires, employeurs des ouvriers nomades italiens; c'est la règle générale. Le bail à ferme n'existe pas.

La transmission de la terre :

Suivant la qualité et le voisinage des lieux, la valeur de la terre varie considérablement. Depuis trente ans (1830), le prix de la terre a doublé, l'exploitation étant devenue plus facile avec l'établissement des voies de communication, la production ayant bien souvent trouvé des débouchés. Les terres arables de première qualité se vendent 1000francs l'hectare, et lorsqu'elles sont arrosées naturellement et propres à la prairie, elles s'élèvent au prix de 3500 francs, et au delà. Celles de deuxième qualité de 500 à 1000 francs et celles de troisième, de 100 à 400 francs. Lors d'héritages, les terres ne sont que très rarement vendues.

La location des propriétés :

Le colonage partiaire est le seul mode de location de la terre cultivée en céréales. Il peut revêtir diverses formes.

- Le propriétaire, outre la terre, fourni au colon certains frais de culture, et alors il prend la moitié de la récolte.

- Tantôt il ne fournit que la terre, et alors (dans diverses localités) il perçoit le quart de la récolte (ou une fois et demie, voire deux fois la semence).

Les terrains voués aux pâturages et les prairies, la location est évaluée à 5 % de la valeur de la terre pour le temps du pâturage.

Capitaux :

Les capitaux sont insuffisants pour l'agriculture. La dette hypothécaire est estimée à près de 13 millions de francs pour la propriété rurale. Dans cette société rurale, le manque de numéraire semble évident. Une institution de crédit pour pouvoir améliorer et développer la situation agricole est réclamée de toutes parts. Une proposition serait peut être d'établir une caisse hypothécaire ou une banque agricole.

Le niveau de vie:

Il a augmenté d'un quart en dix années (1850), en raison notamment de l'insuffisance de main d'œuvre, de la cherté des vivres, et d'un souhait de la société d'un certain bien être.

La main d'oeuvre :

Le manque de bras s'explique en partie par l'extension de l'agriculture, avec près de 40.000 hectares mis en culture. Le service militaire entre 1859 et 1866, a absorbé 6360 hommes, privant l'agriculture de bon nombre d'ouvriers. Cette carence n'a pu être comblée par les machines, car l'argent manque pour les acheter, et la machine ne pouvait être utilisée de partout!

La population agricole s'est beaucoup améliorée: mieux nourrie, vêtue, logée, avec un bien être général, considérablement accru. Le caractère positif de l'instruction primaire sur le monde agricole est à souligner. Le service de médecine gratuite (1863) donne des soins à plus de trente mille indigents.

Engrais :

Les seuls engrais sont le fumier, issu des rares écuries du pays et celui provenant du parcage des brebis. Les engrais du continent sont trop onéreux, faute d'argent mais aussi, en raison de l'ignorance dans les modes d'application.

L'assolement :

Il se pratique dans la culture des céréales durant trois années, puis la jachère pendant trois ou dix ans. La nature du sol détermine la culture.

Le défrichement :

L'agriculture en Corse a gagné 40.000 hectares sur les terres incultes, en quinze années. Les défrichements donnent des charbons aux usines métallurgiques, mais ont des conséquences néfastes sur les terrains en collines ou en montagnes : tarissement des sources, ravinements des terres. En plaine ce défrichement est très productif.

Dessèchements :

Depuis trente ans (1830) on a desséché 946 hectares de marais, mais ce résultat n'est pas satisfaisant eu égard notamment au manque d'entretien des infrastructures et cette opération n'était pas véritablement coordonnée. Plus de 200.000 hectares sont toujours en friche, à cause du mauvais air qui frappe de mort les cultivateurs.

L'irrigation :

Elle est en progrès, mais le manque d'argent et le morcellement de la propriété, sont des freins à son extension. Les prairies et les cultures fourragères, ayant décuplé en dix années (1850), ont fait de grands progrès. On compte en Corse, 1093 hectares de luzernières.

Animaux :

Ils ne sont pas élevés pour l'engraissement (boucherie) mais pour le travail. Quelques étables voient le jour, produisant entre autre le fumier (*la stabilisation**).

La race chevaline, mulassière et porcine s'améliore.

Céréales :

Ils occupent le tiers des surfaces cultivées, mais cette culture est en décadence et ce, en raison de terrains épuisés, d'une météorologie capricieuse (variation atmosphériques) et des inondations. La pomme de terre progresse, les légumes secs et frais se développent sensiblement. L'exportation de

ces produits vers les centres urbains, en raison de l'amélioration des voies de communication, est à souligner.

La vigne :

La culture de la vigne progresse malgré l'*odium* en 1852. Il sera combattu, grâce à l'emploi du soufre, avec des résultats très encourageants (1863).

Arbres à fruits :

Cette culture est en net progrès. En montagne on plante des châtaigniers. Dans les localités proches de la mer on cultive les oliviers, les amandiers, les orangers, les citronniers et les cédratiers. Les champs se peuplent de pommiers, de poiriers, de pêchers, de cerisiers, d'abricotiers... Ces cultures couvrent en Corse une surface de près de 50.000 hectares, avec un rendement de 14 millions de francs. Le développement de nouvelles pépinières est préconisé.

La sériciculture :

Le mûrier a connu une expansion importante au cours des années 1830, mais la maladie du ver à soie a annihilé bien des espoirs. Aujourd'hui on compte une seule exploitation située à *Porto-Vecchio*.

AUDITION DE MR FILIPPI, agriculteur-proprétaire à Vescovato.

Le 27 novembre 1866, Monsieur *Filippi*, Chef d'Escadron d'Etat Major, agriculteur-proprétaire à *Vescovato* est auditionné par la commission.

Q : quels sont les principaux produits de la localité ?

R : *Les châtaigniers dans la montagne, sur les collines les châtaigniers et les oliviers. Au pied des collines, les céréales et la vigne. Enfin dans la plaine basse, les céréales, les fourrages et quelques légumes. Les produits les plus importants sont les céréales, puis les châtaignes et les olives. Dans la commune de Vescovato, nous remarquons une grande tendance vers la plantation de châtaigniers, d'oliviers et de la vigne. Les châtaigniers ont augmenté d'un vingtième depuis quinze ans. Les oliviers d'un huitième. La plantation de la vigne à doublé depuis ce laps de temps, surtout dans les propriétés de moyenne surface.*

Un hectare à la plantation de la vigne coûte 300 francs. Les frais de plantation se montent à 1200 francs; la vigne ne produisant qu'au bout de trois années, il faut ajouter 400 francs pour intérêt et culture, pendant ce temps; total 1900 francs. Or la valeur de la terre plantée en vigne étant au bout de sept ans de 2.700 francs, il y a une plus value de 700 francs pour le propriétaire.

Le rendement d'un hectare de vigne est en moyenne de 30 hectolitres; à 20 francs l'hectolitre, sans compter les frais de cave, d'octroi et de transport. Le produit d'un hectare de vigne peut donc être de 600 francs, soit 450 francs net, en tenant compte de 150 francs de frais .

Q : La culture des céréales a-t-elle augmentée ?

R : *Il y a une augmentation de la production des céréales, Celle du blé ayant diminué et celle de l'orge ayant presque disparu, l'avoine a remplacé ces deux cultures dans des lieux où elles avaient été abandonnées, et elle a même outre passé la mesure d'une compensation exacte. Le prix de revient tend à renchérir depuis huit à dix ans. La production générale a plutôt augmenté que diminué.*

Q : Sur l'état de la culture des légumes et des fourrages sur la commune de Vescovato ?

R : *Le maïs a fort peu augmenté. Les haricots qui avaient une grande importance autrefois, tendent à diminuer. Les haricots blancs que nous produisons ont été remplacés dans beaucoup de communes par des haricots jaunes que l'on arrose au moyen du canal d'irrigation. Il nous semble que ce canal qui passe par la commune de Vescovato et traverse tant la " Villa " (Ndlr :: partie haute de la plaine ..Sinisera....San Giustu..) que le " Prato " (Ndlr :partie basse de la plaine...sous A Mora ..), aurait pu passer véritablement par " a Villa " (Ndlr : zone alluvionnaire de Padulone et Pozzu di Vigna ?) ou il aurait rendu de plus grands services, que dans le parcours tel qu'il est .*

Q : *L'établissement des luzernières, a-t-il donné à la terre une valeur plus considérable ?*

R : *La valeur de la terre a été doublée et l'élevage du bétail en a été grandement facilité.*

Q : *Dans la commune de Vescovato y a-t-il plus spécialement de l'élevage de bétail ?*

R : *Nous ne faisons pas de bétail en vue de la boucherie: on élève le gros bétail dans une quantité suffisante pour les besoins de l'agriculture, avec la production à peu près stationnaire depuis une dizaine d'années*

Q : *Sur la progression de l'agriculture...*

R : *Chaque culture en particulier a progressé; la culture en général, a également beaucoup augmenté. Les céréales, seules sont restées stationnaires. Nous nous plaignons à constater que l'agriculture a subi des progrès très remarquables dans les dix dernières années.*

Q : *Quelle est la valeur de la terre ?*

R : *Dans la partie de la plaine " a Villa ", les terres qui il y a trente ans valaient 200 francs, valent aujourd'hui 400 francs l'hectare. Les terres d'alluvions qui se vendaient 900 francs l'hectare, valent aujourd'hui 1350 francs. Cette augmentation considérable pourrait être , suivant nous, encore plus grande si nous n'avions pas à lutter contre le morcellement de la propriété, qui éloigne les cultivateurs de leurs cultures, et contre le mauvais air qui empêche de cultiver pendant une partie de l'année, en les éloignant de la plaine. Les moyens de locomotion rapides, seraient de nature à faire disparaître ces deux obstacles../.*

OBSERVATIONS DE MR DE BUTTAFOCO , membre du Conseil d'Arrondissement.

Q : *Quelles sont les autres causes générales qui ont pu influencer dans un sens favorable ou nuisible sur la propriété agricole ?*

R : *Le morcellement de la propriété et le défaut de capitaux, sont de sérieux obstacles au développement de la propriété agricole. La plus grande difficulté à vaincre en Corse est l'insalubrité.*

Nos terres labourables sont situées dans une plaine malsaine qui ne peut être habitée sans dangers que pendant 4 a 5 mois de l'année. Il en résulte que l'agriculteur ne réside pas sur les lieux qu'il cultive, et que les très rares constructions qui se sont élevées depuis 50 ans sur nos terres, ne rendent pas les services qu'on était en droit d'attendre. Les agriculteurs habitent tous, sans exception, dans les villages d'où ils partent chaque jour pour aller cultiver un champ situé, quelquefois, à 10 kilomètres de leur habitation, à laquelle ils rentrent le soir. Il est facile de déduire la somme de travail que l'on peut obtenir dans de telles conditions. Les animaux, la plus part laissés à l'abandon, faute d'établissements, ne produisent que peu ou pas de fumier. Tous les transports sont décuplés par la nécessité de tout faire venir du village et d'y faire tout rentrer, denrées, fumiers, instruments à réparer...

Enfin ce très grave inconvénient est encore accru par le déplorable état de la viabilité. En dehors des routes impériales et d'une route de grande communication, les chemins ne sont pas carrossables et ne le deviendront jamais, parce que les communes n'ont pas les moyens nécessaires pour les achever, ou même pour les entretenir.

L'Etat peut rendre à l'agriculture de la Corse un immense service et changer la face de l'île en opérant une vaste échelle de travaux de dessèchement qui assainiront le pays et prendre à sa charge les travaux de voirie, que les communes sont incapables de mener à bonne fin ..

* *COLONAGE PARTIAIRE* : mode d'exploitation agricole, proche du métayage. Le colon loue une terre à un propriétaire en lui donnant une fraction de sa récolte (rémunération en nature et non en espèces).

* *COURSON* : partie du sarment de vigne qui reste, après la taille et qui porte les yeux.

* *STABULATION* : le bétail est dit en *stabulation* lorsqu'il est maintenu, saisonnièrement ou en permanence dans un espace clos, couvert ou pas.



Séverin Paul Abbattucci. (1821 - 1888)

Homme politique français. Garde des sceaux, Ministre de la Justice sous le second Empire.

Député de la Corse (1857 - 1870) et (1871).

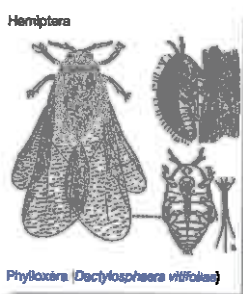
Évolution de la vigne en Corse	
Période	Surfaces en hectares
<i>Plan terrier</i>	9800
1866	11000
1874	85 % détruite
1912	5000
1960	9300
1976	33140

Les maladies de la vigne :

L'oïdium, apparu en France en 1847, est une maladie causée par un champignon attaquant les organes verts de la vigne. Le raisin atteint, devient peu à peu noirâtre. La vigne doit être traitée avec du soufre en poudre.

Le phylloxéra, apparu en 1864, est une maladie causée par un insecte *hemiptère* dont les larves attaquent les racines de la vigne, faisant mourir le cep. Il causera la destruction de plus de 85% du vignoble Corse en 1874. La greffe des cépages constitue le seul remède.

Le mildiou, apparu en 1878, est causé par un champignon vivant à l'intérieur de la plante, attaquant les organes verts de la vigne. " *La bouillie bordelaise* ", mélange de sulfate de cuivre et de chaux, est le remède approprié.



RAPPORTS DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE BASTIA

Dans son édition du 01 novembre 1817, *LE JOURNAL DU DÉPARTEMENT DE LA CORSE*, prône le développement de l'agriculture dans l'île :

.. /.. " s'il est vrai que l'agriculture commence depuis peu à se relever dans ce département de l'état de léthargie où elle se languissait, il n'est pas moins que ses progrès sont encore peu satisfaisants.../.. Le département ne possède aucune de ces sociétés d'agriculture, qui sont si propres à répandre les lumières et des encouragements positifs pour les progrès de cet art. Il serait à souhaiter que les personnes les plus instruites, et les plus zélées par le bien du pays, se fissent un devoir de multiplier les observations et les expériences que toutes les diverses branches de cultures convenables à notre sol, de communiquer les résultats qu'elles en obtiendraient et de donner par leurs conseils et par leurs exemples la plus vive impulsion aux travaux de cette espèce, d'ou dépend la régénération entière du département."

Les sociétés agricoles créées en Corse après une phase de periclitation, vont peu à peu connaître un nouvel essor dans le courant des années 1850, par l'avènement dans chaque arrondissement d'une société d'agriculture.

Ainsi celle de Bastia, constituée en avril 1853 et présidée jusqu'en 1865 par Horace *Carbuccia* (avocat et Maire de Bastia de 1846 à 1851).

Son action portera sur l'introduction de nouveaux instruments agricoles (ndlr : la charrue *Dombasles*), la création des prairies artificielles, la création de prix et de récompenses dans divers concours agricoles..

Joseph Antoine *Limperani* .1798 - 1884 . (ancien diplomate et Député de Bastia), présidera " la Société d'Agriculture d'Industrie, des Sciences et des Arts de Bastia," de 1865 à 1868.

À sa retraite en 1858, il se retira à *Penta di Casinca*, pour mettre en valeur sa propriété agricole de *Campu Magnu*.

Il mît à profit ses affectations diplomatiques (Consul de France à *Civitavecchia* et *Venise* puis à *Gilbratar* et *Cadix* (1855)) pour recueillir diverses expériences agricoles pratiquées en Italie ou en Espagne... et ensuite, les proposer et les appliquer en Corse.

Nous résumons ci dessous le contenu des rapports de la Société d'Agriculture de Bastia, établis par *J.A.Limperani* et couvrant les années 1864 à 1866 (A.D.2B. fonds *Limperani* . 20 / J 22).



Rapport sur la situation et les besoins de l'agriculture à la fin de l'année 1864

"../. Nous avons éprouvé les rigueurs de la providence pendant plusieurs années .../.. Les récoltes de céréales et d'olives sont parmi les meilleures... la récolte de châtaignes se situe dans une bonne moyenne ... le vin a atteint un degré jamais obtenu depuis l'invasion de la maladie. Les citrons de par un hiver

rigoureux, les légumes de par une sécheresse prolongée, ont donné des produits moins satisfaisants. Les fourrages n'occupe pas une place prépondérante dans l'économie agricole...

De 1769 à 1830, les gouvernements successifs, ancienne Monarchie, la République, le 1er Empire, la Restauration n'ont rien fait pour la Corse, ou n'ont fait que tout juste ce qui était nécessaire pour

l'empêcher de mourir ... Les travaux sérieux pour la construction de nos routes ... pour le dessèchement des marais ... ne datent que de trente et quelques années (ndlr: début des années 1830) ...les transports se faisaient à dos de mulets et par des chemins affreux. Il fallait trois jours pour se rendre à cheval de Bastia à Ajaccio ...pas une seule charrette dans l'arrondissement de Bastia... aujourd'hui, huit diligences pour desservir avec promptitude et exactitude les quatre coins de l'île. L'augmentation des charrettes, chars à bancs, véhicules de toutes sortes occasionne des encombrements aux entrées des villes."

L'arboriculture :

Avec *le mûrier* se développe le ver à soie (1830), connu et apprécié sur le continent; une filature s'était installée à Bastia. Avec l'apparition de la maladie, la culture du vers à soie a été peu à peu abandonnée. On notera une magnanerie à Porto Vecchio appartenant au sieur *Roccaserra*, comme la mauvaise qualité des graines de mûrier. Le prix du kilogramme de cocon est de 3 à 4 francs.

Cependant il est à préciser que de remarquables produits sont obtenus en 1863, à la magnanerie de *l'Arena* gérée par le sieur *Benedetti* et ce, grâce à la graine de Porto Vecchio. Il en sera de même pour la production de l'année 1864, comme pour celle du domaine de *Campu Magnu* de *J.A.Limperani* (Ndlr : voir nos recherches sur "*Le domaine de l'Arena* . 02 / 2016).

Cette production donne un rapport de 40 kg de cocons par once de graine, vendus à raison de 10 francs le Kg.

" *Les éducateurs italiens* " affectés principalement dans l'extrême Sud de la Corse, importent d'Italie 5000 plants de mûriers. On comptait en 1864, 6739 ouvriers agricoles saisonniers, italiens, venus en Corse (plus 450 par rapport à 1863). Ils seront 8075 en 1865 (A.D.2B. fonds *Limperani*). Beaucoup d'entre eux s'installeront dans l'île.

Des plants *de citronniers et d'orangers*, provenant du jardin d'acclimatation de Hama, près d'Alger, sont introduits en Corse par la Société d'Agriculture de Bastia.

De même, la société introduit des plants *d'oliviers* provenant de Provence, pour être plantés à plus de 200 mètres d'altitude.

Pour les zones de " *côteaux brûlants du littoral* ", on préfère introduire des plants venant de Calabre, de Sicile ou d'Andalousie.

L'objectif est d'améliorer la qualité et la quantité de l'huile produite en Corse, pour combattre notamment la concurrence sur le marché de Marseille (l'huile lampante concurrencée par le pétrole).

Plus de 5000 hectares sont alors cultivés en oliviers, et le montant des exportations porte sur 2 millions de francs. Le manque de main d'oeuvre pour la cueillette des olives est signalé.

On apprend aussi que la *pépinière de l'Arena* met à la disposition des agriculteurs 4482 arbres (les espèces de ces arbres ne sont pas données). Le besoin d'alors représentait plus de 30.000 plants !

La vigne :

../.. " Les viticulteurs marquent la lenteur à l'utilisation du soufre pour combattre l'odieux ... la conversion à cet usage est quasi générale ... Nous avons relevé parmi les nouveaux établissements vinicoles, celui créé par le sieur Ciattoni dans la partie supérieure de la plaine de Vescovato et vous avez décerné une médaille d'argent à cet intelligent agriculteur. Ciattoni a combattu les fièvres paludéennes, en construisant une maison très bien aérée et tenue pour garantir un séjour

permanent en plaine ... La vigne exige les soins les plus assidus ... La culture de la vigne rapporte le plus ".

La société d'agriculture a distribué des exemplaires de l'ouvrage du docteur **Guyot** et recommande aux viticulteurs le bon choix des cépages et l'étude de la vinification (voir par ailleurs la mission du Dr **Guyot** en Corse).

Le domaine de l'Arena remettra en 1864 aux viticulteurs, plus de 4000 ceps de vigne. La demande était alors estimée à près de 50.000 ceps.

La production de **céréales** peine, en raison du manque de main d'oeuvre et de l'air malsain qui sévit dans les plaines. La production moyenne de froment est de 80.000 hectolitres.

... L'introduction de machines à battre, offre le double avantage de diminuer les frais de main d'oeuvre et, en abrégant la durée des travaux de la moisson, de diminuer d'autant le danger des fièvres estivales" ..

Une de ces machines à battre est mise à la disposition d'agriculteurs, grâce à l'action de la société et du Préfet de l'époque.

La concurrence se fait particulièrement sentir, notamment par l'importation de froment et de blé, provenant de la minoterie de Marseille. Ces céréales sont jugées de bien moindre qualité que celles produites en Corse. D'ailleurs on relèvera des condamnations prononcées en la matière par la Cour Impériale de Bastia.

En décembre 1864, on estimait le prix moyen du blé (hectolitre), à Marseille (20,75 frcs), à Nîmes (25,00 frcs), à Nice (24 frcs), à Carpentras (23,45 frcs).

Son prix en Corse, est de beaucoup inférieur à ceux pratiqués dans le Sud Est de la France.

L'octroi à Bastia, révèle une taxe de 0,50 centimes appliquée par hectolitre de blé et de farine dont le produit annuel est évalué à 30.000 francs.

Pour lutter contre les importations massives de farines de très mauvaise qualité, **Limperani** propose la création d'une minoterie dans la proche région de Bastia.

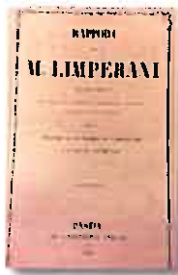
La divagation animale est considérée comme un fléau aux proportions préoccupantes, nuisant aux progrès de l'agriculture Corse.

Le nombre de prévenus, traduits devant la justice de Paix est de 28.650 délits ruraux pour la plus part.

" Les chèvres sont pour la Corse un fléau peut être égal à celui du banditisme ".(cf: commission pour rechercher les moyens d'éteindre le banditisme en Corse).

On compte plus de 120.000 chèvres " *dévastatrices* " dans le département du **Golo**, dont 30.000 dans le seul arrondissement de Bastia.

Et **Limperani** de conclure ..." *Qui ne sait que dans nos villages, la profession de berger est de beaucoup plus lucrative que celle de laboureur.*"



Rapport sur la situation et les besoins de l'agriculture à la fin de l'année 1865

Limperani évoque les progrès constatés depuis trente années dans bon nombre de domaines, comme dans ceux des transports maritimes (avènement des navires à vapeur), du commerce, du développement de l'instruction publique, de la disparition du banditisme, de l'accentuation du défrichement des terres, de la création d'une succursale de la Banque de France...

De plus, dans le domaine proprement dit de l'agriculture, des avancées significatives ont été enregistrées, avec notamment l'introduction de la charrue " *Dombasles*," la machine à battre, la construction de nombreuses maisons rurales, la propagation de prairies artificielles, l'implantation de pépinières...

Limperani s'interroge sur l'influence qu'il faut attribuer au suffrage universel, sur l'état moral des populations de la campagne.

Le suffrage universel introduit en 1848, est-il considéré comme la source de troubles, et de donner naissance aux partis à des divisions ?

À ses yeux, l'avènement du suffrage universel, apporte des réponses assez positives aux campagnards, notamment par une certaine émancipation des esprits.

Limperani propose que le Clergé participe à l'émancipation de l'agriculture, le niveau d'instruction des ecclésiastiques devant être mis à disposition des gens de la terre. Il établit un parallèle avec les moines du moyen âge et leurs travaux agricoles en Corse comme ailleurs, les nommant " *les défricheurs de l'Europe* ".

Il suggère que le Clergé, les congrégations monastiques, s'investissent dans le développement agricole de la plaine de la *Casinca*. " *L'église de Saint Pancrace (Castellare di Casinca) servirait au culte le dimanche, et les ecclésiastiques apporteraient les autres jours de la semaine, leur concours aux populations laborieuses de l'endroit, comme à l'île du Lerins, avec les frères agriculteurs de Saint François d'Assise* ".

Limperani propose de créer des établissements ou des colonies d'enfants-élèves, aux travaux des champs. Pour cela, il préconise de solliciter les frères des écoles chrétiennes (Ndlr: une école de ce genre existait à *Vescovato*) ou, au delà des matières déjà enseignées, on y adjoindrait l'enseignement de l'agriculture, " *l'enseignement agricole...pour des enfants de cultivateurs.* "



Rapport sur les résultats de l'enquête agricole et la situation de l'agriculture en 1866

L'arboriculture :

La culture de l'**amandier** connaît une indéniable production, "...le plus brillant succès et son fruit a obtenu une des plus hautes rémunérations ../.. 7 francs le décalitre pour une bonne qualité d'amandes."

Les récoltes sont plus rapides et régulières, ne réclamant peu ou pas d'engrais sur un terrain adapté, bien que la longévité de l'amandier soit moindre à celle de l'olivier.

Le revenu à l'hectare du **cédratier** varie de 6 à 8000 francs. Le montant des exportations de ce fruit est estimé à 300.000 francs, ce qui équivaut à près de 15.000 hectolitres de blé, 250.000 hectolitres de châtaignes. La consommation locale est très limitée et le pourtour méditerranéen est propice à la culture du cédrat. Ainsi ce fruit est particulièrement concurrencé sur les marchés extérieurs.

Le **mûrier** trouve en Corse un terrain propice à son expansion. Cependant la maladie a considérablement freiné cette dernière, et la concurrence étrangère du ver à soie pénalise fortement la production corse. Une graine " saine ", non atteinte par la maladie, est produite dans la magnanerie de *Porto Vecchio*. Le Ministre de l'agriculture a été sensibilisé sur cette problématique,

hélas sans réponses. De plus une commission d'enquête sur la maladie du ver à soie a été mise en place, mais n'a pas daigné se rapprocher de la Corse, où pourtant l'Etat possède le *domaine de l'Arena*.

Ce domaine possède " *une quantité notable de mûriers en plein rapport ../. et offre des bâtiments qu'il serait très facile d'approprier à l'établissement d'une magnanerie. Des sériciculteurs italiens (ceux de Porto Vecchio) demandent à affermer ce domaine pour y faire une grande éducation des vers à soie avec la graine de Porto Vecchio (sous le contrôle de l'administration) ../. à fournir au départ un nombre de mûriers, égal à celui des arbres de toute nature que livrait l'ancien directeur de ce domaine ../. à réparer à leurs frais les bâtiments dont quelques uns tombent en ruine et ce, à concurrence de 10.000 francs, tout en renonçant à l'allocation annuelle de 3.400 francs qui était accordée pour l'entretien de l'ancienne pépinière "*.

Limperani a déclaré que " *le domaine de l'Arena, seul établissement de ce genre en Corse, qui depuis trois quart de siècle est mis à disposition du Département, va lui être retiré et mis en vente ../. Si l'agriculture a fait quelques progrès, le domaine de l'Arena y a contribué pour une bonne part (Ndlr: mise à disposition gratuite de plants d'arbres et politique de suivi auprès des agriculteurs..) ...*

Pour conclure *Limperani* affirme: " *Si l'Arena n'existait pas.. il faudrait l'inventer !"*

Limperani donne des précisions sur l'enquête relative à la production de céréales. Il évoque aussi la culture du *châtaignier* avec en corolaire la forte population dans l'intérieur de l'île: *la Castagniccia*.

La culture de *l'olivier* et la production d'huile, propre à l'exportation, sont vivement concurrencées par le sésame et le pétrole. De plus cette " *culture est irrégulière, donnant lieu fréquemment à des mécomptes "*.

Le fumage de l'olivier, pratiqué dans de très nombreuses localités de Corse, protège cet arbre des bactéries. Le besoin de fumée pour l'olivier est souligné et la proposition est faite d'utiliser le fumier extrait des prairies et des terres à froment.

La vigne :

Elle occupe la 3ème place dans la consommation de surfaces, après la châtaigneraie et l'oliveraie. Cette situation pourrait évoluer positivement si on s'efforçait de convertir les maquis en vignobles. Cependant il est révélé que l'apport de capitaux contribueraient, d'une part, à l'expansion du vignoble et, d'autre part, à lutter contre la concurrence extérieure, par une exportation du vin Corse vers des pays étrangers ..." *la France étant favorisée dans ce domaine."*

La production est locale et *l'odium* fait toujours des ravages dans les vignobles, générant peu d'excédents et une exportation peu significative.

Limperani souhaite que les viticulteurs axent leurs travaux sur la conservation du vin, sur sa préparation, mais aussi sur des débouchés possibles.

La divagation animale :

" *Ce fléau n'est ni la grêle, ni la sécheresse prolongée, ni les sauterelles, ni les inondations ../. Plus redoutable encore car il n'est pas passager, il est permanent, le bétail .."*

Limperani relève les antagonismes entre propriétaires du sol et propriétaires du bétail (celui qui ne cultive pas).

" *Le bétail en général n'est pas dans les mains du propriétaire, mais dans dans les mains de celui qui ne possède pas un pouce de terrain."*

La partialité du Maire ou des gardes champêtres est évoquée lors de conflits (le plus souvent lors de divagations animales); de leurs préférences pour les uns ou les autres, selon qu'ils appartiennent à l'un ou l'autre parti qui divise la commune. En cas d'infractions, les amendes attribuées par le juge de Paix sont faibles et les récidives sont légions. L'impunité semble prédominer, entraînant l'exaspération des propriétaires devant tant de récidives, et le temps hélas consacré à réparer les dégâts liés à la divagation animale.

Le pacage des *moutons* est évoqué, ainsi que la production très faible de fumier. Le temps consacré à la culture des champs, est mis en parallèle avec celui consacré par le cultivateur, au trajet pour se rendre depuis son domicile à la propriété foncière cultivée.

Le transport du fumier, produit en petites quantités, est onéreux et donc peu rentable... " *Le champs à fumer se trouve bien souvent à deux, quatre, huit kilomètres du village.*"

L'éloignement entre le lieu de vie, de celui de la culture est un frein à la productivité ..." *Pénible spectacle de laboureurs employant une, deux heures et quelques fois davantage pour se rendre à leurs champs et à en revenir.*"

Pour le sieur *Limperani*, " *il ne s'agit pas de dépeupler les villages de leurs habitants, villages conçus au Moyen Âge sur des lieux escarpés, des promontoires rocheux .. pour se protéger des invasions, ou l'on doit conserver les activités de l'art, industrielles ou autres ../. mais rapprocher au mieux l'agriculteur de son lieu de travail.*"

Le désenclavement des territoires se réalise peu à peu, depuis une trentaine d'années, avec la création de voies de communication, favorisant et intensifiant les échanges.

L'avoine est cotée 21 francs le quintal métrique sur les marchés du Sud-Est en France. En Corse ce prix n'a pas dépassé les 16 francs. Bien souvent l'agriculteur est tenté de brader sa production, à un quart de sa valeur !

Le questionnaire sur la situation de l'agriculture en Corse.

Quelles sont les causes générales qui ont pu influencer dans un sens nuisible sur la prospérité agricole de la Corse ?

Limperani invoque trois causes principales.

~ l'insalubrité de l'air :

" *le littoral de la Corse, la partie la plus fertile, est affligée par la malaria durant trois à quatre mois de l'été. Le gouvernement a entrepris sur différents points des opérations de dessèchement des marais et l'assainissement de terres infectées par des eaux croupissantes.*"

Limperani attire l'attention du ministre des travaux publics sur, entre autre, les étangs de la *Casinca* et, une action décisive sur ce canton, le plus riche de l'île.

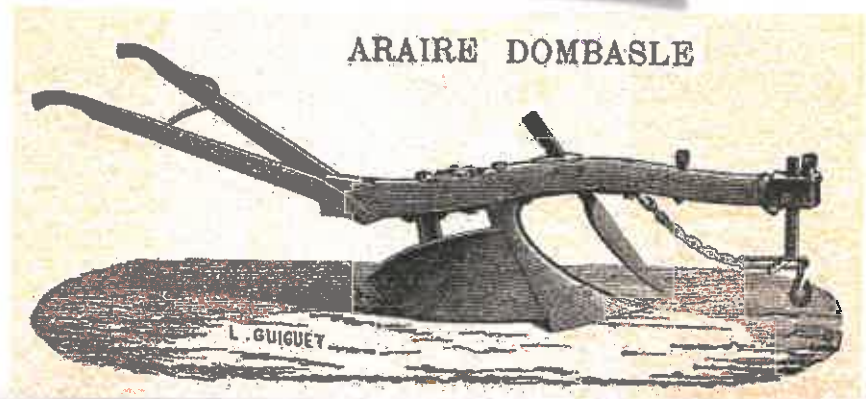
~ l'insuffisance des capitaux :

Pour *Limperani* cette question doit faire l'objet d'une étude spécifique, approfondie par une commission. Les travaux de dessèchement, de défrichement, d'irrigation, de plantation, nécessitent une banque agricole pour offrir aux cultivateurs des prêts garantis, avec des remboursements sur le court terme (six mois à deux ans). Bien souvent l'agriculteur corse est obligé de vendre ses productions, au dessous de leur valeur.

~ Constitution vicieuse des domaines ruraux et des habitations rurales :

Les fermes en Corse sont rares ... " en si petit nombre qu'on pourrait les compter sur les cinq doigts de la main."

Elles ne sont pas répandues dans la campagne exploitée. L'habitation du cultivateur se trouve dans le village. Comme nous l'avons vu plus haut, l'éloignement, entre le lieu de vie et celui du travail, est un frein, préjudiciable à la productivité et à l'essor de l'agriculture.



Les exploitations agricoles de *Vallicelle* et de *Vignale* .

" C'est sur les bâtiments de ferme qu'il convient surtout de fixer son attention chez le commandant **Filippi**; on a, en effet, sous les yeux, à *Vallicelle* (Ndlr : il s'agit du secteur de la *Rangia*), le premier type des établissements ruraux actuels de la *Casinca*. Le mérite de les avoir appropriés au climat et aux conditions de l'agriculture locale revient à Mr **Filippi** père, qui a fait aussi toutes les plantations, et constitué un personnel de serviteurs dévoués^o, vieilliss sur le domaine, qui ne quittent guère la ferme que deux mois dans l'année (Ndlr : voir le paludisme). La plantation déjà commencée de 10 hectares de vigne, au tènement de *Saint-Just*, sur défoncements énergiques, et le nivellement préparés de 40 hectares, sous le canal d'irrigation de la *Casinca*, vont donner à *Vallicelle* une importance que de nouveaux concours ne manqueront pas de consacrer.

Non loin de *Vallicelle*, le domaine de *Vignale* (Ndlr : ancienne *fortef*, propriété **Chiari**, au *Mugale* sur la commune de *Venzolasca*, matérialisée sur le cadastre Napoléonien de 1847), appartenant à Mr le Sénateur **Casabianca**, nous a offert des essais multipliés et très intéressants : la garance et le tabac*ayant une place dans l'assolement, des cultures de coton, un beau clos de bigaradiers, bien établi sous ses abris de cyprès, des luzernes hersées, de beaux trèfles incarnats, vingt têtes de bétail à corne à l'étable, nombre d'instruments perfectionnés. Le souffle du progrès a passé partout; une certaine faiblesse générale dans l'exécution, annonce seulement que l'impulsion vient d'un peu loin. Une inspiration continentale éclairée, comment suffirait-elle à tout transformer à la fois dans un pays où tant de choses sont à renouveler ?

Cependant, c'est à *Vignale* que nous avons trouvé la seule vigne conduite en gobelet, plantée, travaillée, taillée à la manière de l'Herault, avec une régularité et une intelligence remarquables, Mr **Casabianca** ayant eu la prévoyance d'envoyer son vigneron se pénétrer sur place de la pratique du midi de la France continentale. En menant uniformément à deux bourgeons francs, dans un sol si fertile, sauf l'emploi par places, et suivant la vigueur des pieds, de toutes les ressources accessoires de taille destinées à équilibrer la production et la végétation, qui sont en usage sur le littoral méditerranéen, on arriverait à augmenter considérablement le produit moyen, et le clos de *Vignale* pourrait utilement être offert en exemple à presque toute la culture viticole de la Corse."

^o Mr **Albertini Christophe**, dit "**Tittolo**", employé chez Mr **Filippi**, obtint en 1865, lors de l'exposition agricole d'Ajaccio, la médaille d'argent et 150 francs de prime, dans la catégorie "*colon ou serviteur*."

* **Le tabac** végète très bien en Corse, mais il ruine le cultivateur; les prix donnés par la régie n'étant pas rémunérateurs, eu égard au prix de revient. Il en est de même pour le **coton**, et généralement pour toutes les cultures qui exigeraient trop de main d'oeuvre.

L'exploitation agricole de *Padulone* .

Un extrait du livre "*Une excursion en Corse en 1845*" de A.L.A. Fée, nous renseigne sur la propriété agricole de Mr **Franceschetti**, située à *Padulone* (Ndlr : actuelle maison **Guidicelli** à *Padulone*, matérialisée au cadastre Napoléonien de 1847).

" Nous apprimes en arrivant à *Vescovato* que Mr **Franceschetti** était à sa propriété de *Padulone*, sur les bords du *Golo* ..

Mr **Franceschetti** a défriché quelques centaines d'arpents de makis (Ndlr : maquis), et s'est établi bravement au milieu de ce terrain, exposé par toute sa surface aux rayons du soleil. Le sol est sablonneux, et pourtant tout ce qu'on lui confie réussit à merveille. Le prix de l'hectare de serre sur

toute la plage est d'environ 300 francs, avant défrichement. Il faut dépasser une somme égale pour la mettre en état d'être ensemencé. Les plantes arrachées sont brûlées sur place et servent d'engrais. Il en résulte des terres médiocres que les fumiers, rares en Corse, ne peuvent améliorer. Mr Franceschetti fonde ses plus riches espérances sur la culture des muriers (Ndlr : voir recherches sur le domaine de l'Arena), et il a raison, ses plantations encore jeunes, sont vigoureuses et promettent des résultats avantageux. C'est lui seul qui les dirige, et il n'emploie que des lucquois pour la culture des terres..."

LES LUCQUOIS, ITALIENS, TRAVAILLEURS SAISONNIERS .

Si nous poursuivons la lecture de l'ouvrage de A.L.A Fée, on apprend que " Les corses donnent le nom de Lucquois à tous les italiens, qui moyennant salaire, viennent tous les ans se mettre à leur disposition pour faire des travaux qui demandent l'emploi d'une grande puissance musculaire. La plupart d'entre eux arrivent du grand duché de Lucques, mais il en vient aussi de Piombino et de quelques autres lieux voisins. Vers la fin de l'hiver , ces hommes se regroupent par escouades de dix à quinze et se mettent volontairement sous la conduite d'un de leurs compatriotes, ayant déjà fait campagne dans l'île, et possédant la connaissance des lieux ainsi que celle des personnes. Cet homme se présente chez le magistrat du lieu et lui déclare son intention de passer en Corse. S'il a une bonne réputation, il est agréé comme chef; on enregistre le nom de son personnel, qui se met aussitôt en mer, léger de bagage et n'ayant que l'argent nécessaire pour la traversée. On reçoit chacun d'eux à bord des bateaux à vapeur, à raison de 5 francs par homme. Ils s'y casent comme ils peuvent, se rapprochent les uns des autres, se couchent et se laissent fouler aux pieds pendant les manoeuvres, sans faire un mouvement. A peine a-t-on touché le rivage que le "caporale" s'occupe de caser ses hommes. Il est leur guide et devient au besoin leur défenseur. C'est lui qui dirige l'ordinaire et qui compte avec les propriétaires.

Un lucquois travaille depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, ce qui donne, en été, une journée de travail de quinze à seize heures. S'il pleut, il doit rester dans les champs jusqu'à ce qu'il n'ait sur lui un fil de sec. On lui permet alors d'allumer un feu de broussailles pour se sécher durant un instant, ce qui est rarement nécessaire. Cinq quarts d'heure lui sont acquis au milieu du jour pour se reposer et faire un repas, invariablement composé de polenta aux châtaignes. Un des hommes est chargé de la préparer. Il se détache des travailleurs vingt à vingt-cinq minutes avant le repas, allume le feu avec des débris de plantes sèches, dont le pays ne fait pas faute, remplit une marmite d'eau, y met, quand il le juge opportun, la farine de châtaignes; la coction s'opère; il coule la pâte blanche, la laisse se solidifier, puis la divise avec beaucoup d'adresse et d'équité à l'aide d'une petite ficelle. Cela fait, il appelle ses compagnons, qui mangent silencieusement cette lourde pitance, puis la cruche d'eau passe à la ronde. On s'étend un instant à l'ombre, si quelque arbre est voisin, et l'on retourne au travail, insoucieux d'un soleil dévorant, capable de déterminer, chez les hommes moins robustes, les accidents les plus graves. Le soir arrive, on fait un second repas, exactement semblable au premier, et chacun se retire sous un abri de chaume. La terre nue, une planche, quelquefois un bout de natte grossièrement tressée, voilà le lit sur lequel on se repose, et le sommeil ne se fait pas attendre. Le dimanche, après la messe, un extra, qui consiste en morue, est ajouté à la polenta, et les jours de grande fête, à Pâques, par exemple, ou bien à la Pentecôte, on se permet un peu de vin. Ces prodigalités entraînent à un excédant de dépense de 15 à 20 centimes par homme.

Les jours s'écoulaient ainsi dans ces travaux dont aucun incident ne vient interrompre la monotonie, mais enfin la saison avance, et l'on songe au retour. Les souvenirs deviennent plus vifs et plus pressants, le coeur s'émeut en pensant aux enfants depuis si longtemps privés des caresses paternelles; à la femme, aux amis dont on est impatient de serrer la main. Des idées ambitieuses

s'éveillent et préoccupent; aura-t-on le coin de terre que l'on convoite ? L'aura-t-on à bas prix ? Pourra-t-on agrandir le logement de la famille et lui laisser une vache au départ ? Ces graves questions, résolues de cent manières différentes, restent toujours indécises; on compte plus souvent le petit trésor qui s'arrondit de plus en plus. Enfin le jour de l'embarquement est fixé, on part, le vent est favorable, la mer est belle, on arrive et Dieu sait la joie ..

Un lucquois peut gagner en moyenne 1 fr.75 c. par jour. La dépense journalière, quelque extraordinaire que puisse paraître la chose, étant de 20 à 25 c., il lui reste net 1 fr.50 c., ce qui, pour environ 160 journées de travail, du 15 octobre au 01 juin, déduction faite des dimanches et des fêtes, laisse un résultat final de 240 francs d'économies. Or, plus de 6000 ouvriers lucquois arrivant chaque année en Corse, il en résulte, au préjudice de l'île, une sortie de numéraire de près de 1.500.000 francs.

Les lucquois sont d'une fidélité à toute épreuve, et rien de plus rare à les voir appelés en justice pour y subir des condamnations. Lorsqu'ils se sont choisis un maître, ils l'affectionnent et reviennent chaque année, comme les hirondelles font leur nid. Les occupations les plus pénibles ne peuvent les effrayer. Ce sont eux qui font les routes, les ponts, les travaux d'assainissement, les défrichements, qui construisent les maisons, qui fabriquent le charbon, la chaux, etc..

Les corses se croiraient compromis dans leur dignité s'ils se livraient à ces durs travaux. Ils consentent parfois à travailler dans leur héritage, mais toujours le moins possible et quand ils ne peuvent faire autrement. Les malheureux lucquois sont méprisés dans cette île qu'ils arrosent de leurs sueurs. Quand un corse veut injurier un de ses compatriotes, il le traite de " lucquois "; c'est s'estimer beaucoup et frapper de dédain les vertus qu'on ne peut imiter. Ces hommes ont de grandes qualités, et sans doute il ne serait pas difficile d'obtenir de leur intelligence, autant qu'on obtient de leur force corporelle." Combien faut-il de lucquois pour faire un corse ?" disait dédaigneusement un habitant de Bastia, en présence d'un italien continental. -- " Il serait bien plus équitable, lui dit celui-ci, de se demander combien il faut de corses pour faire un lucquois ?" Et, en effet, la question devrait être ainsi posée, si l'on ne devait mettre l'énergie morale avant l'énergie physique, et l'élévation du caractère de l'homme indépendant, avant la docile résignation du manoeuvre.

Le régime alimentaire des lucquois, purement végétal et sans aucune trace d'azote, est remarquable par sa grande uniformité; cependant sous son influence, la santé se conserve inaltérable et la vigueur se soutient ainsi que l'embonpoint. Il y a quelques années, la récolte des châtaignes ayant manqué, le maïs, la pomme de terre et le pain furent successivement essayés. Cette nourriture, plus chère, parut moins bonne, et les forces diminuèrent d'une manière sensible. On regarde comme un fait acquis à la science, en diététique, qu'une alimentation variée est nécessaire à l'entretien de la santé; ce que nous venons de dire semble infirmer cette prétendue loi, uniquement appuyée sur la théorie.

La coopération des lucquois dans les travaux agricoles est un grand mal; elle entretient l'indolence des corses qui vivent de peu, moins par philosophie que par paresse. Il faut, pour les tirer de cette apathie, que leurs passions soient mises en jeu. On sait quelle activité et quel courage ils ont déployés pour secouer le joug des Génois. Leur rang, parmi les peuples qui ont combattu pour leur indépendance, est honorable; il ne leur reste plus, pour conquérir l'estime générale, que de savoir polir leurs moeurs par le travail, le commerce et l'industrie..."

L'immigration italienne en Corse, au XIXème siècle, fut essentiellement d'ordre économique (notons des exilés politiques dans la première moitié de ce siècle). Il s'agit là, d'une immigration de péninsulaires pauvres, venus chercher du travail en Corse, car l'Italie connaît alors, un essor démographique important, engendrant, entre autre, une pénurie de travail dans la péninsule !

Ces travailleurs italiens investissent de très nombreux secteurs d'activités de l'économie insulaire. Ils participent ainsi aux grands chantiers de réalisation des voies de communication, comme de celle

du chemin de fer. On les rencontre nombreux dans les mines (*Chiatra, Canari.*), les usines (tanin, scieries..). Ce sont d'habiles artisans (maçons ..), mais aussi de volontaires ouvriers agricoles. Ils occupent ainsi des postes de travail, des emplois (très généralement *manoeuvre*), peu qualifiés peu rémunérés, physiquement éprouvants.

L'arrivée massive de travailleurs étrangers italiens, " *l'ennemi héréditaire* " (faisant sans doute référence à l'occupation de la Corse par les Génois ..), générera, très souvent dans la population autochtone, un sentiment de mépris, et une attitude discriminante à l'égard de ces immigrés.

L'expression à connotation péjorative " *I lucchesi* ", englobe tous les travailleurs immigrés italiens (en référence aux premiers immigrés italiens provenant de la région de Lucques (*Luca*), en Toscane). On raille volontiers l'étranger, affublé des pires maux. Le sentiment de xénophobie et de racisme se fera plus particulièrement sentir dans les années 1880.

Ces travailleurs immigrés italiens, se substituent très souvent à la pénurie de main d'oeuvre locale, qui elle, a émigré sur le continent français, ou aux colonies. Cet exil des corses, trouve sa source dans la rudesse de la vie, tant économique que sanitaire (voir *Le paludisme*). On recherche de meilleures conditions d'existence. Cet exode massif de jeunes corses, semble parfois s'organiser (encouragé) autour des élus locaux, autour d'un clan, d'un système !

Le travailleur immigré contribue, sans conteste, à maintenir en Corse, un certain nombre d'activités, si non, vouées à une disparition certaine. À terme on évoquera la sédentarisation de familles immigrées..dans bon nombre de villages, et à la conclusion d'alliances, avec des familles corses.

On peut alors parler, non sans vicissitudes, du long chemin d'une intégration sociale réussie.

Évolution de l'Immigration Italienne en Corse			
Année	Italiens	Etrangers	Part dans la population Corse
1861	7807	8247	3 %
1891	17277	17626	6 %
1895	12388	12518	5 %
1911	8198	8658	3 %

📍 étrangers, dont Italiens !



IMMIGRATION : DES MARIAGES À VESCOVATO, À LA FIN DU XIXÈME SIÈCLE

Année	Identité des mariés	Profession	Age	Lieu de naissance	Filiation
1889	Bertotti Jean avec Biasini Catherine	Journalier	23	Ferrere (Italie)	Joseph (journalier à Vescovato) et Bernardi Jeanine (D.C.D / ital)
		Ménagère	21	Montese (Italie)	Biasini Jean (cultivateur à Vescovato)
1889	Grossi Primo-François avec Cianelli Adele	Cultivateur	31	Vignale (Italie)	Grossi Jean (cultivateur) et Menozzi
		Ménagère	27	Oliveto (Italie)	Cianelli Vitus (cultivateur à Vescovato) et Finelli Joséphine (Italie / D.C.D)
1890	Ghilini Vincent avec Carli Marie Agathe	Boucher	23	Venzolasca	Ghilini Jacques (boucher à Venzolasca) et Alessandro Dévoto
		Ménagère	24	Castagnetto (Italie)	Carli Joseph (cultivateur à Vescovato) et Bersotti Joséphine (ménagère)
1900	Carli Jean avec Orianducci Thérèse	Cultivateur Ménagère	23 16 ans révolus	Castagnetto (Italie) Vescovato	Idem Orianducci Pascal (cultivateur) et Consalvi Emilie.

Vers la fin du XIX^{ème} siècle, les journaux locaux partent en croisade contre l'émigration des corses, vers le continent français ou les colonies. On assiste alors à une profonde remise en question du pouvoir des propriétaires ruraux, d'une perte de domination (asservissement) sur les paysans (cultivateurs, ouvriers agricoles..).

L'élu local, très souvent notable rural, voit l'emprise sur son électoral, décroître : en pourvoyant aux emplois publics ou privés, ailleurs qu'en Corse, par ses faveurs.., il affaiblit quelque part sa position clanique, et l'allégeance de familles à sa politique, au *partitu*.

Nous reproduisons ci-dessous des extraits d'articles de la presse locale, sur cette question d'émigration. Elle est d'importance, même si la presse semble forcer le trait. Il est indéniable que ceux qui s'exilent produisent un phénomène *d'appel*, pour ceux restés sur l'île, et connaissant des difficultés d'existence. Ainsi on apprendra (Le Petit Bastiais du 13 mai 1885), que la misère dans le rural se traduisait par des délits champêtres, relevés dans les procès verbaux dressés par les gardes champêtres communaux. Les vols et les pillages des champs sont un moyen de subsistance pour les miséreux. On parle alors de " véritable fléau." L'exil de corses impacte fortement la classe sociale des notables et propriétaires ruraux.

Le Pascal Paoli . 27 juillet 1884 .

" Pourquoi les corses quittent-ils leur pays natal, qui, quoi qu'on en dise offre des ressources certaines à ceux qui veulent travailler. Comment ne comprennent-ils pas que de l'autre côté des mers, leur existence est toujours précaire ../.. C'est en effet un spectacle navrant que de voir des centaines de compatriotes trainant avec eux des femmes, enfants, vieillards... l'émigration systématique est un mal nous ne cesseront jamais de le déplorer car elle laisse un vide immense dans les populations, enlève des bras, du travail des champs, et met les propriétaires fonciers à la merci des ouvriers étrangers. C'est pour cette désertion générale, par cet éloignement marqué aux travaux manuels que l'on explique l'aspect désolé des campagnes, le point d'arrêt de l'agriculture, le peu de rendement des propriétés rurales, en un mot la gêne croissante d'un grand nombre de communes."

Le Petit Bastiais . 29 avril 1885 .

Le journal évoque les propriétaires fonciers se plaignant de l'attitude exigeante des ouvriers étrangers, cette concurrence faite aux travailleurs corses." *Ces italiens exigent aujourd'hui un salaire égal à celui que demandent les corses. Le lucquois des anciens temps n'existe plus ! Il a dépouillé ses sentiments d'humilité et de patience."*

La fin du siècle voit la diminution des travailleurs italiens en Corse; ceci est à mettre en perspective avec la crise profonde que connaîtra alors l'île. Très nombreux lors des travaux d'assainissement de la plaine orientale, des marais et étangs (plus de 10.000), les travailleurs saisonniers ne seront qu'environ 6000, en 1898.

Le Pascal Paoli . 28 juillet 1886 .

" Les terres labourables sont délaissées et la profession de laboureurs est tombées dans un profond discrédit ../.. et les charrues pourrissent dans les sillons interrompus .. les boeufs de labours sont vendus aux bouchers et les greniers demeurent vident de denrées."

Bastia Journal . 1898 .

Le journal révèle que la crise de la ruralité en Italie (1883), peut entraîner l'arrivée massive d'italiens aux idées subversives (1898). L'italien est considéré comme le bouc-émissaire des maux de l'agriculture de la Corse.

Le Petit Bastiais . 05 mars 1898 .

" Beaucoup trop de nos compatriotes courent à Paris, à Marseille, en Algérie, dans les colonies, après une fortune que la plupart ne trouvent pas réellement."

Le Furet . 1898 .

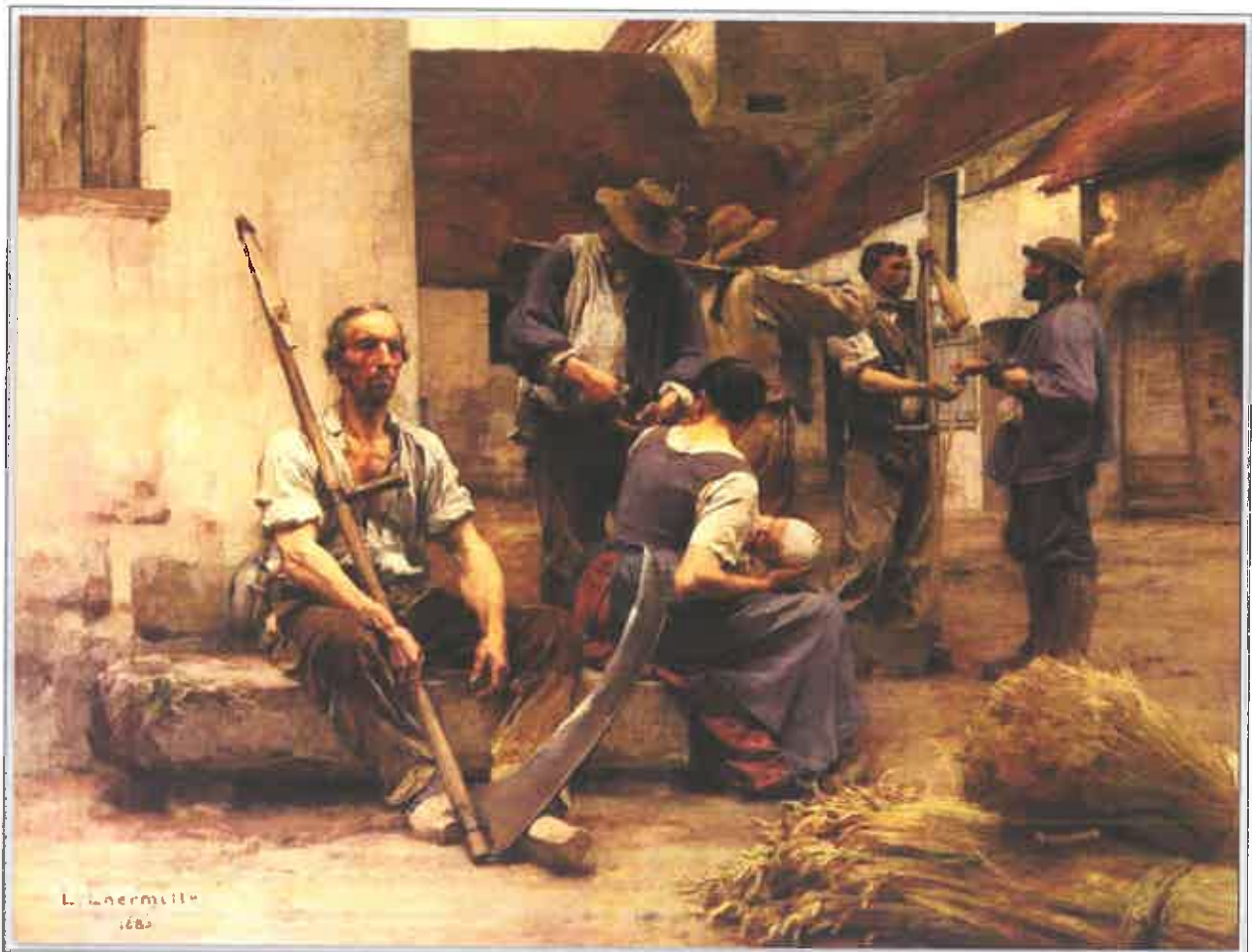
" En Corse, plus que partout ailleurs, c'est devenu une manie chez le paysan que de vouloir faire de son fils, un Monsieur ../. Nos villageois s'imaginent volontiers qu'en quittant les champs pour un emploi quelconque de bureaucrate, leurs fils gravissent un degré de l'échelle sociale.. Où s'arrêtera cette voie funeste qui tend à arracher aux travaux des champs tous les bras et toutes les aptitudes ?"

Le Petit Bastiais . 1900 .

" La triste condition des propriétaires ruraux "

../. " Par suite de défaut de bras et de travail, les meilleures terres sont devenues stériles et improductives. Dans quelques communes, il ne reste que des femmes et des vieillards.. Le vide immense laissé par des départs continus au sein des campagnes, explique l'état d'abandon et d'inculture dans lequel sont tombés les champs ../. La gêne croissante des propriétaires, l'impossibilité où se trouve la plupart d'entre eux de payer les contributions foncières, ne pouvant acquitter ces lourdes charges, les percepteurs les menacent de saisie. Combien qui n'ont pu se libérer vis à vis du trésor qui par la vente de leurs meubles ? Tel propriétaire qui paye 600 francs d'impôt, ne retire pas de ses propriétés rurales, la moitié de la somme.."

" LA PAYE DES MOISSONNEURS " . L.A LHERMITTE (1882) .



LE PALUDISME

L'ASSAINISSEMENT DE LA PLAINE DE LA CASINCA

SOURCES :

gallica.fr .
Gimbert.
Léonard J .
Limperani J.A .
Marchioni C-X .
Mascré O .
Pierangeli H .
Persée.fr .
Robiquet F .
Études corses .
Santoni R .
Thiers-Bonelli .
Vannucci A .

Carlotti Régulus .
Alliance d'hygiène sociale.
C.R.D.P

En outre, figurent dans le texte de nombreuses **références** relatives à la question de *l'assainissement de la plaine de la Casinca* .

Par **F.X Marchioni** (octobre 2016)

LE PALUDISME

Du latin *Palus* (marais), aussi appelé, la **malaria** (de l'italien *mal'aria*), le paludisme est une maladie infectieuse, due à un parasite propagé par la piqure de certaines espèces de moustiques *anophèles*. La cause de cette maladie n'a été découverte qu'en novembre **1880**, par le docteur **A. Laveran**, et confirmée en **1887**. Jusqu'à cette date, le " *mauvais air* " émanant des étangs, des marécages, mares, était tenu pour responsable de la propagation de la maladie !

C'est en **1489**, que l'on trouve mentionnés des plaintes et des revendications liées au paludisme. La population de **Biguglia** demande à l'**Office de Saint Georges**, d'entreprendre des travaux pour ramener le **Golo** dans son ancien lit (Ndlr: se jetait auparavant dans l'étang).

La République de **Gênes** entreprendra des travaux d'assainissement, et obligera les propriétaires à planter des arbres fruitiers, afin de dessécher les mares.

En **1774**, un arrêt du Conseil d'Etat, accepte les projets des travaux du Plan Terrier, entrepris sur l'étang de **Biguglia**. Pour assurer l'écoulement des eaux, des canaux sont percés, dont l'un, reliant l'étang au **Golo**.

En **1775**, l'ouverture de **Tomolo Bianco**, ainsi que l'assèchement de **Salino** (Ndlr: Saline à Ajaccio ?), sont décidés.

L'immigration est favorisée pour développer la main d'oeuvre. Cependant le paludisme continue à faire des ravages dans la population.

Pourtant en **1780**, **Necker** (Ndlr: **Jacques Necker** (**1732-1804**), Directeur Général du Trésor Royal en **1776**, Ministre d'Etat..), signale que la mortalité a baissé, de moitié à **Furiani**, de un tiers à **Biguglia**, de un cinquième à **Borgo**.

Robiquet, confirme une augmentation de la population pour ces communes durant les années:

commune	1794	1821	1826
Furiani	319	339	401
Biguglia	254	313	388
Borgo	289	430	591

La révolution voit s'interrompre l'exécution des travaux d'assainissement des marais. Il en sera de même sous le 1er Empire, bien que **Napoléon 1er**, ait promulgué la loi du 16 septembre **1807**, relative au dessèchement des marais.

Moll, en **1836**, conclut à la nécessité d'assainir la plaine orientale, par l'intervention de l'Etat.

En **1838**, **Adolphe Blanqui** (Ndlr: **A. Blanqui** (**1798-1854**), économiste libéral et Député (**1846**). Auteur en **1836**, d'un rapport sur "*l'état économique et moral de la Corse* "), déclarera devant la Société des Sciences Morales et Politiques: " *Il ne faut pas se le dissimuler, la question de l'assainissement des marais, est une question de vie ou de mort pour la Corse, c'est une dette de la communauté.* "

Moll, en **1841**, réclame un crédit de 10 millions de francs, pour l'assainissement de la plaine, depuis **Bastia** jusqu'à **Solenzara**.

En **1853**, le canal d'irrigation de la **Casinca** est achevé. Cependant, sa conception défectueuse, contribue à la stagnation des eaux.

Débutent des travaux d'envergure: le drainage de la plaine, la construction d'un canal de colmatage entre l'étang de *Biguglia* et le *Golo*.

Un rapport de 1867, fait état de l'extension du paludisme vers **Bastia**: " *plus de 200 hectares sont en friche, à cause du mauvais air qui frappe les cultivateurs.* "

Les divers projets des services des Ponts et Chaussées, comme les récurrents voeux, émis par le Conseil Général de la Corse, concernant les travaux d'assainissement à mener en plaine orientale, ne sont pas suivis d'effet par l'Etat.

Le paludisme a de lourdes conséquences sur l'économie. Le Docteur **Carlotti**, relève que sur les 10.000 personnes habitant la plaine , d'octobre à Juillet, 8000 cas " *de cette fièvre qui... occasionne chaque année en Corse, une perte de 800.000 journées de travail.* "

Les rapports de **Bourguignon**, en 1892, retiennent l'attention des pouvoirs publics, et serviront de bases aux projets de loi de **Mougeot (1902)**, et **Ruau (1907)**, qui, après un parcours chaotique, aboutiront à la loi du 21 décembre 1911, " *sur l'assainissement de la Corse.*"(Ndlr: Léon, Paul **Mougeot (1857-1928)**, avocat, Député, Sénateur, Ministre de l'Agriculture (1902-1905).

Laveran Alphonse (1845-1922), médecin militaire, découvrait en 1880, le parasite protozoaire, responsable du paludisme (Ndlr: moustiques). Le rôle thérapeutique de la quinine, étant avéré, on constate que la théorie dite du "*mauvais air*, décimant les populations, vivant à proximité des marais," est battue en brèche.

Cependant on ne saurait oublier qu'en 1901, l'espérance de vie dans les communes " littorales ", était de:

COMMUNE	ANNÉES ET MOIS
BIGUGLIA	22 , 8
ALERIA	23 , 6
SAINT FLORENT	26
VESCOVATO	27
BASTIA	27 , 4
PORTO - VECCHIO	29

À TITRE DE COMPARAISON, L'ESPÉRANCE DE VIE À **PIEDICROCE** ÉTAIT DE 41 ANNÉES ET 6 MOIS.

Des missions de l'Institut Pasteur sont envoyées en *Corse*, en 1912 et 1913 (Ndlr: **Laveran** travaillera pour cet Institut).

En janvier 1913, la quinine sera achetée par le service départemental (61 kg, conditionnés en pilules de 0,03 g), et distribuée aux personnes exposées, par l'intermédiaire des médecins, des mairies, des instituteurs, des curés, et des sociétés agricoles, et par l'inspecteur de l'hygiène, au cours de ses tournées.

L'endémie est alors décroissante: à *Casamozza*, où l'on comptait 5 cas, avant la quinisation, on ne constate plus de cas de paludisme.

Les ouvriers, travaillant à l'étang de *Biguglia*, absorbant de la quinine, ne sont plus atteints par les fièvres.

La première guerre mondiale, verra un fort ralentissement de la distribution de la quinine, notamment par l'intendance militaire. Ainsi, en 1917, on notera une recrudescence de foyers de

fièvre paludique, avec le stationnement de militaires en plaine orientale, le retour de réfugiés serbes, et de soldats de l'armée d'Orient (*Macédonie*). Ce phénomène de recrudescence est encore constaté en 1922 (S. Abattucci). Un service Anti-paludique est créé. Le Docteur **Pitti Ferrandi**, en assurera la direction pour le secteur Nord de la *Corse*. Des dispensaires sont implantés dans différentes régions de l'île (*Casamozza, Alistro, Cateraggio, Ghisonaccia..*).

En 1926, on crée un vivier de *Gambusies*, à *Furiani*. Ce poisson est progressivement introduit dans différents étangs, mares résiduelles, et cours d'eau, pour lutter contre le moustiques. Les résultats alors obtenus, sont excellents (Ndlr: cette espèce de poisson est aujourd'hui considérée comme nuisible pour la faune existante).



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CAS DE PALUDISME

SECTEUR	1921	1926	1934
CASINCA	27	18	1
BIGUGLIA	17	51	6

ÉVOLUTION DU PALUDISME AU DISPENSAIRE DE CASAMOZZA

DISPENSAIRE	1931	1932	1933	1934*
CASAMOZZA	35	4	0	5

* SUPPRESSION DES CRÉDITS POUR LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME.

RECENSEMENT DES PORTEURS DU VIRUS DANS LES DISPENSAIRES DE CORSE

ANNÉE	DÉNOMBREMENT
1931	366
1934*	611
1935	393
1938**	204

** LA LUTTE CONTRE LE PALUDISME REPRENDRA EN 1936.

À la veille de la deuxième guerre mondiale, le paludisme avait régressé en *Corse*, de deux tiers. Cependant avec la guerre, l'endémie palustre va connaître une aggravation. La distribution de quinine est irrégulière; les dispensaires fonctionnent chaotiquement; L'occupation italienne (1942) accentuera la situation, conjuguée à la malnutrition de la population, et aux mouvements de population (troupes militaires).

La protection contre le paludisme des positions des forces armées alliées (Ndlr: notamment les bases aériennes de *Borgo* et de *Foelli*), font que les américains entreprendront de gros travaux de comblement de marais (Ndlr: *Padule* de *San Pellegrino* ?). De plus ils mèneront des opérations de démoustication sur de nombreuses zones humides de la plaine orientale (épandage de D.D.T).

Progressivement, le paludisme sera irradiqué..

NOTES SUR L'ASSAINISSEMENT DE LA PLAINE DE LA CASINCA

Nous reproduisons, ci-dessous, quelques données, relatives à la problématique de l'assainissement de la plaine de la *Casinca*, glanées au cours de nos recherches.

GOVERNEUR GIO MARIA SPINOLA (1548):

Dans le cadre de travaux, devant empêcher un bras du *Golo*, de sortir de son lit, de dévaster la campagne../.., l'adjudication des travaux sera accordée à celui qui offrira le plus fort rabais, dans les meilleurs conditions../.., le Gouverneur, défend de commettre des dégâts dans les vignes, jardins, herbages, etc., sous peine de *deux traits de corde*, pour les hommes (Ndlr: *le trait de corde*, consiste à attacher la personne par le cou, et de le laisser descendre sur le sol, sans appui, d'une hauteur déterminée: " *lasciare scorrere, senza punto di ritegno quello que é legato alla fune* "), et pour les femmes, d'être fouettées, comme voleuses.

CONSEIL D'ETAT (18 décembre 1784):

Par un arrêt, exempte pendant 25 ans de subvention en nature, et de toutes autres impositions, les marais, padules, et terrains inondés, qui seront mis en culture dans 5 ans, à partir du 01 janvier 1796.

M. ALLEMAND (1785):

Dans un ouvrage, intitulé " *Mémoire sur la navigation intérieure*," l'auteur relate qu'en *Corse*, on a vu périr des grenadiers, pour être restés cinq à six jours seulement dans le voisinage des marais d'*Aleria*...

LA ROYAUTÉ (1788):

Louis XVI, le 05 mai 1788, fit l'acquisition du domaine de l'*Arena* ../.. Il exempta d'impôts pendant 25 années, les marais qu'on desséchait, et les terres en friche qu'on mettait en culture.

MINISTERE DU DUC ELIE DE CAZES (1818-1820):

Une commission est créée, pour examiner l'état de la *Corse*, et pour rechercher les améliorations dont il est susceptible. Il est, entre autre, proposé de dessécher les marais..

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CORSE (1842):

Lors de la séance du 04 janvier, une note sur " *Les marais de la côte orientale de la Corse* " est examinée par les conseillers généraux ../. " *Lorsque l'on parcourt cette contrée malheureuse, il est impossible de ne pas reconnaître tout d'abord, sinon la seule, du moins la principale cause de l'insalubrité. A chaque pas, on rencontre d'immenses étendues d'eau, dont la profondeur, toujours faible, varie avec l'état de l'atmosphère et qui, en raison du peu de déclivité du sol, couvre et découvre alternativement une plus ou moins grande surface de terrain. Pendant l'hiver, lors de la saison des pluies, la superficie envahie par les eaux, arrive à son maximum, des plantes aquatiques s'y développent, une multitude d'animaux et d'insectes y trouvent leur vie. Mais plus tard, sous l'influence d'un soleil brûlant, les eaux se retirent, une partie considérable des marais est mise à nu, la vie animale et végétale s'éteint, les débris de ces divers corps tombent promptement en putréfaction, et l'air se chargeant d'émanations putrides, acquiert cette propriété délétère dont l'action est si redoutable. Cela dure, jusqu'à ce que les pluies revenant, le foyer d'infection soit ventilé par les eaux, pour reprendre son activité l'année suivante, sous l'influence des mêmes circonstances../. Telle est, à n'en pas douter? la principale cause du mal; les autres ne sont qu'accessoires ../."*

ASSEMBLÉE NATIONALE (1848):

Le 19 octobre, le citoyen **Bodin**, dépose sur le bureau de l'Assemblée Nationale, au nom du Comité de l'Agriculture et du Crédit Foncier, le rapport relatif à " *l'assainissement et la colonisation de la Corse* " (Ndlr: *sur proposition des citoyens Napoléon Bonaparte, Pierre Bonaparte, Pietri, Conti, Casabianca et Abbaticci*).

../. Les nombreux cours d'eau qui descendent torrentiellement des montagnes, n'étant plus surveillés, dirigés, entretenus par la main de l'homme ../. ont obstrués les étroites embouchures, de telle sorte qu'à la moindre crue, les eaux se répandent dans la plaine et y forment, comme une ceinture de marais à miasmes délétères ../. Un bourrelet sablonneux qui fait un nouvel obstacle à l'écoulement des eaux: delà, l'existence continue sur le rivage, de marais et d'étangs, dont les exhalaisons pestilentielles rendue encore plus pernicieuses par la chaleur et le climat, et le mélange accidentel des eaux douces et salées, ont rendu cette plaine entièrement inhabitable ../. Sur quelques points isolés, descendent, à l'époque des semailles et de la moisson, les populations qui se sont réfugiées dans les villages de l'intérieur, distants pour certains, de 20 à 30 km et plus. Elles font à la hâte les travaux de culture et de la récolte sur ces terres, dont elles sont forcées de s'exiler le reste de l'année. Il est du devoir de la société, de faire cesser un pareil état de choses, et de préserver les citoyens de ces fléaux destructeurs ../. L'assainissement de cette côte aurait pour résultats, de doubler dans un délai de temps fort court, la population de la Corse; de créer une valeur territoriale immense, en conquérant sur l'insalubrité et l'inculture, 160.000 hectares, les plus fertiles. Ces travaux avaient été entrepris dans les premiers temps de la réunion de l'île à la France ../. Il appartient à la République, de les reprendre et de les achever. La Corse est restée un pays couvert de forêts et de maquis improductifs ../. L'assainissement de cette partie de la Corse (Ndlr: la plaine orientale), introduirait un progrès moral et universel."

Une proposition de loi sera déposée, dont l'article 1er, est ainsi rédigé:

" Il sera procédé à l'assainissement et à la colonisation du littoral de la Corse et spécialement de la plaine orientale, depuis Bastia jusqu'à Bonifacio."

Pour sa part, le Comité de l'Agriculture, avait proposé, le texte suivant:

" Il sera procédé en 1849, aux études des travaux nécessaires à l'assainissement du littoral de la Corse ../."

CONTE GRANDCHAUD " La Corse, sa colonisation, son rôle en Méditerranée " (1859):

Nous avons extrait de l'ouvrage de cet Ingénieur des Ponts et Chaussées, son analyse sur le dessèchement des marais de la Corse, et sa proposition de colonisation de l'île..

" Le dessèchement des marais est, sans contredit, une question vitale pour la Corse../.. Il faut prévenir la production de miasmes putrides, qui se dégagent incessamment des eaux stagnantes../.. On ne saurait chercher avec trop de soin les procédés de dessèchement les plus efficaces, pour assurer le succès d'une opération qui doit changer complètement la face du pays, et modifier les mœurs de ses habitants.. condamnés chaque année, à l'inaction des mois entiers. Aux embouchures des cours d'eau, ces dernières, gênées dans leur écoulement, forment des marais, soit à la surface des sols, soit au dessous des terrains tourbeux. Dans les plaines de chaque cotés des cours d'eau, la végétation se développe avec une vigueur prodigieuse... Les plantes ralentissent la vitesse des eaux, et augmentent l'étendue des marais../.., les matières animales et végétales, avec les temps de chaleur, se putréfient et font naître des fièvres redoutables. Les vapeurs des marais sont surtout dangereuses avant le lever et après le coucher du soleil../.. Un brouillard épais se forme au dessus de chaque marais qui s'imprègne de miasmes pestilentiels, dégagés par la décomposition des plantes. Ces vapeurs délétères se dissipent avec le soleil..Les marais sont dangereux en automne avec les grosses pluies. Tout le long du littoral de la Corse, des dunes plus ou moins élevées, barrent le lit des rivières../.. Les cours d'eau sont détournés, et ainsi un nouveau lit; au milieu des sables, parfois s'étirant sous forme de marais très allongés, de plusieurs kilomètres de longueur. Il faut fixer les lits des cours d'eau, et les conduire jusqu'à la mer., par la voie la plus courte; endiguer le lit rectifié, et défendre ses rives, par des enrochements../.. allant dans la mer, pour donner une profondeur d'eau constante à l'embouchure.

Le principe des dessèchements des marais, vu le faible débit des eaux extraites desdits marais, il y a lieu de privilégier, si possible, leur conduite, vers les cours d'eau../.. pour donner plus de débit, donc de force, à l'eau rejetée en mer. Il y a lieu aussi, d'éviter l'ensablement des canaux de délestages, menant les eaux à la mer. Il faut ouvrir des digues insubmersibles. le long de certains cours d'eau, ouvrir des fossés d'écoulement des eaux.

Le manque d'eau potable dans la plaine est aussi cause de l'insalubrité, avec la présence d'eaux saumâtres et malsaines. La recherche d'eaux de source est indispensable../.. La poursuite de la construction de fontaines publiques, le long de certaines routes est à poursuivre.

La malpropreté des villages, provoque souvent des maladies dangereuses. Les immondices de toute sorte, accumulés devant les habitations, répandent dans l'air une odeur infecte, qui augmente encore, l'intensité des fièvres, dont les habitants ont contracté les germes dans la plaine.

L'assainissement de la plaine, doit précéder sa mise en culture: tout s'anime sur le littoral corse, depuis le mois d'octobre à la fin mai. Tout est désert, du mois de juin à octobre.

Une fois le dessèchement du marais opéré, les terrains assainis et défrichés, les maisons bâties, les fontaines construites, il deviendra possible de coloniser cette partie de la Corse."

*Ainsi, l'auteur, imagine-t-il, la colonisation de l'île par " la fondation de 10 villages, aux embouchures de cours d'eaux, dont le **Golo**. Il estime que la création d'un village coûterait 200.000 francs. Les maisons, une vingtaine, analogues à celles des cités industrielles de **Mulhouse**, sont évaluées à 3000 francs, l'unité. L'église est estimée à 25.000 francs. La maison commune, l'école de garçons et celle des filles, nécessiterait un investissement de 20.000 francs. La somme à valoir pour l'érection d'une fontaine publique, d'un canal d'irrigation, des frais d'assainissement et de plantations diverses, est estimée à la somme de 95.000 francs.*

*La colonisation de la **Corse** est évaluée à 47 millions de francs, et l'auteur de s'interroger:" devons nous hésiter à mêler le sang français à une race énergique et intelligente? Devons nous hésiter à relever de leurs ruines, ces villes.. (Ndlr: ruines des cités romaines ..**Mariana, Aleria**..)?*

L'auteur souligne aussi, l'emplacement stratégique de la **Corse**, en Méditerranée.

Les frais concernant les travaux de dessèchement des marais de la *Casinca* ont déjà coûté la somme de 27.809 francs. Le canal d'irrigation de la *Casinca*, 53.792 francs.

M. DE LAUNAY (1860):

Dans son traité sur l'Hygiène, l'auteur dit ../. " *les fumées qui sortent des marais, communiquent à l'air, leur caractère pestilentiel; quelle source de maladies, si comme en été, le souffle des vents cesse. On respire avec l'air, le poison subtil qu'il contient: cet air met les humeurs en fermentation, et se les assimile. Infortunés habitants des terrains marécageux../.*"

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CORSE (session de 1860):

Les travaux de consolidation des ouvrages de décharge du canal de la *Casinca* ont été achevés en 1860.

LE JOURNAL DES ECONOMISTES (1860):

Dans un " *Rapport sur le développement de la Corse*," E. Rouher, nous dit ../. " *Je dois mentionner les travaux pour l'assainissement de la plaine orientale de la Corse. Un premier crédit inscrit au budget de l'Etat en 1855, a permis de commencer les travaux nécessaires, pour combattre un tel fléau. Déjà le marais de la Casinca, sur la rive droite du Golo ;;/.. est desséché et livré à la culture. On a commencé en 1859, l'assainissement des abords de l'étang de Biguglia, dont le dangereux voisinage, décime les populations de plusieurs communes ../.*"

SYNDICAT DE DESSECHEMENT DES MARAIS DE LA CASINCA (1861):

Le syndicat consacre annuellement la somme de 1200 francs, à l'entretien des ouvrages; les résultats ainsi obtenus sont positifs, en terme de salubrité retrouvée.

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CORSE (1862):

Le dessèchement des marais de la *Casinca* a doublement réussi: les travaux exécutés sur les fonds du trésor, ont permis une amélioration sanitaire, ainsi que de bons résultats agricoles. Le syndicat de dessèchement affecte pour l'entretien, un crédit annuel de 1200 francs. Pourquoi un tel résultat positif ?

Les marais de la *Casinca* sont de formation d'eaux douces, et leur sous-sols sont de bonne qualité agricoles.

Les sols situés à plus de 0,10 m. du niveau de la mer, et sont donc gravitairement assez vite desséchés par des canaux, faciles d'ouverture et d'entretien.

Les marais ne sont pas traversés par des torrents, et donc ne sont pas sujets à des crues.

La région est assez bien cultivée, par des propriétaires éclairés et aisés.

L'ouverture du canal de ceinture de *San Pellegrino*, récemment achevée (Ndlr: 1861), contribuera à assurer le succès de l'opération, en détournant dans l'étang *d'Ajola*, une partie des eaux envahissantes. Il reste à réaliser pour 5.221 francs de travaux.

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CORSE (session de 1865):

Le comblement des étangs de la *Casinca*, entre le *Golo* et le *Fium'Alto*, coûterait 400.000 francs, nécessitant le concours financier des communes (la moitié de la dépense). Le principe des travaux a été arrêté " *pouvant changer entièrement les conditions hygiéniques et agricoles de la plus belle partie de la côte orientale.*"

Un syndicat provisoire a été créé, pour étudier et régler cette importante question.

SCIPION GRAS " L'assainissement du littoral de la Corse. " (1865):

..../. " La véritable cause de l'état arriéré du pays est l'insalubrité du littoral ../. Nous sommes restés convaincus, que là, était la principale cause du mal ../. Cette insalubrité est la conséquence immédiate de la variation du niveau des eaux dans un grand nombre de marais et d'étangs, situés le long de la mer. Le mal commence à se faire sentir, dès que les chaleurs deviennent un peu fortes, et il cesse complètement lorsque, par le retour des pluies, les surfaces qui étaient des foyers d'infection, sont de nouveau couvertes par les eaux ../.d'échapper au péril de ces émanations pestilentielles, que de les fuir../. Dès que les blés sont mûrs, les cultivateurs se hâtent de les récolter et de gagner leurs villages au sein des montagnes../. Si la moisson est retardée, par suite de circonstances accidentelles, ils se trouvent dans la nécessité de l'abandonner ou de compromettre leur santé../.Même en se retirant au plus tôt, ils ne sont pas sûrs que le fléau les aura épargnés."

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CORSE (session de 1866):

L'assemblée délibérante émet le vœu de la réalisation de l'assainissement de la plaine orientale, pour combattre la malaria, à l'instar de la *Sologne*, du *Doubs*, des *Landes*, qui ont connu des travaux d'envergure, rendant les terres salubres.

Le Ministre des Travaux Publics a consenti à mettre à la disposition de la Corse, la somme de 300.000 francs, via le Trésor, pour l'assainissement des étangs de la *Casinca*; un quart de la somme sera destinée aux communes.

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CORSE (session de 1867):

Le Conseil réitère son vœu d'obtenir des travaux d'urgence, concernant l'assainissement de la côte et du littoral occidental: " *C'est le droit à la vie../. tant que les miasmes pestilentiels donneront la fièvre et la mort à tous, qui essaient d'aborder les travaux de colonisation."*

LE JOURNAL DE L'AGRICULTURE (1867):

Pendant le présent exercice, un décret a autorisé l'assainissement de la plaine de la *Casinca*. " *Dans cette plaine, entourée de hautes montagnes, on doit mettre à l'essai, le système de travaux destinés à assainir la plaine orientale de la Corse, qui jadis, fut un des greniers d'abondance de l'ancienne Rome."*

BULLETIN DES LOIS DE L'EMPIRE FRANÇAIS (1867):

DECRET N°15 . 503 . du 06 JUILLET 1867.

ARTICLE 1 : Les travaux d'assainissement de la plaine de la Casinca, comprenant le comblement des étangs d'*Ajola*, *Anza*, *Pinacello*, *San Giusto*, ainsi que le comblement des embouchures d'*Olimi* et de *Sansonaccio*, sont déclarés d'utilité publique.

ARTICLE 2 : La dépense faite pour ces travaux, évaluée à 400.000 francs, sera supportée par l'Etat, jusqu'à concurrence de 300.000 francs; le surplus devant rester à la charge des communes intéressées, sauf à appeler à contribuer à la décharge desdites communes, conformément à l'article 36 de la loi du 16 septembre 1807, les propriétaires, dont les héritages retireront desdits travaux, un avantage intéressé, immédiat.

ARTICLE 3 : Les terrains qui auront été remblayés dans les étangs d'*Ajola*, *Anza*, *Pinacello* et de *San Giusto*, seront rajoutés au périmètre du syndicat de dessèchement de la Casinca, constitué par Arrêté Préfectoral du 26 juin 1852. Les communes qui auront été reconnues intéressées, demeureront chargées de l'entretien et du curage de tous les travaux à établir pour l'assainissement de la plaine de *Vascovato*.

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CORSE (session de 1868):

La somme de 100.000 francs est mobilisée pour contribuer à l'assainissement de la plaine de *Vescovato*. D'après le rapport de Mr **Vogin**, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, on a déjà comblé un des étangs; celui de *Padule*.

DOCTEUR RÉGULUS CARLOTTI " Du mauvais air en Corse ... " (1869):

Dans cet ouvrage " *Du mauvais air en Corse, ses causes, son action, moyens d'assainissement,*" nous apprenons que 90 % des personnes qui séjournèrent dans les plaines de la *Corse*, ne pouvaient éviter les fièvres intermittentes. À cette époque, l'auteur croyait que des miasmes empoisonnés provenaient des vapeurs, émanant des marais et des eaux stagnantes, mais aussi dans les maquis; ce À ses yeux, ces derniers tenaient une place importante dans l'émanation de vapeurs nocives. Les zones à risques, étaient, aussi, celles soumises aux vents provenant des marais .. voire d'Italie et de Sardaigne. Alors, Il préconisait de supprimer les maquis, remplacés par des cultures. L'assainissement des marécages, devait s'accompagner de plantations d'eucalyptus. La propagation du mauvais air, devait être freiné aux abords des habitations, là encore par des plantations d'eucalyptus. Ces derniers étaient introduits en Corse, depuis le jardin d'acclimatation du *Hamma*, à Alger.

LE JOURNAL DE L'AGRICULTURE (1870):

*..!/" Dans la Corse, le Gouvernement a pensé que de toutes les contrées où il existe, soit une insalubrité notoire, soit un défaut à peu près complet de culture, il était indispensable que l'Etat intervint directement, pour combattre un mal séculaire contre lequel les efforts individuels avaient été impuissants..!..Un canal de la **Casinca**, destiné à l'irrigation de 1500 hectares a été ouvert, mais le défaut de bras, ne permet pas d'en retirer le profit véritable. Aujourd'hui, les deux opérations principales sont en cours d'exécution..!..L'assainissement de la **Casinca** est évaluée à 400.000 francs. Ce travail, commencé à la fin de 1867, paraît devoir être terminé dans la campagne de 1870. Le grand obstacle au défrichement, qui est très avantageux, c'est l'existence des marais qui rendent l'air mortel pour les cultivateurs. Le dessèchement des marais est une entreprise qu'il est possible de mener à bonne fin; mais les bras et les capitaux manquent. Depuis trente ans, on a desséché 946 hectares, seulement. Depuis sa création, le Conseil Général de la Corse, n'a cessé de demander au Gouvernement le dessèchement des marais. Il l'a demandé à l'Etat, parce que dans un pays pauvre comme la Corse, le Département et les communes, sont impuissants à contribuer pour la moindre part de cette dépense. Le drainage pourrait aussi aider à l'assainissement. Jusqu'ici, il n'a été que peu appliqué, à cause des frais de transport des drains, qui en élèvent le prix.*

*Une preuve du manque de numéraires en Corse, c'est la faiblesse de la dette hypothécaire, pour la propriété rurale, ne s'élevant qu'à 13 millions, à peu près. Or la valeur immobilière de la contrée est au moins de 800 millions ..!.. Sous prétexte de l'incertitude de l'état civil sur les propriétés, la Corse s'en est vue déshéritée (Ndlr: Le Crédit Foncier avait été souhaité par de très nombreux propriétaires terriens) ..!.. La création d'une banque agricole départementale y remédierait ..!.. Monsieur **Carlotti** en 1860, a planté en Corse des eucalyptus, dans le but premier de neutraliser, par ces plantations, les mauvais effets des émanations marécageuses (Ndlr: La colonie de **Saint Antoine**, à **Ajaccio**). Depuis, des plantations de cette essence sont menées à bien, au plus près de nombreux marais de Corse..!.."*

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CORSE (session de 1871):

Les habitants de *Venzolasca*, *Sorbo*, *Castellare* et *La Penta*, demandent qu'un nouveau canal soit ouvert, pour déverser dans la mer, les eaux d'un premier canal de dessèchement, qui, pour l'heure, n'a d'écoulement dans la mer, et la stagnation des eaux génère de l'insalubrité.

Le Conseil estime " *nécessaire de poursuivre les travaux d'assainissement, et de procéder à la plantation d'arbres, et notamment des eucalyptus, dont l'efficacité est incontestable ... pour activer l'assainissement de notre pays.*"

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CORSE (session de 1871):

... " Les plaines de la Casinca, ne sont pas encore complètement assainies, pour y demeurer l'été... "

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CORSE (session de 1872):

... "Les travaux d'assèchement des marais de la Casinca ont été interrompus. Un crédit de 3500 francs subsiste... "

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CORSE (session de 1873):

Le Comte de **Casabianca**, Conseiller Général, fait un brillant exposé sur " *L'assainissement de la plaine Est de la Corse.*"

L'EXPLORATEUR , JOURNAL GEOGRAPHIQUE ET COMMERCIAL (1875) :

Nous relevons ci-dessous un certain nombre d'éléments, extrait de "*Etude sur le dessèchement des marais, et sur la colonisation nécessaire des côtes et des plaines de la Corse,*" rédigée par **H.A Charpentier**, membre de la Société de géographie commerciale de **Bordeaux**. Cette étude, achevée à **Olmeto** (Ndlr: Corse du Sud), en août **1875**, fut adressée à la commission de géographie commerciale de **Paris**, afin de démontrer les difficultés de la *Corse* pour se développer, en raison d'une sous population, et donc de main d'oeuvre, mais aussi en raison de l'insalubrité d'une très grande partie de son territoire. Son auteur préconise alors, la nécessaire colonisation de ces parties inhospitalières de l'île, une fois le dessèchement des marais et étangs accompli. Il étaye sa démonstration, de nombreuses références à des auteurs: scientifiques, politiques .., ayant déjà réfléchi sur les questions de développement de la Corse, d'insalubrité d'une partie du territoire insulaire..

Opinion de E. Burnouf, dans son "*Etude sur les assolements de la Corse,*" l'intéressé nous décrit *... "le mauvais air des plaines est l'effrayant obstacle qui devrait attirer l'attention du Gouvernement et toutes la sollicitude des représentants de la Corse ... Les eaux retenues dans les bas fonds, sont stagnantes, croupissent et finissent par s'évaporer en entraînant avec elles, une matière animale que Vauquellin, et d'autres chimistes ont retrouvé dans " la rosée des marais " ... " Cet air humide soit la cause des fièvres paludéennes que l'on y contracte, et qui peu à peu font mourrir les plus robustes. Nous pensons qu'il y a d'autres remèdes à ce fléau, que le dessèchement des marais et l'encaissement des étangs (Ndlr: pour contenir les eaux et ainsi éviter tout débordement, et la création de marais) ...*

*Dessécher les marais, les priver de communication avec l'étang, consisterait, par l'exécution intelligente de forages, quelques tranchées y aboutissant, et des canaux de drainage se déchargeant dans ces fossés ... Quoiqu'il en soit, jusqu'à ce que les marais de la Corse ne soient détruits, l'agriculture sera presque nulle dans les plaines, et c'est cependant là, qu'est toute la richesse de l'île... quoiqu'il n'y ait pas de marais, l'air de ceux de la plaine, formant remous par rapport au cours d'eau, remonte jusqu'à cette distance (Ndlr: 20 à 30 km)..Exemple: **Ponte Nuovo**, sur la route **d'Ajaccio** à **Bastia**. Nous le répétons, si l'Etat ne s'en mêle. les corses ne le feront jamais, parce qu'ils ne le peuvent pas."*

Le dessèchement des marais par le drainage ou autre moyen, n'est pas seulement utile sous le rapport du perfectionnement de l'agriculture et de l'augmentation des céréales, il a une importance au moins égale sous le rapport hygiénique. Il n'est que trop vrai que les marais ont des influences

sur la mortalité; il s'en suit nécessairement qu'ils doivent en avoir en l'état moral et intellectuel des habitants qui les avoisinent ../.. L'insalubrité est le motif de cet abandon (Ndlr: des plaines fertiles par les propriétaires de domaines) ../.. Tout le monde sait que là ou il y a des étangs, des eaux stagnantes, frappées en été par les rayons de soleil, là, existent des exhalations funestes, qui répandent les maladies et la mort dans les environs.

En 1838, **Blanqui**, dans son " Rapport sur l'état économique et moral de la Corse ", notait ../.." Il n'y reste personne, et la plus affreuse solitude règne dans toutes la plaine, en dépit de sa fécondité et du magnifique ciel bleu qui la couvre. Tous les soirs, au coucher du soleil, une vapeur épaisse et grisâtre s'élève du sein de ces marais couverts de joncs et de roseaux; elle plane lourdement sur l'horizon et recèle dans ses flancs, les principes de ces fièvres intermittentes qui brisent les constitutions les plus robustes, quand elles ne donnent pas la mort../..

Le mauvais air est un des fléaux de la Corse ../.. Les habitants qui désertent la plaine, affluent en masse sur les hauteurs ou pendent leurs villages. Ils n'y exercent aucune industrie, ils y cultivent à peine de maigres jardins. On les rencontre en été, assis ou couchés, sous les porches des églises ou accroupis sur les vieux troncs de châtaigniers, autour d'un jeu de cartes, cet autre fléau du pays. Toutes les passions fermentent alors durant de longues heures ou s'épuisent en efforts trop souvent stériles, la sève exubérante de ce pays ../.. Malheur au voyageur imprudent qui les brave, en s'abandonnant au sommeil. Malheur encore à celui qui s'y aventure avant que le soleil ait absorbé à son lever, cette écume de brouillards, dont les exhalaisons empoisonnent la plaine."

Richard, Ingénieur des Ponts et Chaussées, remarquait ../.." qu'un assainissement partiel est une pure illusion. Il ne suffit pas de se débarrasser des eaux stagnantes et d'assécher les marais dont on est devenu propriétaire ../..il faudra que la même opération eut été menée sur la plaine entière ../.. les miasmes ne respectent pas les clôtures ../..

L'achèvement de tous ces travaux (Ndlr: de dessèchement), conduira naturellement à la création de beaucoup de villages aux embouchures de toutes les rivières, attirera infailliblement, l'homme de la montagne vers les terres basses et les produits de ces contrées s'échangeront alors avantageusement contre ceux des continents voisins."

Dés 1834, l'**Almanach Royal**, insérait cette note importante:../.." la Corse renferme des marais, qui rendus à l'agriculture, peuvent être source de richesses immenses."

Le Docteur **Prosper de Pietra-Santa**, dans son ouvrage " La Corse et la station d'Ajaccio " signale que ../.. " la stagnation des eaux produit des marais assez insalubres pour rendre la plaine habitable. Lorsque le niveau vient à baisser, il reste sur la rive des détritux de matières végétales et animales ../.. qui se décomposent sous un ciel ardent, secondé par une humidité assez notable ../.. Lorsque les corses ont été obligés de se retirer dans les hautes montagnes pour se soustraire aux excursions barbares, et pour résister plus énergiquement au despotisme génois, les plaines ont été abandonnées et les marais s'y sont développés avec une effrayante rapidité."

V.A Malte Brun, dans son précis " Géographie du Département de la Corse " déclare que " si la Corse est un très beau pays à exploiter, elle a aussi ses fléaux, et le plus redoutable de tous, c'est le mauvais air; " la mal'aria," maladie mortelle qui sévit avec une si grande atrocité dans la partie méridionale de l'Italie (Ndlr: région de **Rome**). En Corse, le mauvais air est le résultat des nombreux marais, qui se trouvent aux environs de **Bastia** ../.. sur une grande partie de la plaine orientale ../.. Là, plus qu'ailleurs, le fléau se fait sentir. Aussi, est-il difficile de rencontrer une contrée plus riche ou la population soit plus décimée../..

La Corse ne compte que 238.000 habitants ../.. population insuffisante, qu'on est obligé, chaque année d'employer 22.000 lucquois, qui dépensent peu d'argent et emportent des sommes considérables.

L'accroissement de la population est d'une lenteur notoire, et ne peut permettre une grande amélioration de la production (Ndlr: la variation de la population, entre 1856 et 1872, était de 1152 à 1339 pour Vescovato, de 1180 à 1182 pour Venzolasca ..). Si les plaines étaient travaillées, l'on pourrait doubler la production des céréales, sans nuire aux autres cultures ../.. Dans les exploitations des forêts qui sont en cours, on voit beaucoup de lucquois et presque jamais de corses ../.. Le seul moyen de rendre la Corse riche, de la rendre heureuse, d'y attirer argent, commerce et industrie, c'est de la coloniser. Non qu'il s'agisse de porter ombrage à la population indigène, loin de là. Mais pour y attirer des familles laborieuses, accoutumées aux travaux agricoles, à l'industrie ../.. La colonisation de l'Algérie prouve par ses résultats, que le moyen est bon; il serait encore meilleur en Corse."

En 1848, le Comte de Casabianca, lors d'une intervention à l'Assemblée Nationale, déclare: *../.. "Vous avez voté 50 millions, pour placer 15.000 familles en Algérie. Vos colons, nous les recevrons en frères, et chez nous, ils n'auraient pas besoin d'une arme pour défendre leurs récoltes."*

Lors de la séance du 30 juillet 1875 de l'Assemblée Nationale, les Députés corses, **Gavini et Galloni d'Istria**, protestent " *contre la réduction à 50.000 francs de la somme de 150.000 francs, que le Ministre des Travaux Publics avait demandé à dépenser en 1876, pour l'achèvement des routes forestières (Ndlr: ces routes d'accès au domaine forestier, concourant à la salubrité et au développement de la Corse). Galloni d'Istria, fait un parallèle entre l'Algérie et la Corse: ../.. " dans ce premier département français, l'Etat a accordé 450.000 francs pour construire des maisons, afin d'y attirer des populations, qui ne sont pas toujours françaises. Je dis que, ne pas accorder 450.000 francs en trois annuités à la Corse ../.. afin de mettre en exploitation nos forêts ../.. ne serait pas une injustice, mais vous ne feriez pas un acte de bonne et intelligente administration.*

Dotez et colonisez l'Algérie, messieurs, rien n'est plus juste; mais dotez et colonisez la Corse! Donnez lui enfin, une plus large part des crédits budgétaires ../.. Quand on pense que la Corse pourrait nourrir plus d'un million d'habitants, et qu'il n'y a que 238.000 âmes... On va en Chine, en Australie .., et on laisse la Corse dans l'abandon! Coloniser la Corse est une chose nécessaire à tous les points de vue, présents et à venir. Pour le présent, on obtiendra inévitablement, l'assainissement des marais et de la plaine orientale, en encourageant, en favorisant une forte émigration, et en distribuant équitablement les terrains (rachetés par l'Etat aux propriétaires actuels)../.. Cette campagne pacifique sera presque une résurrection pour la Corse; moins coûteuse que celles dans lesquelles on embarque, hommes, chevaux, fusils, canons, mitrailles; elle ne fera couler, ni sang français, ni larmes! Elle rendra à un de nos territoires, la prospérité à laquelle il a droit depuis si longtemps ../.. Ce sera seulement une justice tardive, rendue à notre pays."

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CORSE (1898) :

*"Nous faisons étudier la réouverture des canaux, comblés par manque d'entretien de la part des intéressés qui en ont la charge, l'achèvement du réseau de ces canaux, et le curage du ruisseau de l'**Olmi**. Nous faisons étudier l'amélioration des moyens de décharge de la **Casinca** et de **San Pellegrino**, la fixation et la régularisation du **Fium'Alto**. Nous faisons aussi étudier l'irrigation de la plaine de la **Casinca**, en remettant en état et en achevant le canal d'irrigation existant déjà. Enfin, nous faisons étudier l'adduction en eau potable, dans la plaine de la **Casinca**.*

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CORSE (1899):

*" Un canal de dessèchement a été ouvert en 1850, à travers le marais de la **Casinca**. Il est insuffisamment entretenu par le syndicat, qui en a la charge. Ce dernier a été constitué par arrêté préfectoral du 26 juin 1852. Le service s'est préoccupé de cette situation: de nouveaux syndics ont été nommés, sur la proposition des ingénieurs (arrêté préfectoral du 03 janvier 1893), et un projet de curage de ce canal a été transmis, le 05 février 1896, à l'administration supérieure. La dépense*

*nécessaire à l'exécution de ce travail, a été évalué à 9500 francs. Le syndicat a sollicité l'allocation d'une subvention de l'Etat. Une décision ministérielle du 02 avril 1897, a alloué au syndicat une subvention égale aux 3/5 de la dépense, et limitée au maximum de 5700 francs. Les travaux ont été entrepris en 1897, et continués en 1898 et 1899. Le curage du canal principal est presque terminé, ainsi que celui du canal de décharge de **Pinarello**. La dépense s'élève au 31 décembre 1900, à 8.641.08 francs, sur laquelle l'Etat a accordé deux subventions, d'un montant total de 3.383.89 francs.*

NOTES SUR LE PALUDISME

COMMENT SE TRADUIT LE PALUDISME ?

Le patient atteint de paludisme, a des accès de fièvre, des troubles digestifs, des vomissements, des maux de tête, des diarrhées ..). Les fièvres sont intermittentes, d'intensités variables (39° à 41°). Le paludisme provoque de grandes fatigues, et une anémie. Des complications peuvent mettre en danger la vie des patients.

COMMENT A-T-IL ÉTÉ ÉRADICUÉ ?

L'éradication de la maladie, on l'a vu plus haut, avec la découverte du docteur **Laveran**, s'est faite progressivement, avec l'administration aux malades, et dans le milieu naturel, de traitements appropriés (quinquina, quinine, DDT ..). Mais aussi par les changements de comportements humains.

Les méthodes d'agriculture changent: augmentation des terres labourées, avec utilisation de nouveaux matériels (charrues à sillons profonds ..); traitements apportés aux sols (chaulage des terres..).

L'augmentation du niveau de vie de la population. Rappelons que la pauvreté était la principale cause de mortalité (Ndlr: conditions de vie, insalubrité.. Voir par ailleurs).

COMMENT SOIGNAIT-ON LE PALUDISME EN 1838 ?

Le Docteur **A. Vannucci**, dans son ouvrage " *Tableau topographique et médical de l'île de Corse* ", paru en **1838**, nous apprend que *../..* " les fièvres malignes, quand elles sont intermittentes, on les combat par la saignée, et lorsque l'accès commence à diminuer, et que la fièvre décline, on a recours de suite aux amers en général, mais surtout au quinquina en décoction, ou à l'extrait de cette même substance en pilules. Ces fièvres, aussi désignées " *pernicieuses* ", font le plus de dommages dans les plaines. D'une durée, en principe de 4 à 7 jours (sauf aggravation: de 40 à 60 jours) *../..* Les récidives sont presque toujours mortelles. Le traitement administré est à base de sulfate de quinine, administré par doses de 12 à 40 grains dans les 24 heures. Souvent on purge le malade (emploi de la rhubarbe, du jalap, de sels...), comme on provoque des vomissements.

THION DE LA CHAUME:

Médecin hospitalier à Ajaccio, entre 1778 et 1782, déclarait, à propos des fièvres: " *On pourrait les prévenir jusqu'à un certain point, en employant des vermifuges, le vinaigre, le bon vin, en vivant sobrement, en fuyant l'ardeur du soleil, les fraîcheurs des nuits ... Les laxatifs, le quinquina (Ndlr: le quinquina et sa vertu curative découverte en 1630, dont la quinine sera extraite en 1830).*

LIMPERANI JOSEPH ANTOINE (1860):

" *L'air malsain qui règne au domaine de l'**Arena**, et qui rende son séjour dangereux, est un problème... Le sieur **Toti de Lucques**, s'y établi avec sa colonie toscane. Mais en peu de temps, ayant perdu son fils et la plus grande partie de sa colonie, il fut contraint d'abandonner, en emportant avec lui le germe de cette maladie pernicieuse. Il dut succomber quelques mois plus tard, sur le continent. Monsieur **Rocquette de Paris** succéda à Mr **Toti**. Dès la première année, il perdit son épouse et peu après, il périt lui même à **Vescovato** ... Ses deux enfants et un des domestiques, quoique malades, s'enfuirent sur le continent... Monsieur **Gerta** (Ndlr: ou **Gesta** ?) de **Bastia** succomba, et ses enfants ne voulurent pas poursuivre ... Le fermier actuel, ne pouvait croire qu'un site d'un aspect aussi montagneux puisse cacher un germe de mort ... sur sept habitants du domaine, cinq ont été subitement victimes de la malaria; un a succombé, les autres sont en danger ... Les miasmes pestilentiels de l'étang de **Biguglia**, sont la source de la mort qui plane sur le domaine de l'**Arena** ... Les cantons de **Borgo** et de **Vescovato** sont placés sous la maligne influence. Chaque année, elle elle décime une partie de cette population.*

Cet étang est le réceptacle de toutes sortes d'objets corrosifs, et xxx, charriés par les différents torrents qui l'alimentent et qui depuis de longues années, trouvant toutes les issues fermées, s'y entassent, fermentent et acquièrent chaque année, un crescendo funeste, que chaque année augmentera, si on ne s'empresse d'y remédier ..."

DOCTEUR COSTA :

Le Docteur Costa, de Bastellica déclare en 1873 ... " *Que l'endémie paludéenne est la cause principale et l'on pourrait dire presque la cause unique de l'exemption du service militaire ... Les exemptions dans les cantons qui longent les rivages ... ou se trouvent des eaux stagnantes qui remplissent les airs d'exhalations miasmiques ... provoquant des lésions plus ou moins graves du foie, de la rate, des intestins...*

EMILE BERGERAT, " LA CHASSE AUX MOUFLONS " (1888):

*... " Mais quelle contrée dramatique et superbe que cette **Casinca** ... C'est à **Folelli** que l'on quitte la Corse noire (Ndlr: dans le cadre d'une excursion en Corse, l'auteur, venant de l'**Orezza**, s'arrête pour déjeuner à **Folelli**), incivilisée ... pour rentrer dans une Corse italienne, marécageuse et plate ... une énorme plaine de 150.000 hectares, détrempée par les eaux, torréfiée par le soleil, où règne la malaria, et que les insulaires, eux mêmes, ne traversent que le mouchoir à la bouche. au grand galop de leurs chevaux. C'est le royaume de la fièvre!*

*Ce marais pontin est si malsainique, de l'aveu d'un auteur corse même, que le linge blanc, laissé le soir exposé à l'air, est relevé le lendemain matin, rouge de rouille. D'effroyables stagnations morbides, formées par l'extravasement des estuaires, des torrents ulcèrent ces bords de l'île, et contribuent à accréditer les légendes, qui la donne pour inhabitable. Les étangs... et celui de **Biguglia** ... ne sont plus au coucher du soleil, que des foyers de peste paludéenne. Jamais le mistral purificateur ne les évente. Aussi, quelle solitude.*

Il semble qu'il serait aisé de reconquérir sur la mort cette immense langue de terre corse, et d'en tourner la putréfaction féconde, à bénéfice pour l'agriculture.. La nature indique d'elle même le

remède, par les végétations luxuriantes, dont elle couvre ses vases ../.. C'est la flore des colonies. En certains lieux, déjà sommairement cultivés, on fait 4 récoltes de luzerne. En d'autres, le blé devient gros, comme celui d'Egypte. Partout l'eucalyptus réussit, prospère et fait forêts, en trois années. Ce limon roulé par le **Golo**, c'est de l'or en barre ../.. n'en déplaise à l'illustre économiste (Ndlr: **A. Blanqui**), le dessèchement des palus fétides ne se fera que par l'initiative privée, ainsi que tout se fait, et les corses n'en ont pas. Ils vivent et ils meurent les yeux fixés sur le Gouvernement ../.."

EN RÉSUMÉ :

De l'analyse succincte du " paludisme " qui sévissait en Corse depuis le Moyen Age, jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle (avec la découverte du Docteur **Laveran**), nous sommes amenés à formuler un certain nombre de remarques, d'ordre économique, médical, social, sociétal ...

Les communautés villageoises de Corse, ayant un littoral (spiagge), comme **Vescovato**, sont plus particulièrement exposées au mauvais air. Ainsi, la population, les cultivateurs, se replient en piémont et sur les hauteurs, délaissant la plaine, désertifiée, paludique. Aussi la communauté de **Vescovato** vit en quasi autarcie. De plus les voies de communication sont en un bien piètre état, de circulation délicate; phénomène accentuant l'isolement, et freinant grandement l'activité économique, les exportations vers les villes.. Le système agro-pastoral prédomine , mais les techniques d'agriculture employées, produisent de faibles rendements de production agricole. Des récoltes compromises, les nombreuses disettes, contribuent à accentuer la fragilisation d'une population, qui dans sa très grande majorité, vit dans la pauvreté. L'esprit de solidarité au sein de la communauté, vient cependant atténuer pour peu " la frugalité de cette vie." La malpropreté du village (Cf les Arrêtés municipaux), concoure aussi à la vulnérabilité des populations à cette maladie paludéenne; voire à la propagation d'un certain nombre d'épidémies (Typhus, Choléra ..).

N'oublions pas aussi, la forte réticence des populations à voir se construire les cimetières, éloignés des villages. Par croyance, on souhaitait voir les défunts, inhumés, au plus près de la communauté villageoise, générant, là encore, absence d'hygiène et insalubrité (Le couvent de **Capucini**: inhumations sous les dalles de l'église; voir les délibérations du C.M). Rappelons que le Roi, en mars **1776**, avait interdit les inhumations dans les églises, et que le décret du 12 juin **1804**, reprenant ladite interdiction, faisant aussi obligation aux communes, de créer des cimetières, hors des villages. L'espérance de vie est très faible. La jeunesse, force vive, est particulièrement vulnérable; même si peu à peu, avec l'évolution positive des moeurs et des conditions de vie et d'hygiène, la mortalité infantile régresse. Cependant la misère, la maladie, la malnutrition persisteront au cours du XIX^{ème} siècle. L'apparition des médecins cantonaux, les campagnes de vaccination, la mise en place de la médecine gratuite pour les indigents (**1863**), ou des réseaux d'alerte en cas d'épidémie, sont de nature à favoriser l'évolution

des mentalités dans le rural, où pourtant, les croyances, la médecine empirique (herbes), sont toujours bien ancrées dans les modes de vie.

Mais quelle est l'influence du paludisme sur l'exode massif des corses ?

On l'a dit plus haut, le paludisme, le mauvais air, est en très grande partie, et au delà des incursions barbaresques, de l'insécurité des plaines ..., responsable de la désertification du littoral oriental de la Corse et de ses plaines fertiles .. L'abandon de ces dernières, et de leurs potentialités, par les cultivateurs, privés de ressources suffisantes pour subvenir aux besoins de leurs famille, a contribué à l'exode de bon nombre de ces travailleurs de la terre, partis chercher ailleurs, sur le continent, ou dans les colonies, un avenir meilleur.

Les différentes tentatives de colonisation de cette partie de la Corse, pour entre autre, suppléer à l'absence de main d'oeuvre, échouèrent.

La précarité de vie, la promiscuité dans l'habitation, l'ignorance (une instruction primaire défailante), le poids des "us et coutumes," contribuent au manque d'hygiène dans les communautés villageoises. Les municipalités s'efforcent (voir les arrêtés municipaux) de réglementer l'activité de certaines professions (bouchers, tanneurs ..), comme d'améliorer les conditions sanitaires de vie des populations (voir plus haut, les arrêtés municipaux, sur les dépôts d'immondices dans les ruelles, places ..). Le manque d'hygiène est dénoncé, en **1818**, dans la ville d' Ajaccio, qui en raison de la saleté, connaît une épidémie de Typhoïde. À cette époque, **Vescovato** ne possède pas de réseau d'égouts, et la majorité de l'habitat ne prévoit pas de locaux privés, pour y entreposer les déchets ménagers; ces derniers, constituant dans leur majeure partie, la nourriture des animaux domestiques, très souvent en liberté dans les ruelles du village. La description donnée par A. L. A. Fée dans son " Excursion faite dans cette ile ", en **1845**, est à ce titre, intéressante:

" Un village, que nous croyons être **Vescovato**, se présente à nous, c'était **Venzolasca**. Après avoir péniblement escaladé la crête sur laquelle il est bâti, nous arrivons au milieu d'une place assez spacieuse entourée de maisons. Plusieurs arcades ouvertes sur la campagne laissent voir par échappées, un bel amphithéâtre de montagnes boisées avec des hameaux sur leurs versants; le coup d'oeil est ravissant. Mais il ne faut pas trop regarder autour de soi; il est impossible de se faire une idée de la malpropreté des rues dont les bestiaux ont fait de vastes étables. Hommes et femmes, tranquillement assis sur le seuil de leur porte, y mangent le pois chiche, dont les cosses sont convoitées par des pourceaux qui les entourent et semblent familiers ../.."



L'EUCALYPTUS

" Les premiers essais d'implantation de l'eucalyptus, datent de 1865. Ils furent fait par les soins de Mr **Régulus Carlotti** (Ndlr: voir plus haut, le domaine de Saint Antoine) ../. il distribuait des graines de jeunes plants à plusieurs propriétaires de son arrondissement ../. le service des Ponts et Chaussées, des Eaux et Forêts, tentaient des essais en divers endroits. Les trois pénitenciers agricoles (**Casabianda, Coti-Chiaveri, Saint Antoine**), firent également des semis d'une certaine importance ../. On évaluait à plus de 8000, le nombre d'eucalyptus cultivés en Corse ../. Il est prouvé que l'eucalyptus peut réellement, vivre et prospérer dans la région intermédiaire de la Corse ../.Au point de vue de la production de bois, la culture de l'eucalyptus mérite d'être encouragée, mais aussi et surtout parce que les localités malsaines seraient rendues habitables ../. La culture de l'eucalyptus sur une très vaste échelle, suffirait pour accomplir cette heureuse transformation (Ndlr: plantations des eucalyptus pour combattre le paludisme). Mais si on veut obtenir l'assainissement complet du littoral, il serait nécessaire de couvrir d'arbres, au moins 200 à 300 hectares .."

RAVERET-WATTEL : " L'EUCALYPTUS. RAPPORT SUR SON INTRODUCTION, SA CULTURE, SES PROPRIÉTÉS, USAGES ". 1872.

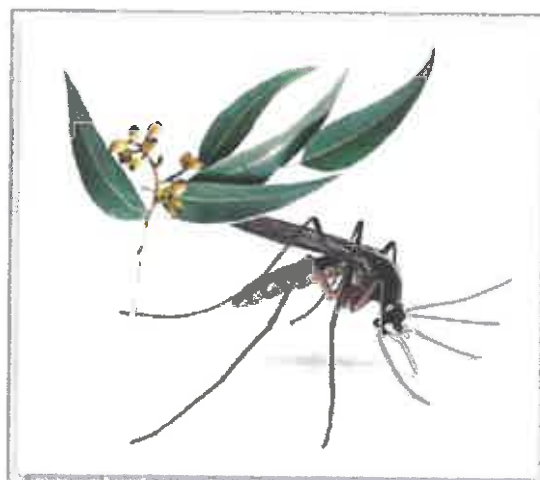
Dans son rapport " De la culture de l'eucalyptus en Corse ", publié le 30 aout 1866, **REGULUS CARLOTTI** s'interroge: " Est-il vrai que l'eucalyptus assainisse l'atmosphère? "

" ../. Nous avons acquis la conviction que réellement les émanations qu'il exhale doivent neutraliser les miasmes paludéens. On travaille en ce moment à assainir notre littoral où les fièvres des marais éloignent les cultivateurs pendant l'été ../. Il est cependant prouvé que dans les endroits desséchés, comme dans ceux qui le seront par la suite, l'assainissement ne sera complet, que lorsqu'une partie au moins des anciens marais sera boisée ../. Si les gaz qui s'élèvent du sol ne sont pas neutralisés, par ceux qui s'échappent des feuilles des arbres, l'air doit être nécessairement, plus ou moins vicié ../. On parcourt dans plusieurs endroits, 3 ou quatre lieues, sans rencontrer un arbre ../. Combien d'espaces restant improductifs, qui décupleraient de valeur par des plantations que nous conseillons ? Les bordes des chemins d'exploitation, des fossés, des ruisseaux, des enclos, ne pourraient-ils pas être couverts ? S'il était vrai, comme tout porte à le croire, que cet arbre assainit l'atmosphère, la prospérité de la Corse serait assurée à peu de frais. En Catalogne, l'eucalyptus est appelé " l'arbre à la fièvre ", en raison de ses propriétés médicinales (Ndlr: Suivant les nouvelles annales de la construction (1875) " avec les feuilles, on confectionne des cigares et des cigarettes, constituant un remède efficace pour calmer les toux spasmodiques.").

L'eucalyptus, planté en fourrés autour des lieux malsains, empêcherait en grande partie l'action du soleil sur la terre, cernerait les miasmes, qui non seulement ne pourraient être emportés au loin, mais qui seraient très rapidement modifiés, par les émanations essentielles des feuilles. Planté sur un sol nouvellement défréchi, il en pomperait rapidement toute humidité, condition essentielle pour la production de miasmes."

G.A. GUESEVILLE, dans un article consacré à " l'eucalyptus globulus ", paru en 1875, dans le Moniteur Scientifique, nous dit ../." Les propriétés absorbantes dont jouit l'eucalyptus,

les émanations aromatiques que répand autour de lui, font prévoir qu'il ne peut que jouer un rôle salubre dans les pays marécageux. En absorbant l'humidité du sol, en émettant des vapeurs antiseptiques, il réalise un assainissement véritable, au sujet duquel l'expérience a prononcé déjà de façon décisive../"



L'EAU ET LES FONTAINES PUBLIQUES

Sources :

Archives de la Corse (2B) .

Archives de la municipalité de Vescovato .

Recherches effectuée par F.X Marchioni (octobre 2016) .

L'ADDUCTION DE L'EAU ET LES FONTAINES PUBLIQUES À VESCOVATO AU XIXÈME SIÈCLE.

Le tableau ci-dessous énumère, de manière synthétique et non exhaustive, un certain nombre de décisions prises par le conseil municipal de *Vescovato*, ainsi que des positions de l'autorité préfectorale, ou celles de tiers (fournisseurs, hommes de l'art ..), concernant les questions relatives à l'adduction de l'eau potable sur le village, au cours du XIXème siècle.

11 décembre 1801	<i>Le conseil examine les conditions d'achèvement des travaux de la fontaine publique, débutés quelques années auparavant par le cittadino Freggioni, de l'ancien canton de Casacone. L'on doit de l'argent à ce dernier. Mrs D.Orlanducci et G. Belgodere se portent volontaires pour payer la somme au maître d'ouvrage.</i>
10 août 1804	<i>Les travaux de construction de la fontaine se poursuivront. On tâchera de trouver les débiteurs (habitants de la commune) et ce, malgré les pages du registre des délibérations arrachées.</i>
08 octobre 1810	<i>Le conseil fait le constat que la moitié de la somme arrêtée pour la construction de la fontaine publique, a été dépensée.</i>
25 août 1813	<i>Une taxe de 1 franc par feu, est instituée pour la construction de la fontaine, cette dernière se révélant d'une impérieuse nécessité.</i>
18 octobre 1814	<i>La poursuite des travaux de la fontaine, nécessite le paiement des matériaux utilisés à ce jour, ainsi que les honoraires du Maestro.</i>
06 decembre 1816	<i>Le conseil, présidé par Mr Gregori (maire), vote la somme de 1634 francs de travaux pour la fontaine publique (A Pilla).</i>
27 janvier 1822	<i>Correspondances entre les communes de Loreto et Vescovato, relatives aux conditions de la distribution de l'eau, entre les communes de Venzolasca et Vescovato.</i>
21 octobre 1839	<i>La somme de 200 francs sera consacrée à des travaux, exécutés en régie, sur la fontaine publique.</i>

Ancienne Piova, alimentant des moulins.



- 19 mai 1847 *Le conseil décide de restaurer la fontaine publique existante, et d'y installer des canons en fonte.*
- 30 août 1851 *Eu égard à la déperdition d'eau, alimentant la fontaine publique, il est décidé que les réseaux de conduite (canaux), seront remplacés par des tuyaux en fonte. Dépense estimée à 5000 frcs.*
- 08 mai 1853 *Des travaux d'urgence sur le bassin de la fontaine publique, ainsi que sur d'autres fontaines de la commune sont votés. Coût: 252 frcs, suivant le devis arrêté par le sieur Guasco, architecte. Le maire est Franceschetti.*
- 10 mai 1854 *Des travaux d'urgence sont à exécuter sur la fontaine publique , qui arrive sur la place publique et qui alimente le village. La dépense est estimée à 133,35 frcs.*
- 15 octobre 1862 *La fontaine a été construite en 1806. Des travaux sont nécessaires pour améliorer la conduite des eaux, jusqu'à la place.. La pose de tuyaux en fonte est préconisée. La dépense sera de 4500 frcs. Une subvention de 3700 frcs est sollicitée auprès du Ministère des travaux publics.*
- 10 novembre 1864 *Vœu pour procéder aux expropriations et travaux pour l'amélioration de l'alimentation en eau potable de la fontaine publique.*
- 29 avril 1866 *Délibération portant sur le tracé de la conduite des eaux, depuis la source du Murmuriu, jusqu'au village. Examen des droits de passage sur les propriétés privées, en vue d'une expropriation.
La source du Murmuriu, est propriété de la commune de Vescovato.*
- 31 juillet 1866 *Le conseil examine les conditions financières pour s'acquitter du paiement de la nouvelle fontaine publique. La maison Ducel a réclamé auprès du ministère des travaux publics, le paiement par la commune, de la fontaine en bronze.*
- 11 décembre 1867 *La construction d'une nouvelle fontaine publique, en maçonnerie, avait été approuvée, le 02.02.1866, par le ministère des travaux publics et ce, pour une dépense de 14.400 frcs, dont 4800 frcs à la charge de la commune (4 annuités de 1200 frcs). La volonté municipale est d'ériger sur la place publique, une fontaine monumentale, en fonte. L'administration considère cette opération comme une dépense " de luxe ", à la charge financière exclusive de la commune. La dépense est de 19.000 frcs, dont 275 frcs pour le transport.*
- 20 mars 1868 *Suivant le courrier de Mr Doniol, ingénieur des Ponts et Chaussées, il y a urgence à construire une nouvelle fontaine publique, sur la place publique, dont le coût sera de 1900 frcs, à la charge exclusive de la commune, et payable, par annuités, à la maison Ducel et fils. La première annuité a été réglée par anticipation. La prochaine échéance, interviendra à la fin de l'année 1868.*
- 20 août 1868 *Pour faire face à ses investissements (nouvelle fontaine publique et agrandissement de l'église de San Martinu), le conseil décide de procéder à la vente de biens communaux,*
- 06 août 1870 *Lettre du Sous Préfet de Bastia, approuvant l'acte passé par la mairie avec le sieur Ducel, en vue de l'acquisition de la fontaine communale, en bronze.*
- 26 mars 1871 *Revendication de la propriété de la source du Murmuriu, par Mme Venturini de la commune de Loreto.*

- 24 juin 1872 *Lettre du Sous-Préfet de Bastia, rappelant au maire (courrier du 05.06.1872), de bien vouloir prendre des engagements avec la maison Ducel, en vue de s'acquitter du solde restant dû, concernant l'achat de la fontaine en bronze*
- 07 juin 1874 *La maison Ducel et Fils, avise le maire qu'une traite de 1000 francs sera produite en fin de mois. La suivante sera exigible, le 31 octobre 1874.*
- 29 aout 1875 *Le conseil décide d'un pavage autour de la fontaine publique, d'un coût de 108 francs. Cette somme sera mobilisée au budget supplémentaire de la commune. Le devis des travaux a été établi par Mr Pucinelli, conducteur de travaux. La fontaine reste à acheter (?).*
- 17 septembre 1876 *La nécessité du pavage est reconnue et sa réalisation, sous la forme d'un caniveau, donne satisfaction à l'usage. La somme de 108 francs, était inscrite au budget de l'année 1876.*

Il est rappelé que les délibérations couvrant la période de **1880 à 1899** n'ont pu être consultées. Au cours des 20 premières années du nouveau siècle, on assiste à la réalisation de nombreuses *bornes fontaines*, aux lieux dits, *Capucini, Inzeca, U Ponte, Auzena, Suridiani, U Belvédère, Casa cruchiccia* ...à *Suertolu* et dans la plaine... L'adduction de l'eau potable dans les foyers, suivra. Tout cela fera l'objet d'un prochain chapitre (*Vescovato* au XXème siècle) !

Ancien réservoir d'eau potable du village



Ancien moulin, avec amenée d'eau, par arches.